L'OUEST CANADIEN

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE,
ETHNOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

PAR

A.-G. MORICE, O.M.I., M.A.



NEUCHATEL
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A.
1929

L'OUEST CANADIEN

Extrait du

Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie

Tomes XXXVII et XXXVIII

L'OUEST CANADIEN

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE,
ETHNOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

PAR

A.-G. MORICE, O. M. I., M. A.



NEUCHATEL
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A.
1929

L'OUEST CANADIEN

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE, ETHNOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

PAR

A.-G. MORICE, O. M. I., M. A.

INTRODUCTION

Le nom du Canada n'est pas un inconnu en Europe. Vimy et d'autres points stratégiques se sont chargés de le faire connaître aux arriérés de France et d'ailleurs. Les sanglantes rencontres qui s'y sont produites au cours de la dernière guerre ont dû ouvrir les yeux à ceux qui s'étaient jusque-là imaginés que ce lointain pays était surtout peuplé de sauvages. N'ai-je pas eu, même depuis lors, à réfuter moi-même la prétention d'un soi-disant savant de Paris qui n'avait pas craint d'avancer dans une revue scientifique que « les Mic-Macs de l'Acadie se sont métissés avec les colons français au XVII[e] et au XVIII[e] siècle ; de ce mélange sont sortis les Acadiens, ou Cadiens, dont les femmes ont souvent conservé le teint, les cheveux et les yeux noirs, humides et allongés de leurs aïeules indiennes » [1] ?

Or Canadiens et Acadiens se glorifient à juste titre de la pureté de leur origine, pureté à laquelle ils n'ont généralement porté atteinte qu'en de rares places, où les fruits d'alliances matrimoniales dues au voisinage de groupes aborigènes sont invariablement restés avec le parent indien, laissant la grande masse des colons absolument libre de tout mélange dégradant.

On se fait difficilement une idée adéquate en France, et probablement en Suisse, des immensités américaines, et l'on ne peut apparemment comprendre comment, par exemple, les 110.000 aborigènes qui restent aujourd'hui au Canada puissent y passer inaperçus. Et pour-

[1] René LE CONTE, *Le peuplement de l'Amérique avant Colomb*. Bulletin de la Société de Géographie de Québec, vol. XIX, p. 167.

tant ce pays, à lui seul, est presque aussi grand que l'Europe entière : 3.729.920 milles carrés contre les 3.800.000 qu'on accorde au dernier continent.

La superficie du Canada est supérieure même à celle des États-Unis, où tout est pourtant aussi « kolossal » qu'en Allemagne, puisque après tout le pays des Yankees ne compte que 3.026.789 milles carrés.

Il y a cinquante ans, ma patrie adoptive, où je trace ces lignes, était encore une contrée assez compacte et géographiquement homogène, consistant en ce qu'on appelait le Bas et le Haut Canada, l'un français, l'autre anglais, avec ce qui est maintenant connu sous le nom de provinces maritimes, dans l'extrême Est, où l'élément français coudoyait l'élément anglais, bien que le premier y fût en nombre inférieur.

Tout est aujourd'hui changé. Par suite de manipulations politiques dont j'aurai l'occasion de dire un mot, le Canada est un empire sans empereur, fait de deux parties à caractéristiques bien tranchées : l'Est, que ses habitants sont fiers de regarder comme l'ancien Canada, où quelques bâtisses vieilles de deux cents ans sont montrées du doigt comme de vénérables antiquités, et l'Ouest, jeune et plein de vie, qui n'a aucune ressemblance avec le premier, un enfant qui menace de prendre la taille d'un géant, et avec lequel les politiciens doivent déjà compter.

Malheureusement pour ce qu'on appelle aujourd'hui le Dominion, ces deux parties distinctes sont séparées, juste au Nord des grands lacs canadiano-américains, par un désert de rocs et d'arbres plus ou moins rabougris, et reliées l'une à l'autre au point de vue économique uniquement par deux doubles rubans d'acier, deux lignes de chemins de fer transcontinentales [1], qui suppléent quelque peu au manque d'unité géographique que lui a fait la nature.

N'importe. Cet Ouest dont on se riait il n'y a pas longtemps, mais que commencent à redouter des esprits égoïstes et retors, qui ne sont jamais si heureux que lorsqu'ils tâtonnent dans les voies tortueuses de la politique, croît avec une rapidité vertigineuse, grâce à une immigration qui lui vient surtout des pays britanniques et scandinaves, ainsi que des Balkans et des régions slaves, rapidité qui justifie la parole du grand homme d'État canadien-français qu'était sir Wilfrid Laurier : le XIXe siècle a été le siècle des États-Unis; le XXe sera celui du Canada.

Dans ce pays neuf qu'on appelle communément l'« Ouest », on a taillé quatre grandes provinces — de véritables empires comparés aux États minuscules de l'Europe — dont trois, sises à l'Est des montagnes Rocheuses et appelées les provinces des prairies, aujourd'hui le grenier d'abondance du Canada dont les produits se déversent dans le monde entier, vont faire l'objet de la petite étude que j'entreprends. Géographiquement, et même à tous les points de vue excepté celui de la politique, la Colombie Britannique, à l'Ouest de la même chaîne, est radicalement différente. Nous la laisserons de côté dans les pages qui vont suivre.

[1] Une troisième passe aux États-Unis pour éviter cette contrée ingrate.

La croissance de l'Ouest Canadien tient presque du prodige. Après avoir successivement passé en revue ses caractères géographique et ethnographique, nous montrerons comment la « race audacieuse de Japhet » s'en est emparée ; nous suivrons celle-ci dans son évolution historique, et nous pourrons contempler à notre aise ce qu'elle est devenue : population hybride et nation artificielle qui sont encore dans la période de leur formation.

On pourra en même temps constater quelle somme de prodigieuse vitalité est jaillie, dans ces derniers temps, de quelques-uns des « arpents de neige » que dédaignait ce mauvais Français qui avait nom Voltaire.

CHAPITRE PREMIER

Aperçu géographique.

Fixons d'abord les limites du pays dont nous allons nous occuper. Rien de plus facile, puisque en Amérique les frontières géographiques, ou plutôt politiques, sont bien plus souvent des lignes imaginaires, basées sur les points cardinaux, que des particularités topographiques. Ce qu'on entend généralement par Ouest Canadien, part du 95e degré de longitude à l'Est, et se prolonge jusqu'aux montagnes Rocheuses, à l'Ouest, tandis que du Sud au Nord cette contrée s'étend de la frontière américaine au 60e degré de latitude, formant, en chiffres ronds, une superficie de 759.000 milles carrés.

C'est-à-dire que la France et la Belgique, les Iles Britanniques (Angleterre et Pays de Galles, Écosse et Irlande, îles de Man et de la Manche), l'Allemagne et la Hollande, la Suisse et l'Italie, l'Espagne et le Portugal, pourraient se loger dans cet immense périmètre et laisser encore de la place à quelques États de bonne taille, comme nous les voyons en Europe.

Mais il convient de faire remarquer que la moitié septentrionale de ce vaste domaine est encore à peu près à l'état de nature : des forêts interminables de conifères et autres arbres, où n'ont encore pénétré que les pieds de l'Indien, du missionnaire et du commerçant en fourrures, appelé traiteur en Amérique. Nous la négligerons donc dans les pages qui vont suivre, et nous contenterons de sa partie Sud, vers laquelle s'est exclusivement portée l'immigration caucasienne.

Et, pour être plus intelligible dès le commencement, et pouvoir mettre plus de précision dans nos descriptions, nous anticiperons les événements qui ont eu pour résultat la création des entités politiques que nous y trouvons aujourd'hui, faisant remarquer que le Manitoba est la province située le plus à l'Est, l'Alberta, celle qui confine aux montagnes Rocheuses, à l'Ouest, et que la Saskatchewan se trouve entre les deux. Nous nous croirons même permis, pour ajouter encore à cette précision, de supposer à l'occasion, l'existence, dès l'origine du pays, des différentes localités et centres de population qui jonchent de nos jours la grande prairie canadienne.

Lorsque j'aurai dit que la partie de ces immenses étendues à laquelle est consacré ce travail est composée de prairies sans fin, de plaines interminables, il semblera de prime abord, que sa description ne saurait nous retenir bien longtemps. Ainsi que je l'écrivais il y a quelques années, « pendant des centaines de milles à la fois, ces plaines sont unies comme la

surface d'un liquide qui repose dans un vase, comme une eau paisible immobilisée par la gelée. Ou plutôt c'est la mer, le grand océan un jour de calme parfait, avec des horizons sans bornes.

« Puis, la surface de ces immensités semble graduellement s'animer. Elle s'élève légèrement en des places pour s'abaisser proportionnément en d'autres. On dirait le même océan agité par quelque force intérieure, comme la houle qui succède à la tempête. De béantes déchirures dans la prairie, des vallées étroites et irrégulières produisent même parfois l'illusion d'un furieux coup de vent, qui aurait creusé un sillon dans une mer solidifiée aussitôt après, sous l'action de quelque baguette magique.

« Le tout est invariablement recouvert d'un tapis de verdure, une herbe courte, fine et drue, et généralement dénué d'arbres, excepté le long des rares cours d'eau, sur quelques élévations appelées localement montagnes, ainsi qu'au Nord de la Saskatchewan et dans la vallée de la rivière Rouge, où des bosquets de trembles et autres bois diversifient un peu le paysage ». [1]

Lorsque vous émergez des déserts rocailleux qui séparent l'Ouest de l'Est, les accidents de terrain diminuent insensiblement, le sol s'aplanit graduellement pour faire place à une savane, verte, mais basse et improductive, souvent marécageuse et couverte d'une mousse fine, sinon d'une espèce de lichen, qui est le prélude de la véritable prairie. Celle-ci commence à une cinquantaine de milles de la rivière Rouge, pour se prolonger indéfiniment, sans le moindre monticule, que dis-je ? sans presque aucun relèvement de terrain, pendant presque cent cinquante milles.

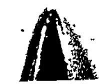
C'est une immense plaine qui rappelle celle du pays chartrain, en France, ou celle des environs de Cologne : quelque chose de plat, comme une table, ou peu s'en faut. On pourrait la comparer à la surface générale de la Hollande, n'était qu'elle est plus élevée, partant moins humide, et qu'elle n'a aucun besoin de ces fossés d'écoulement qui sillonnent les Pays-Bas un peu partout. Elle est même parfois trop sèche, bien que la plupart du temps composée d'un sol glaiseux extrêmement riche, d'une épaisse couche de terre noire qui, détrempée d'eau au printemps ou un jour de pluie, adhère à tout ce qu'elle touche comme de la colle la plus authentique. [2]

Mais elle est d'une fertilité telle qu'après avoir été cultivée sur certains points pendant plus d'un siècle sans aucun engrais, elle continue à gratifier le laboureur d'un rendement qui le compense abondamment de ses peines : du 40 et même 45 minots, ou boisseaux anglais, à l'acre, d'un blé qui rapporte les premiers prix aux expositions.

Puis, l'océan terrestre endormi semble se réveiller au fur et à mesure que nous approchons de la province appelée Saskatchewan. Ses flots solidifiés se mettent à monter et à descendre, sans pourtant jamais atteindre de hauteurs un tant soit peu considérables, excepté là où se

[1] *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*, vol. I, p. 2 et 3 ; 4 vol., Québec 1921-1923.

[2] C'est ce que des savants américains, disciples du grand naturaliste suisse Agassiz, ont, je crois, considéré comme le lit d'une mer qui aurait existé dans les premiers temps géologiques, et qu'ils ont appelée *mare Agassizianum*.



sont formées ces élévations localement connues sous le nom de montagnes : en réalité des collines, la plupart allongées, qui peuvent avoir 150 à 200 mètres de haut lorsqu'elles sont importantes.[1]

En même temps, la qualité du sol se transforme, elle aussi. A côté de rares morceaux de terre sablonneuse, parfois même de véritables dunes absolument impropres à la culture, se déroulent, entre des horizons qui se dérobent sans notablement changer comme vous avancez, les meilleures terres à blé de tout le Dominion, c'est-à-dire du monde entier. C'est un terrain grisâtre, ou couleur chocolat, qui produit des céréales à paille courte, mais à longs épis et à grain très ferme. J'ai nommé le nº 1 septentrional, tant prisé des courtiers en grain.

En Alberta, le sol revient peu à peu à la qualité de celui du Manitoba, sans jamais pourtant rester aussi longtemps sans le moindre accident. Son humus, si l'on peut appeler ainsi une couche de terre qui n'est point formée de la décomposition de détritus végétaux, n'a probablement pas non plus une épaisseur si considérable. Il est toujours fertile, très fertile même, excepté juste dans le Sud, où nous avons une prolongation mitigée du Grand Désert américain. Le sol, dans cette partie du pays, n'est pas aussi meuble qu'au Sud de la frontière internationale ; il est néanmoins trop sec pour la culture en grand des céréales. L'homme des champs doit y étendre sa propriété pour vivre. Il se livre alors à l'élevage ; d'où les fameux ranches, où paissent de nombreux troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes.

Par ailleurs, la partie méridionale des trois provinces est complètement dénuée du moindre arbrisseau, excepté le long des rivières et sur le flanc des collines. C'est, à l'état naturel, de l'herbe, encore de l'herbe, toujours de l'herbe, agrémentée par-ci par-là d'humbles fleurettes de toutes les couleurs ; des étendues illimitées que des bouquets de petits trembles *(Populus tremuloides)* et de saules *(Salix longifolia)* commencent à diversifier un peu avant d'arriver au 52e degré de latitude, ou plutôt, pour être précis, à partir de 50° 30', au Manitoba, jusque vers le 53e en Alberta, formant ainsi une ligne isotherme qui, on le voit, va en biais, et laisse plus au froid et à la sauvagerie qui s'ensuit dans l'Est que dans l'Ouest.

Après quoi, le pays perd de sa monotonie. Ce sont des bois composés d'un nombre assez limité d'essences et coupés de prairies naturelles, ensemble qui constitue ce qu'il y a de plus précieux pour le colon : bonne terre, dont une partie peut recevoir le soc de la charrue immédiatement après installation, et du bois de chauffage sinon de construction.

Dans le Sud, l'absence de tout arbre est si préjudiciable au confort du cultivateur, que celui-ci est obligé d'en faire des plantations juste au Nord de sa résidence, pour se protéger de la bise qui se fait bien sentir en hiver et se procurer quelque ombrage en été. Malgré les grands vents, on réussit assez au Manitoba, mais les arbres ont peine à pousser normalement sur les plaines de la Saskatchewan, où ils restent trop souvent à l'état de nains sans vigueur.

[1] Ces relèvements du sol auraient été des îles dans la mer d'Agassiz.

Or, nos étés sont aussi chauds que nos hivers sont froids. Quatre-vingt-dix degrés Fahrenheit à l'ombre est une occurrence nullement rare en juillet, tandis que trente degrés en dessous de zéro du même thermomètre est chose plutôt habituelle en janvier et en février. J'ai une fois donné une conférence publique à Saskatoon par une température de —48°, et le thermomètre descend presque tous les hivers jusqu'à 60° et même 62° à Prince-Albert, sur la Saskatchewan.

Il n'est pourtant que juste d'ajouter que ce froid, si terrible qu'il puisse paraître à des Européens, est bien plus supportable par ici que ne serait son équivalent dans les « vieux pays ». L'atmosphère est alors très sèche, et si la bise pique assez les parties du corps non protégées, elle ne pénètre point comme les froids humides d'Europe.

A moins pourtant que le vent du Nord ne souffle, ce qui n'arrive jamais lorsque le froid est extrême. Quarante degrés de froid sans vent sont préférables à vingt accompagnés de vent.

Malheureusement l'absence totale d'arbres et de fortes éminences sur de grandes étendues ne favorise que trop le règne de Borée, surtout dans le centre du grand plateau occidental. Souvent, d'autres vents que celui du Nord profitent de cette nudité pour se faire sentir à l'homme. Je me rappelle avoir été une fois retenu à la maison, sans possibilité morale d'en sortir, pendant deux jours entiers, par une véritable tempête qui soulevait et tenait en l'air des grains, ou molécules, de terre ténus comme le sable le plus fin, au point d'en obscurcir l'horizon. A la fin de la tempête, et malgré mes précautions, tout l'intérieur de ma demeure était couvert d'une épaisse couche de poussière. [1]

D'autres fois, la surface d'un champ ensemencé est comme râclée par l'ouragan, qui s'en va déposer une couche de terre fine dans le champ du voisin. C'est alors double perte : le grain déjà levé se déracine et périt dans le premier, et celui du second se trouve enterré par un apport qui lui est aussi fatal.

Mais ce ne sont là que des accidents, bien que ces accidents soient d'occurrence assez fréquente en certaines régions. Ce qui nuit le plus au grain déjà épié en d'autres, ce sont les vents brûlants qui se précipitent parfois du Grand-Désert américain, dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. C'est alors un véritable simoun qui, en deux heures de temps, peut détruire les plus belles récoltes.

Une autre particularité de notre grand Ouest, c'est l'extrême rapidité avec laquelle les variations atmosphériques peuvent s'y produire. Un changement de soixante degrés, du jour au lendemain, est chose qui n'étonne personne, tellement elle est fréquente.

Ce qu'il y a de pire pour la culture des céréales, surtout du blé, c'est la longueur de nos hivers et la brièveté de la belle saison qui en résulte. On peut évaluer ainsi chez nous la durée des différentes saisons de l'année :

Printemps : du 1er avril au 31 mai. Jusqu'à la moitié du premier mois, la terre est encore couverte, le plus souvent, des restes d'une neige qui

[1] C'était à Laflèche, dans le Sud de la Saskatchewan.

fond pendant le jour et se congèle pendant la nuit. Le temps est alors assez maussade, avec l'équivalent des giboulées de mars si communes dans l'Europe centrale. Les arbres ne commencent guère à bourgeonner avant les premiers jours de mai, et l'on pourrait dire d'une manière générale que, synchroniquement parlant, la saison des fleurs en France est remplacée ici par la saison des feuilles.

Été : juin, juillet, août. La température est alors superbe, quoique l'air soit assez souvent chargé d'électricité, condition atmosphérique qui donne lieu à des orages accompagnés de coups de tonnerre assourdissants, quelquefois de bourrasques de vent, ou trombes, fort mal accueillies du voyageur, ou même simplement du cultivateur. La pluie est néanmoins assez rare en dehors de ces perturbations, et, vers la fin d'août, les nuits sont le plus souvent fraîches ; ce dont voyageur et colon sont bien loin de se plaindre, vu que cette fraîcheur met un frein à la fureur des moustiques, [1] dont les attentions à leurs personnes sont un fameux supplice les nuits chaudes d'été.

Automne : du 1er septembre au 10 novembre, sinon plus tard. Car il est bien rare que nous n'ayons pas notre été de la Saint-Martin aux alentours du 11 de ce mois. C'est la plus belle de nos saisons : nuits fraîches, ou même froides, mais air pur et beau soleil pendant le jour. Les feuilles commencent à tomber vers la mi-septembre, et il n'en reste presque plus au 1er novembre.

Reste donc à l'hiver la moitié de novembre, tout décembre, janvier, février et mars. La neige, si épaisse dans l'Est du Canada, que son enlèvement quotidien des rues coûte de fortes sommes à de grandes villes comme Montréal — la principale ville française du monde après Paris — n'est pas précisément bien abondante dans l'Ouest. Mais lorsqu'elle a atteint une certaine épaisseur en novembre ou même avant, il est bien rare qu'elle ne reste pas jusqu'en avril. Je n'ai vu qu'un jour de Noël sans neige au Manitoba.

Les grands vents propres au pays ont vite durci cette neige. Ils l'amoncellent souvent aussi en longs bancs dont la formation met à nu, ou peu s'en faut, les parties contiguës de la prairie, rendant ainsi très difficiles pendant quelques jours, les communications, qui se font naturellement alors en traîneau.

Un autre désagrément occasionné par notre neige, dont la chute est pourtant saluée avec plaisir du cultivateur, d'abord parce que, peu après, les chemins d'hiver n'en seront que plus beaux, mais surtout parce que, neige abondante et prompte germination du grain au printemps, sont des termes à peu près convertibles entre eux — par suite de l'humidité qu'elle développe dans le sol — consiste en ce que les Canadiens appellent « poudrerie » (le *blizzard* des Américains). Cette expression, aussi juste que pittoresque, se rapporte à une neige fine qui, tombant très dru au sein d'une tempête, obscurcit le ciel, dérobe à la vue et même aux pieds tout sentier, et partant désoriente complètement pendant qu'elle transit d'un froid qui pénètre jusqu'à la moëlle des os.

[1] Les fameux maringouins des Canadiens-français.

Ces poudreries sont extrêmement dangereuses au voyageur, qui doit alors prudemment se trouver un abri, et cela, on peut le dire, presque sous peine de mort. C'est-à-dire que, ces abris se faisant remarquer surtout par leur absence sur la prairie, il doit se garder de se mettre en route lorsqu'elles se préparent — *experto crede Roberto* — à moins, naturellement, qu'il n'habite une région à population assez dense.

On s'étonnera peut-être après cela d'apprendre que, dans bien des endroits de l'Ouest Canadien, les chevaux, qui sont pourtant originaires de pays tempérés, passent l'hiver dehors et sans aucune protection artificielle. Il faut dire que l'herbe qu'ils trouvent dans la prairie en piochant la neige de leurs sabots, est excessivement riche en propriétés nutritives. Ces animaux s'en engraissent et s'en fortifient au point qu'ils sont généralement en état de faire face, sans écurie, à ces fureurs de nos hivers qui sont si fatals à l'homme.

On se demandera maintenant comment, avec le peu de temps qui reste à la belle saison, ensemencer, faire parvenir à maturité et moissonner des céréales, surtout du blé — sans compter le labour, d'un côté, et, de l'autre, le battage qui, par ici, se fait sur le champ même, et l'engrangeage tout à côté, là où des « graineries » remplacent les granges du fermier d'Europe. Naturellement, on ne doit pas perdre de temps. La journée de l'homme des champs est bien remplie au temps des semailles et des récoltes. [1] Et puis, on utilise surtout un grain précoce, dont on a perfectionné deux variétés, le blé marquis et le fyfe.

Enfin, il ne faut pas oublier que le beau soleil de l'Ouest active étonnamment la végétation.

Ce qui n'empêche qu'il n'y a pas plus de quarante ou cinquante ans, on était obligé, au Manitoba, le seul pays alors en culture, de produire une grande fumée au bout des champs, du côté d'où venait la brise, lorsqu'on prévoyait une nuit froide dans la première partie du mois d'août. Cette fumée, se prolongeant le long du blé, s'abattait sur lui et lui servait de manteau protecteur contre la gelée.

Mais cette précaution est devenue un pur souvenir, presque une légende à laquelle ont peine à croire les nouveaux arrivés dans l'Ouest. Car il ne faut pas omettre de prendre en considération un fait que l'expérience a pleinement établi : la culture, ou plutôt le labour, de la terre vierge l'échauffe perceptiblement, et des régions autrefois sujettes aux gelées précoces en sont aujourd'hui parfaitement exemptes.

Les moissons, par ici, se font presque aussi tôt que dans le Nord de la France, c'est-à-dire vers la mi-août. Mais, par suite de l'abondance des récoltes, ou de la rareté de la main-d'œuvre, les gerbes en restent trop souvent debout sur le champ jusqu'à la chute de la première neige, sinon après. J'en ai maintes fois vu qui ont passé tout l'hiver sans pouvoir être ramassées, à plus forte raison battues.

Ajoutons, avant de terminer le chapitre climat, qu'en Canada l'immense baie d'Hudson, Méditerranée chargée en été des glaces du Pôle Nord qu'y amène le courant sous-marin, est le grand réfrigérateur,

[1] On fait venir, à grand renfort de réclame, de 35 à 40.000 hommes de l'Est pour aider à la moisson de l'Ouest chaque année.

l'inépuisable glacière du continent septentrional. C'est ce qui explique que le Manitoba, qui lui est contigu, est plus froid que l'Alberta, qui confine pourtant aux neiges des montagnes Rocheuses. Et voilà pourquoi la ligne isothèrme dont j'ai déjà parlé ne va pas sans biaiser de l'Est à l'Ouest, mais part d'un point manitobain pour aboutir en Alberta presque trois degrés plus au Nord.

Ainsi que nous l'avons vu, la prairie des trois provinces étant complètement dépourvue de tout arbre, les essences forestières de l'Ouest Canadien ne peuvent être ni nombreuses, ni bien répandues, excepté dans le Nord du territoire qui nous occupe. Là commence la grande forêt subarétique, qui ne se termine qu'aux plages désolées parcourues par Esquimaux et Dénés, dans leurs incessantes pérégrinations à la recherche de leurs misérables moyens de subsistance. Cette forêt se compose surtout, de fait presque exclusivement, de quatre ou cinq espèces d'arbres : le pin noir *(Pinus contorta)*, dans les endroits sablonneux ; l'épinette noire *(Abies nigra)* et l'épinette blanche *(A. balsamea)*, dans les régions moins arides ; [1] le liard *(Populus balsamifera)*, le long des rivières ; le tremble et le bouleau *(Betula papyracea)*, là où le sol est assez riche pour les faire vivre.

A ce propos, je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ici ce que j'écrivais moi-même, il y a quelque temps, d'une région plus fortunée du Manitoba, en y intercalant seulement le nom scientifique des arbres et arbrisseaux non encore précisés de cette manière. Je parle du flanc de la « montagne » de Pembina, où « toutes les essences forestières du pays semblent s'être donné rendez-vous ».

« Ce sont d'abord deux espèces de peupliers, à savoir le tremble, dont les feuilles frissonnent sous la brise, et le liard, dont les puissantes racines et l'extérieur rugueux dénotent une vigueur qui n'est souvent qu'apparente. Puis s'y dressent le chêne *(Quercus alba)*, roi des forêts, qu'on ne trouve nulle part ailleurs à l'Ouest du Manitoba, [2] et dont la noueuse ramure semble défier l'orage ; l'érable à Giguère *(Acer nigrum)* et l'orme canadien *(Ulmus americana)*, qui fouillent les profondeurs du sol pour les sucs dont ils se nourrissent ; le frêne des montagnes *(Fraxinus americana)*, à la parure endeuillée d'un vert sombre ; le bouleau, à l'écorce argentée et parfaitement incorruptible ; [3] voire même, en certains endroits près de l'eau, quelques tilleuls *(Tilia americana)* de bonne taille, dont la fleur est si appréciée des malades de l'Ancien Monde.

« On y trouve, en outre, de nombreux arbustes, comme l'aune *(Alnus rubra)* et le saule, dont l'utilité économique est moins évidente, ainsi qu'une espèce de viorne, dont les bouquets de fruits rouges (le *pembina*), ont donné leur nom à toute la contrée, sans compter le prunier sauvage

[1] Les Canadiens appellent épinette une espèce de sapin remarquable par le piquant de ses feuilles.

[2] Excepté dans l'île Vancouver, océan Pacifique.

[3] Cette écorce, qui sert d'ailleurs à la confection de toutes sortes de récipients indiens, et même de canots, est si incorruptible, qu'en Colombie Britannique les sauvages s'en servaient autrefois en guise de goudron, pour empêcher de pourrir les pieux qu'ils plantaient en terre. Le bout du pieu finissait bien par s'en aller en poussière, mais l'écorce restait intacte.

(Prunus virginiana), le noisetier *(Corylus americana)*, le merisier *(Cerasus virginiana)* et le cenellier *(Crataegus Crus-galli)*, aux cruelles épines, qui tous se chargent, en automne, de petits fruits ou baies, dont l'importance au point de vue alimentaire n'échappera à personne.

« Si, à ces produits de la forêt, nous ajoutons les framboises *(Rubus strigosus)* et les groseilles *(Ribes rubrum)*, les cassis *(R. floridum)* et plusieurs espèces d'airelles *(Vaccinium)*, nous devrons avouer que, tout ingrate qu'elle ait pu, de prime abord, paraître au cultivateur, cette région ne laissait pas que de posséder certains avantages réels pour le pionnier ». [1]

Il n'est pourtant que juste d'admettre que, comme bois marchand, ces arbres n'offrent pas une grande importance. Ils ne sont jamais bien gros, les grands vents de l'Ouest les secouant trop pour que même l'excellente terre où ils poussent puisse assurer leur croissance. A part trois ou quatre places sur la lisière de la grande forêt du Nord, on n'exploite encore nulle part leur bois.

Ainsi que je l'ai dit, ces différents arbres ou arbrisseaux s'élèvent surtout sur le versant de quelques collines, qui rompent, par leurs contours arrondis, la monotonie de nos interminables plaines. Car, étant donné leur prodigieuse étendue, on ne change point leur complexion générale en leur accordant l'agrément de quelques élévations, qui passent pour des montagnes.

C'est ainsi qu'au Manitoba nous avons, à l'Ouest-Nord-Ouest, le *ridge*, ou dos d'âne appelé monts Dauphin, que les Anglais connaissent sous le nom de *Riding Mountains*, et, plus au Nord, la « montagne » au Canard, avec, encore plus au Nord, le mont Porc-Épic, tandis qu'au Sud-Ouest de la même province, s'élève la colline de Pembina, déjà partiellement décrite, qui se prolonge bien loin dans les États-Unis.

Plus à l'Ouest, la province de la Saskatchewan possède le soi-disant mont Castor, avec la « montagne de Tondre » (Amadou), juste à l'Ouest. Au Nord de l'une et de l'autre de ces élévations s'étend, de l'Est à l'Ouest, la chaîne des monts Pasqua, et, au Sud, tout près de la frontière des États-Unis, se dressent ce que les métis appellent la montagne de Bois, à l'Est des monts Cyprès, et, au Nord, les collines de l'Ours — sans compter quelques autres redressements de terrain qui diversifient aussi quelque peu les plaines de l'Alberta. [2]

Mais, qu'on ne l'oublie pas, si je qualifie le tout de montagnes, c'est purement pour me conformer à la langue du pays. Ces prétendues montagnes sont à peine des collines, dont le sol est généralement aussi favorable à la culture que celui de la plaine, bien que, la plupart du temps, de qualité différente. Le bleu de ciel que leurs contours revêtent à distance est trompeur. Arrivé au pied de ces fameuses éminences, on est tout surpris de ne trouver, souvent, qu'une simple côte plus ou moins raide, au lieu de la rampe abrupte et élevée dont l'aspect vous impressionnait tant quinze ou vingt milles en arrière.

Par où l'on voit que l'absence de réelles chaînes de montagnes dans

1 MORICE, *Histoire de l'Église dans l'Ouest*, vol. III, p. 224-225.
2 Généralement plus dépourvues de notables éminences.

l'Ouest Canadien ne rend pas l'orographie de cette contrée absolument nulle, puisqu'elle possède un certain nombre de collines de caractère plus ou moins prononcé.

Quant à la partie normale du pays, c'est-à-dire la plaine, son altitude varie entre 772 pieds, que nous lui trouvons à Winnipeg, et 3500, qu'elle atteint juste à l'Ouest de Calgary, dans le Sud. Saskatoon, au Nord central, a 1589 pieds d'altitude ; Régina, au centre Sud, 1897 et Edmonton, au Nord-Ouest, 2185.

On peut dire, qu'à part certaines rares exceptions, comme Moose Jaw, qui est dans un bas-fond, le pays se relève régulièrement et constamment — bien que d'une manière presque imperceptible — au fur et à mesure que vous vous dirigez vers l'Ouest. De fait, Lestock et Biggar, sur le C. N. R., et McLean, sur le C. P. R.,[1] sont à peu près les seuls points culminants que vous rencontrez en allant de l'Est à l'Ouest, ou *vice versa*, c'est-à-dire que chacune de ces places est légèrement plus élevée que toutes celles d'alentour.

Nous avons vu que les plaines sur lesquelles elles se trouvent étaient dénuées d'arbres. La disette de bois de chauffage qui s'ensuit n'en rend que plus nécessaire le recours à quelque autre combustible, dans un pays où les hivers ne sont pas des plus doux. Les sauvages y substituaient autrefois ce que les métis appelaient le *bois de vache*, qui n'était autre que la fiente de bison desséchée. J'ai moi-même vu faire servir à un usage identique la bouse de vache domestique et même le crottin de cheval. Mais l'on comprendra, qu'aujourd'hui du moins, ce n'est là qu'un expédient, qui ne peut remplacer efficacement le bois de chauffage.

Heureusement que la nature a pourvu à l'absence de ce dernier. En effet, outre les céréales, à la culture desquelles monts et prairies se prêtent admirablement, les uns et les autres, les prairies surtout, offrent à l'homme certains produits naturels qui n'exigent que la peine de les ramasser, recélant dans leur sein des minéraux qui n'ajoutent pas peu à la richesse du pays.

Le principal est naturellement le charbon de terre, dont nos plaines, en particulier celles du *Far-West*, sont remarquablement bien pourvues. J'ai vu en Alberta des ruisseaux qui coulaient des eaux rougeâtres sur un lit de houille, tandis que, dans le Sud de la Saskatchewan, des couches du précieux minéral se voient à fleur de terre — si l'on peut appeler minéral ce qui, dans ce dernier cas, n'est que du lignite, c'est-à-dire un produit d'origine végétale, puisqu'il provient de la décomposition de plantes ou de bois existant comme tels à une époque géologique reculée.

Bien que ce charbon ne soit pas partout de première qualité, étant parfois, comme nous venons de le voir, du simple lignite ou de la houille assez molle et chargée de gaz, on commence à l'exploiter sur une grande échelle. L'une des questions économiques les plus brûlantes qui agitent à l'heure actuelle le monde commercial du Canada, est précisément le problème des frais de transport de ce produit dans les provinces de l'Est, qui en sont dépourvues.

[1] On verra plus loin le sens de ces initiales, qui sont uniformément employées pour désigner des lignes de chemins de fer.

Dans tous les cas, les gisements carbonifères de la Saskatchewan et surtout de l'Alberta sont assez abondants pour alimenter pendant des siècles les cuisines et les fourneaux de tout le Canada. On les trouve, en particulier, dans les environs de Lethbridge et à Drumheller, au Sud, près de Morinville, au Nord, ainsi qu'à une place dont le nom, Anthracite, indique assez l'excellence du combustible qu'on en retire.

Le Manitoba a aussi quelques mines de charbon, dont la principale se trouve dans la vallée de la rivière Souris.

On a autrefois recueilli de l'or en poudre dans les cours d'eau de l'Alberta, mais pas en quantité suffisante pour justifier des recherches suivies.

On a aussi découvert du minerai de fer sur différents points de l'Alberta. On assure même qu'il existe, au pied de la montagne de l'Orage *(Storm Mountain)*, une veine d'hématite de quarante pieds d'épaisseur, dont les éléments contiennent 67 % de fer.[1] D'autres veines importantes du même minerai se remarquent aussi dans le district de Macleod. Les capitaux ont seuls manqué jusqu'ici pour développer les richesses que notre sol cache dans son sein.

On fait d'excellente brique dans l'Ouest. Celle de Claybank, dans le Sud de la Saskatchewan, est déjà fameuse pour son extraordinaire dureté. Elle est cuite à une chaleur prodigieuse, et, naturellement, se vend bien plus cher que la brique ordinaire.

A Bruno, dans le Nord de la même province — relativement à sa partie colonisée — on fabrique aussi de la tuile creuse, dont l'usage s'étend de plus en plus pour la construction des murs et des cloisons, auxquels on veut donner solidité et protection contre le feu.

Je connais, en outre, une vallée de la Saskatchewan dont les falaises sont composées d'une argile qui sera, je crois, avantageusement utilisée pour la céramique. D'autres points, cette fois du Manitoba, renferment les éléments bruts d'un ciment qui est déjà en exploitation.

Bien que la plupart des régions de l'Ouest soient caractérisées par une extraordinaire absence d'accidents de terrain, les vallées, parfois très profondes si l'on considère leur peu de largeur, ne sont pas si rares qu'on pourrait le croire. La plus fameuse est celle de la Qu'Appelle.[2]

« Rien de frappant pour le voyageur qui parcourt les immensités assez monotones de l'Ouest comme la subite apparition de cette vallée. Là comme ailleurs, la prairie, vaste et fertile, est dépourvue de grands accidents de terrain. Ses horizons sont toujours les mêmes, et le cavalier qui traverse ces interminables distances, s'ennuie facilement lorsque, soudain, sa course est arrêtée par un obstacle auquel rien ne l'avait préparé. C'est une gigantesque crevasse dans le sol, dont les parois, s'écartant l'une de l'autre de distance en distance, font place à une chaîne de lacs poissonneux reliés ensemble par une petite rivière aux méandres

[1] *Farming and Ranching in Western Canada*, p. 33 ; s. d., s. l.

[2] Ce nom à l'aspect étrange est une contraction métisse du français « qui appelle », expression qui a trait aux cris posthumes d'un guerrier indien appelant à lui sa fiancée, d'après une légende des Cris. Il sert en même temps à expliquer les échos qui se font remarquer dans cette vallée.



paresseux. Nous avons nommé la Qu'Appelle et sa vallée, accident de la nature qui recèle un site parfaitement enchanteur.

« C'est au printemps surtout que celui-ci paraît avec avantage, alors qu'un rideau de verdure, trembles et saules au feuillage d'un vert tendre, forme comme un encadrement des plus gracieux aux lacs qui y dorment paisiblement, ou dont les vagues bercent mollement blanches mouettes et huards au cri plaintif, qui vivent des innombrables poissons que recèlent leurs eaux. Çà et là, une sinuosité, un repli de terrain qui s'élargit en descendant, servent comme de trait d'union, tout en formant un raidillon entre la prairie environnante et les bas-fonds de la vallée. »[1]

Variant entre un demi-mille et un mille et quart de large, la vallée de la Qu'Appelle en a peut-être deux cents de long sur quelque cinquante mètres de profondeur. Elle abrite dans son sein les replis sinueux de l'humble cours d'eau du même nom, sans compter six beaux lacs, dont trois peuvent s'apercevoir à la fois d'une seule éminence. Cette mention de la Qu'Appelle nous amène à la considération du système hydrographique de l'Ouest Canadien.

On comprendra que, dans un pays si plat et généralement si peu boisé, ce système ne soit pas des plus compliqués. En fait de rivières à dimensions respectables, il n'en compte guère que deux, la rivière Rouge et la Saskatchewan, la première dans le coin Sud-Est de notre Ouest, la seconde en travers des grandes plaines du Nord.

Le premier cours d'eau, que les Américains appellent la rivière Rouge du Nord, pour le distinguer d'un autre de nom analogue, qui est le plus méridional des tributaires importants du Mississipi, prend sa source dans le lac du Coude, au Minnesota. Après une première course du côté du Sud, il se détourne soudain et ne tarde pas à se diriger vers le Nord, traverse une partie du Manitoba et se jette dans le lac Winnipeg (ou Eau Sale). Il a 665 milles de long, dont 140 seulement en territoire canadien.

Cette rivière, bien que de dimensions assez importantes, est fameuse pour ses interminables méandres, qui ont été chantés par le poète américain Whittier.

Out and in the river is winding
The links of its long, red chain.
Through belts of dusky pine land
And gusty leagues of plain.[2]

Bien plus importante est la Saskatchewan, qui constitue la grande artère fluviale du pays tout entier. Elle est totalement canadienne, et, pour suivre les Anglais qui ne sont pas forts en nomenclature géogra-

[1] MORICE, *Hist. de l'Église*. vol. II. p. 212-213.
[2] Traduction en prose :

De côté et d'autre la rivière déroule en méandres
Les anneaux de sa longue chaîne rouge ;
Au travers de zones couvertes de sombres pins
Et de lieues de plaine harassées par les vents.
— *The Red River Voyageur.*

phique, elle se compose de deux branches bien distinctes : celle du sud, qui est en réalité la rivière des Gros-Ventres [1], et celle du nord, la vraie Saskatchewan, qui était autrefois connue comme la rivière du Pas après sa jonction avec la branche méridionale.

L'un et l'autre des deux importants cours d'eau qui concourent à la formation de cette dernière prennent leur source dans les montagnes Rocheuses, celui-ci entre le 52e et le 53e degrés de latitude, celui-là non loin des États-Unis. Après avoir formé comme un arc irrégulier, dont la Saskatchewan du Nord serait la corde, plutôt lâche et peu directe, la soi-disant Saskatchewan du Sud se réunit à la branche nord quelques milles en dessous de Prince-Albert, par le 53e degré de latitude.

C'est maintenant un véritable fleuve, large et rapide, qui, ayant traversé le lac Bourbon (le *Cedar L.* des Anglais), se jette dans le lac Winnipeg après un cours de quelque 1 300 milles.

La Rouge et la Saskatchewan ont eu autrefois leur importance commerciale. Depuis longtemps, les chemins de fer ont fait disparaître les lignes de bateaux à vapeur qui suivaient leurs cours, ce qui, naturellement, ne s'applique en ce qui est de la Rouge qu'à sa partie supérieure.

Le principal affluent de cette dernière est l'Assiniboine, qui lui vient de l'Ouest après avoir lui-même reçu en chemin les eaux peu pressées de la Qu'Appelle et de la Souris. L'embouchure de l'Assiniboine, qui est à peine navigable à des bateaux à rames dans les derniers jours de l'automne, [2] se trouve là où s'élève aujourd'hui la grande ville de Winnipeg.

Quant à la Saskatchewan, le plus important de ses tributaires au Nord est la rivière Bataille (en anglais *Battle R.*), qui a donné son nom à Battleford (le Gué de la Bataille), où les deux cours d'eau se réunissent, [3] et, dans le Sud, la rivière à l'Arc et sa voisine la rivière du Coude, sans compter la rivière la Biche (la *Red Deer* des Anglais).

On pourrait ajouter à ces différents cours d'eau la rivière Castor qui, après une assez longue course à l'Est dans la partie nord de l'Alberta et de la province aujourd'hui nommée Saskatchewan, fait un détour à angle droit juste après avoir reçu la décharge du lac Vert, et va de là se promener dans le Nord, où elle ne tarde pas à se perdre dans un dédale de grands lacs encore mal connus.

En limitant à deux le nombre des fleuves de l'Ouest Canadien, je ne considère cette contrée que dans sa partie maintenant habitée par des blancs. Mais, juste à l'Est du lac Winnipeg, dans des régions non encore colonisées parce que trop boisées et quelque peu rocailleuses, toujours dans les limites du Manitoba actuel, par conséquent dans celles que nous nous sommes fixées, nous avons, à part le déversoir de cette im-

[1] Tribu siouse dont le nom propre est Hidatsa, Indiens qui étaient les proches parents des Corbeaux, — les aborigènes avaient des noms distingués !

[2] Il paraît néanmoins qu'en 1877 une compagnie de transport mit sur cette rivière un bateau à vapeur qui remorquait jusqu'au bourg de Portage-la-Prairie un chaland chargé de marchandises, après quoi la dite compagnie tripla ses effectifs. Mais cette exploitation ne dura que trois ans. Cf. A.-C. GARRIOCH, *First Furrows*, p. 330 ; Manitoba, 1923.

[3] Site de la première capitale des Territoires du Nord-Ouest.

mense pièce d'eau (le l. Winnipeg), au moins deux autres importantes rivières. Ce sont, du Nord au Sud, la Berens et la Winnipeg.

La première, qui accourt de la province voisine de l'Ontario, est un cours d'eau de caractère fort irrégulier : grandes nappes résultant d'expansions de son lit aux tournants, parfois même véritables bassins lacustres formés par l'écart réciproque de chacune de ses rives. La Berens traverse une contrée absolument déserte et peu faite pour la colonisation, quelques rares bandes de Cris y ayant seules élu domicile. Elle n'a pas plus tôt pénétré dans le Manitoba qu'elle se divise en deux branches, dont celle du Sud prend le nom de rivière aux Pigeons, tandis que l'autre garde le nom de Berens jusqu'à son embouchure.

Bien que ces deux rivières soient en réalité le résultat de la division d'un seul et même cours d'eau, on ne peut guère les regarder comme une simple bifurcation formant un delta ordinaire. La branche sud est considérée comme distincte de l'autre ; elles n'ont chacune pas loin de cent milles de long, et, après s'être considérablement éloignées l'une de l'autre, elles se rapprochent mutuellement pour se jeter dans le lac Winnipeg à pas plus de huit milles de distance.

Quant à la fougueuse rivière qui porte le nom de cet immense bassin, elle apporte à son extrémité méridionale le tribut des eaux du lac des Bois, superbe nappe jonchée de centaines d'îles qui s'étend juste à l'est de la frontière manitobaine, c'est-à-dire dans l'Ontario. Comme la Berens et la Pigeon, la Winnipeg est très tortueuse et de largeur fort variable. Elle forme, à environ 25 milles de la magnifique pièce d'eau dans laquelle elle se jette après une course fort mouvementée, un petit lac à contours irréguliers, affectant les grandes lignes d'un T majuscule, fort important pour notre ville, dont les habitants, même anglais, le connaissent sous le nom de lac du Bonnet.

C'est à une certaine distance en amont, à une chute de quarante pieds dans la rivière, que la capitale manitobaine va chercher l'énergie électrique qui l'éclaire la nuit et fournit le jour le pouvoir nécessaire à ses usines et ateliers.

Le Nord-Ouest canadien abonde en lacs de toutes dimensions, dont quelques-uns des plus importants se trouvent dans le coin sud-est de ce qui est aujourd'hui le Manitoba. Mais, à part ces derniers, l'Ouest tel que nous l'avons circonscrit en possède fort peu. Le plus grand de tous est le lac Winnipeg, déjà maintes fois mentionné. Il se trouve à une quarantaine de milles au nord de la ville qui lui a emprunté son nom.

Le lac Winnipeg est une fort remarquable étendue d'eau, généralement peu profonde, comme sont tous les bassins lacustres de ces pays plats, qui ne mesure pas moins de 250 milles de long sur une largeur variant entre 5 et 70 milles ; superficie totale : 8 500 milles carrés environ.

Il est alimenté, indépendamment de la Rouge qui lui vient du Sud et des tributaires qu'il reçoit à l'Est, par la Winnipeg, qui se jette dans l'une de ses baies au Sud-Est, ainsi que la Saskatchewan, son principal affluent,

qui lui arrive au Nord-Ouest après avoir arrosé les plaines occidentales dans toute leur largeur.

Juste à l'Ouest de cet immense bassin, s'étendent de grands lacs à contours si irréguliers, qu'on dirait, de prime abord, toute une série de nappes distinctes. C'est d'abord au Sud le lac Manitoba, belle pièce d'eau assez large dans sa partie méridionale pour que de l'un de ses bords on ne puisse apercevoir l'autre. Il a près de 120 milles de long sur 25 de large, et sa superficie est de 1900 milles carrés.

Il décharge le surplus de ses eaux dans le lac Winnipeg par la rivière Dauphin.

Immédiatement au Nord, c'est-à-dire à pas plus de deux milles de distance, nous tombons sur un autre bassin, le lac Winnipegosis, ou petit Winnipeg, qui est très important en dépit de son nom. A partir de là se déroulent, dans une direction générale du Sud au Nord, les innombrables baies et promontoires de cette superbe nappe d'eau. Il est difficile de la mesurer exactement par suite de ses grandes irrégularités. Elle doit avoir quelque chose comme 125 milles de long, mais la ligne de son périmètre en a peut-être quatre fois autant. En largeur, il compte une moyenne de 12 à 25 milles, et ses eaux, claires et facilement soulevées par l'orage, peuvent couvrir une superficie de 2000 milles carrés.

Le lac Winnipegosis a pour déversoir la rivière Poule d'Eau. Bien que formant le trait d'union entre ce bassin et le lac Manitoba qui, ainsi qu'on l'a vu, se touchent presque, cette rivière trouve le moyen de faire une promenade de pas moins de 28 milles entre les deux. Elle coule d'abord directement au Nord, puis droit au Sud, après avoir visité à la hâte, à l'angle septentrional de son cours, un lac de 18 milles de long qui porte le même nom qu'elle.

Un détail ou deux donneront une idée des dimensions et de la forme de ce lac. Lorsque vous vous rendez de son extrémité méridionale à la moderne mission de Camperville,[1] près de sa côte occidentale, vous avez à contourner et doubler un promontoire de 25 milles de long, dont la partie sud constitue un isthme étroit, et, au Nord de la pointe du dit promontoire, qui s'avance juste au beau milieu du lac, vous avez une île — l'île aux Bouleaux — qui n'a pas moins de 18 milles sur 5.

Au Sud, et à quelque distance de là, se trouve le bien moindre, mais historique, lac Dauphin, qui a peut-être 28 milles de long et se décharge dans le lac Winnipegosis par la rivière à la Mousse *(Mossy R.)*.

Toutes ces pièces d'eau sont très poissonneuses. On en exploite les richesses avec des résultats fort encourageants. Par exemple, le seul lac Winnipegosis rapporte déjà, en certaines saisons, des caisses de bon poisson en nombre suffisant pour remplir tout un train chaque semaine. On l'expédie jusqu'à New-York, où on le vend le triple de son prix originel. Ce commerce, m'assure-t-on, occasionne des opérations dont les totaux se chiffrent par millions de dollars.

Le poisson le plus important, comme le plus abondant, est le fameux corégone, ou poisson blanc *(Coregonus albus)*, dont la chair est à celle

[1] Ainsi nommée en l'honneur du P. Camper, O. M. I., grand missionnaire des Sauteux.

des autres habitants des lacs et rivières, ce que le bœuf est aux autres espèces de viandes ; on s'en nourrit sans jamais s'en fatiguer.[1] Ce poisson pèse de quatre à douze livres anglaises, et il a l'avantage de se conserver bon, même gelé. Pour l'utiliser en hiver, au lieu de l'écailler, on en fait dégeler la surface, alors que la peau s'en détache comme le fourreau d'un glaive.

Si, au point de vue économique, aucun de nos poissons ne peut lui être comparé, il ne s'ensuit pas qu'aucun autre n'ait des qualités gastronomiques appréciables, et ne puisse même lui être momentanément préféré. C'est ainsi que nos lacs et rivières nourrissent différentes espèces de truites : la truite saumonée *(Salmo Hoodii)* et la grosse truite des lacs *(S. namaycush)*, sans compter de plus petites espèces. Elles sont toutes d'excellents poissons ; mais, n'allant malheureusement pas par bancs comme le corégone, elles ne peuvent se prendre qu'en petit nombre.

Nous avons aussi le doré *(Lucioperca americana)*, dont les gourmets d'Europe apprécieraient la saveur ; le brochet *(Esox lucius)*, vorace par ici comme partout ailleurs ; la loche *(Lota maculosa)*, tout aussi vorace mais moins dangereuse aux autres poissons.[2] Sa chair est flasque et très blanche, mais se mange facilement quand elle est bien préparée.

N'oublions pas l'esturgeon *(Accipenser rupertianus)*, bien que ce poisson géant ne puisse avoir la même importance économique, par suite de sa rareté relative. Il n'atteint point chez nous les proportions quasi-monstrueuses que je lui ai vues en Colombie britannique, et il est rare d'en trouver dans nos eaux dont le poids excède 150 livres anglaises. Comme goût et préparé de certaine manière, il est fort succulent, mais on s'en fatiguerait.

Je négligerai toute mention des nombreuses carpoïdes que renferment aussi nos lacs et cours d'eau. Comparées aux poissons que je viens de nommer, c'est un fretin sans importance, fade et plein d'arêtes, qu'on fait généralement servir à l'alimentation des chiens.

Indépendamment des grands lacs ci-dessus mentionnés, nos prairies en contiennent un certain nombre de bien moindres dimensions, comme les deux lacs La Plume (les *Quill Lakes* des Anglais), en Saskatchewan ; le lac Froid, pièce d'eau de 16 milles de long et de forme presque circulaire, que, par extraordinaire, on dit très profonde, à cheval sur la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta ; le lac la Biche, 22 milles de longueur, dans le Nord de l'Alberta, sans compter de plus grands bassins dans le Nord inhabité, et par conséquent en dehors de notre cadre.

A tout cela, il faudrait aussi ajouter un certain nombre de nappes de dimensions encore plus modestes, cinq ou six milles tout au plus, comme

[1] Je trouve après coup la confirmation de mon dire dans un petit livre de Mgr Taché, premier archevêque de Saint-Boniface, que je n'avais pas sous les yeux en écrivant ce qui précède. Le corégone, écrivait ce prélat, il y a une soixantaine d'années, « n'est presque pas du poisson dans le sens indiqué plus haut ; de toutes les espèces que possède le pays, c'est incontestablement la plus agréable au goût, la seule qui soit tolérable comme nourriture habituelle et unique » *(Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 169, réimpression de Montréal, 1901).

[2] J'en ai pris une qui contenait déjà un poisson tout entier dans ses flancs élastiques. Il avait mordu à l'appât, et la loche l'ayant aperçu s'était précipitée sur lui et l'avait avalé tout rond, avec l'hameçon dont il était embarrassé.

le lac la Vieille,[1] aujourd'hui Johnson, dans la Saskatchewan méridionale, le lac Plat (*Shoal* en anglais), un peu plus grand et où Winnipeg s'approvisionne d'eau, etc. On pourrait, en outre, mentionner une foule d'étangs naturels, dont plusieurs sont à sec en automne, et sur lesquels prennent leurs ébats, au printemps, des canards de toute espèce, à côté de la bavarde poule d'eau et d'une multitude d'autres oiseaux aquatiques.

C'est, à cette saison une exubérance de vie, une animation bruyante dont le chasseur sait tirer parti, et que l'Indien du temps jadis était aussi loin de négliger.[2] Cette considération nous amène à l'étude de l'aborigène et de ses moyens de subsistance. Nous venons de mentionner le poisson ; examinons maintenant la faune de son pays, après l'avoir décrit lui-même dans ses divisions ethniques, dans sa vie journalière, ses manières et ses coutumes, programme assez chargé, que nous essaierons pourtant d'exécuter le plus brièvement possible.

[1] Ce nom consacre une intéressante légende indienne.
[2] D'autant plus qu'il n'y avait alors aucune restriction légale réglementant la chasse du gibier emplumé.

CHAPITRE II

Notions ethnographiques.

Il y a deux cent cinquante ans, trois races distinctes se partageaient l'immense territoire que j'ai essayé de décrire. C'étaient les Algonquins, les Sioux représentés par les Assiniboines, et les Dénés, dont une tribu, celle des Montagnais, avait son avant-garde méridionale à la lisière des forêts et prairies au nord de cette contrée — sans compter la tribu des Sarcis, si l'on peut dire sans se tromper qu'elle s'était déjà incorporée dans la confédération des Pieds-Noirs, au Sud-Ouest.

La famille aborigène des Algonquins, que Schoolcraft avait imaginé d'appeler algique (nom qu'on lui donne encore dans certains milieux arriérés d'Europe), était ainsi appelée d'une importante tribu apparentée de l'Est canadien. S'il faut en croire un ethnologue américain, ce vocable voudrait dire « place où l'on harponne le poisson et l'anguille ». Cette race est, en tant que territoire, peut-être la plus importante, parce que la plus répandue, de toutes les familles indigènes de l'Amérique au Nord du Mexique.

De fait, non seulement elle peuplait autrefois le Canada de l'Atlantique aux montagnes Rocheuses, à l'exception de maigres enclaves qu'elle laissait aux Iroquois, sur le Saint-Laurent, le lac Érié et la baie Géorgienne, ainsi que des territoires des Dénés et des Assiniboines dont il sera question en temps et lieu, mais les flots de cette race s'étaient déversés jusque dans la plupart des États de la Nouvelle-Angleterre, à l'Est, inondant, à l'Ouest, ce qui est devenu le Michigan et une partie du Minnesota, le Wisconsin et l'Illinois (qui a pris le nom de l'une de ses divisions ethniques), ainsi que l'Indiana et le Kentucky, sans compter une importante enclave juste à l'Ouest du Névada.

Inutile d'entrer dans le détail de ses innombrables tribus. Bornons-nous à celles qui peuplaient le territoire qui nous occupe, tout en faisant remarquer, pour faciliter leur identification, que les Micmacs et les Abénaquis de l'Est canadien étaient leurs frères par le sang.

Dans l'Ouest, ils étaient divisés en trois tribus principales, celle des Saulteux, ou Sauteux, celle des Cris et celle des Pieds-Noirs, dont les deux premières se peuvent à peine distinguer au point de vue linguistique.

Les Sauteux, que les Anglais connaissent plus communément sous

le nom de Chippeways [1], par abréviation de leur nom indigène Ojibways, sont ainsi appelés des gens de langue française en l'honneur du Sault Sainte-Marie, qui sépare le lac Supérieur du lac Huron, d'où ceux de l'Ouest vinrent originairement. Quant à eux, à l'instar d'une foule de races primitives, ils s'intitulent modestement « les Hommes », comme s'ils se croyaient le type accompli du genre humain.

Physiquement ce sont de beaux hommes pour des sauvages, d'une taille d'environ 173 cm., mais avec des traits plutôt grossiers, une bouche de grandeur démesurée, un nez assez proéminent, busqué chez les hommes et un peu aplati chez les femmes. Comme c'est l'habitude parmi les aborigènes américains, leurs pommettes sont saillantes, leur tête grosse et le crâne porté à la brachycéphalie.

Parce qu'ils sont entichés de leurs anciennes coutumes, et partant très conservateurs et amis de la routine. Mgr Taché put, en les contemplant il y a soixante ans, les décrire à l'état de nature, ou peu s'en faut. « Ils se tatouent », écrivait-il alors, « se livrent à leurs ridicules et souvent cruelles superstitions, tout comme s'ils n'en avaient jamais entendu démontrer la folie. En retour, ceux qui embrassent la religion dans l'âge mûr s'attachent à leur foi avec une grande constance et fermeté...

« Les Saulteux aiment passionnément les rassades et autres verroteries de ce genre. Ils se chargent de colliers, se fendent les oreilles pour y attacher toute une enfilade d'ornements aussi ridicules qu'incommodes : d'énormes anneaux, des chaînes grossières, de vieux rouages de montres ou de pendules, des morceaux informes de cuivre, de fer blanc, etc. Aussi leurs pauvres oreilles ressemblent assez à la sale boutique d'un orfèvre ruiné » [2].

Ils ne sont pas mieux au point de vue psychologique. Fiers et orgueilleux, ils ne sentent aucunement le besoin d'améliorer leur sort en adoptant les manières de ceux dont ils ne peuvent pourtant s'empêcher d'admirer les produits mécaniques et autres. De tous les sauvages de l'Ouest Canadien ce sont, avec les Pieds-Noirs (type indien plus noble et plus engageant à tous égards), les plus difficiles à convertir au christianisme. Ils prennent bien, et avec quelle avidité ! la funeste eau de feu du blanc qui s'est aventuré chez eux ; mais ils ne veulent ni de sa religion ni de son genre de vie.

Aujourd'hui même, la grande majorité des Sauteux sont païens, traînant leur vie oiseuse et désœuvrée, leurs habitudes d'indolence et de crasse, le plus près possible des blancs dont ils briguent les faveurs et recueillent les oripeaux, sans vouloir les imiter autrement qu'en une partie de leur costume — cette petite concession à la civilisation même est bien plutôt le fruit de la paresse que l'indice du moindre sentiment de progressivité.

On verra plus loin ce qu'on entend par *tipi* dans l'Ouest. Les leurs avaient originairement cela de remarquable qu'elles étaient couvertes en écorce de bouleau et en nattes faites d'herbages.

[1] Bien que certains d'entre eux, voulant sans doute faire parade de leur science (?), les appellent aussi Saulteaux, ou même Salteaux !

[2] *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 94, 95.

Un autre point de leur économie domestique qui leur était sinon propre, du moins plus commun qu'à d'autres, était le riz sauvage (*Zizania aquatica*), la folle avoine des anciens « coureurs de bois », qui entrait pour une partie notable dans leur alimentation. La possession de champs naturels de ce produit fut même une des principales causes de leurs guerres avec les Dakotas, les Renards et autres aborigènes des États-Unis.

Originairement les Sauteux étaient des sauvages des bois, et le sont restés autant qu'ils ont pu. C'est dire qu'un grand nombre n'appartiennent point à notre Ouest. Autrefois au nombre d'environ 30 000, il est fort difficile de donner un chiffre représentant correctement ceux de leurs descendants qui errent aujourd'hui sur les plaines de l'Ouest et leurs environs immédiats [1]. Il semblerait qu'ils sont encore en tout, ou étaient il y a quinze ans, de 44 000 à 45 000, dont 17 000 au Canada. De ce dernier nombre, environ 8000 promènent leur vie irrésolue et souffreteuse dans les limites du territoire qui nous occupe.

Les Sauteux se sont toujours montrés les ennemis des Assiniboines et même des Cris.

Une sous-tribu qui leur est apparentée, bien que d'autres préfèrent la rattacher aux Cris, est celle des Maskégons, ou sauvages des Marais (du mot *machkeg*, marais). Cette branche a pour habitat les bords marécageux de la baie d'Hudson, ainsi que les terres qui avoisinent les groupes de lacs aux environs des fleuves qui se jettent dans cette même mer intérieure. Ces nouveaux Algonquins ont un caractère différent de celui de leurs parents sauteux. Autant ceux-ci sont altiers, indomptables et sociologiquement inchangeables, autant ceux-là sont doux, ennemis du sang et ouverts aux influences de notre civilisation — sans l'être pourtant au même point que les Dénés, dont nous traiterons peut-être plus loin.

Par ailleurs, les Maskégons à l'état de nature ne paraissent pas avoir été beaucoup plus moraux que les Sauteux. Les métis sont nombreux parmi eux, circonstance qu'explique assez leur familiarité avec les comptoirs établis sur la Côte pour le commerce des fourrures.

Ils se sont même construit des maisons à l'européenne, c'est-à-dire en troncs d'arbres superposés, et cultivent maintenant de petits morceaux de terre.

Il est encore plus difficile de donner une idée exacte de leur population que de celle des Sauteux, vu qu'ils sont assez souvent mêlés à d'autres Indiens dans les réserves desquels ils ont été parqués. S'il faut en croire le *Handbook of American Indians*,[2] il y avait en 1889, 1254 Maskégons coudoyant les Sauteux dans les limites du Manitoba, sans compter 427 individus appartenant à la bande du Pas et un troisième groupe qui comptait 621 âmes en 1911. La même année, ils formaient une partie des 392 Indiens de l'agence du lac Canard, ce qui donne un total de 2694 âmes, qu'on peut sans crainte multiplier par 3 ou 4 pour avoir le chiffre de leur population dans les temps préhistoriques.

[1] D'autant plus que les Rapports officiels ne précisent pas souvent la tribu à laquelle appartiennent les Indiens dont ils donnent la population.
[2] Vol. I, p. 813.

Ainsi qu'on l'a déjà deviné, ces Maskégons n'avaient pas précisément leur habitat dans les limites de l'Ouest colonisable, bien qu'ils appartinssent tous au Manitoba ou à la Saskatchewan, provinces dans lesquelles, à titre de grands voyageurs et de canotiers émérites au service des traiteurs, ils ont souvent commerce avec leurs congénères des prairies, les Cris, qu'on peut regarder comme les véritables aborigènes de ces déserts herbeux.

Comme ces derniers forment le type le plus pur, et sont les sauvages les plus répandus de nôtre Ouest, il convient de nous arrêter quelque peu à la description de leurs mœurs et coutumes.

Et d'abord leur nom. C'est une abréviation de Kristenaux, forme française de *Kénistenoag*, sous lequel est connue une de leurs divisions, de même que Sioux l'est de Nadowessioux ou *Nadowe-is-siw*. Comme d'habitude, ils se donnent à eux-mêmes un nom, *Iyiniwok*, qui signifie « les Hommes » (par excellence).

Comme type physique, ils ne diffèrent guère des Sauteux, tout en étant moins grands, avec une figure souvent plus petite et des traits moins nobles. Ils sont comme eux de grands vagabonds, et, en ce qui est du teint, ils sont plus bronzés que les Maskégons parce que moins sédentaires.

Le Cris de la plaine était, on peut le dire, le seigneur et maître des immensités qu'embrassait son regard. Il allait et venait à son gré, campant en d'assez fortes bandes, par peur de ses ennemis séculaires, les Pieds-Noirs. Son habitat allait des territoires sauteux et maskégon, c'est-à-dire un peu à l'Ouest des grands lacs que nous avons admirés, à celui des Pieds-Noirs de l'Ouest, et de ce qui est maintenant la frontière américaine, ou à peu près, à une ligne irrégulière au Nord.

Suivant la Churchill à l'Est, cette ligne se dirigeait vers le Nord-Ouest, où elle traversait la rivière Castor, dont elle longeait ensuite la vallée ; puis, tournant vers le Nord, elle passait par-dessus l'Athabaska et allait aboutir à la rivière la Paix, qui servait alors de limite au territoire cris. Arrivée à l'embouchure de la Boucane (la *Smoky R.* des Anglais), elle en suivait la branche du milieu et redescendait au Sud, où elle laissait (ou du moins laisse aujourd'hui) de petits territoires à des Iroquois importés pour le service des compagnies de traite, puis à des Assiniboines venus de l'Est après avoir émigré du Sud.

Mais, règle générale, on peut dire qu'on voit aujourd'hui des Cris à peu près sur tous les points de l'Ouest, à l'exception du pays des Pieds-Noirs.

Fiers et indépendants comme les Sauteux, les Cris peuvent pourtant entendre raison, et, si la vie libre de leurs ancêtres leur sourit toujours, un bon nombre ne s'en sont pas moins faits chrétiens. Dans ces derniers temps, quelques-uns se sont même abaissés jusqu'au travail des mains, s'adonnant à la culture de la terre dans les réserves que leur a laissées le gouvernement canadien. [1]

[1] Pour ne parler que des seuls Cris de la Saskatchewan, ils n'ensemencèrent en 1924, pas moins de 7959 acres de terre qui, sans compter l'orge et l'avoine, leur rapportèrent 161 518 minots (ou boisseaux anglais) de blé.

Mais ce sont les Cris d'il y a deux cent cinquante ans que nous devons étudier. Rétrogradons.

Ils vivaient alors, et la plupart ont continué à vivre jusqu'à ces derniers temps, dans des loges portatives appelées *tipis*. La tipi est un abri de forme conique, dont la charpente consiste en une vingtaine de perches de vingt-cinq pieds environ, que l'on charrie de campement en campement. Ces perches ont leur grosse extrémité disposée en rond sur le sol, auquel elles sont fermement assujetties, tandis que le bout opposé s'incline en haut vers un point concentrique où chacune d'elles se réunit.

Le cercle formé en bas peut avoir une quinzaine de pieds en diamètre. Le revêtement de cette charpente, un toit circulaire sans murs, est aujourd'hui de prosaïque toile blanche. Il était autrefois fait de quinze ou seize peaux de bisons cousues ensemble, et le tout formait finalement comme un gigantesque pain de sucre. La partie supérieure en était laissée libre de toute couverture : c'était la cheminée.

Le feu qu'on y entretenait n'avait pas besoin d'être ardent, vu le manque de toute solution de continuité dans les parois de la loge, dont on était parfois obligé d'ouvrir la porte : un pan du revêtement laissé libre dans sa partie inférieure. Tout autour, ce revêtement portait souvent quelque représentation en couleurs d'animaux, scènes de chasse ou de guerre, etc.

Ces demeures ambulantes, si je puis m'exprimer ainsi, étaient donc chaudes. En dehors, le Cris avait, pour se préserver du froid ou satisfaire aux exigences de la modestie — vertu pas très développée chez lui — ce que les Canadiens appellent des « mitasses », espèces de jambières qui montaient presque jusqu'aux hanches, rejoignant de chaque côté le pagne, qui passait entre les jambes et sous une ceinture autour de la taille. Une peau de bison ou d'autre bête fauve, ou bien une chemisette en peau tannée, couvrait les épaules et le buste, tandis qu'une bande de fourrure ou la peau d'un petit animal servait de couvre-chef.

Des mocassins et des mitaines, jamais des gants, complétaient le costume de l'homme. Quant à la femme crise, que l'explorateur Alexandre Mackenzie était assez galant pour trouver jolie, [1] son habit de corps, chemise ou blouse, descendait jusqu'aux genoux. Il était retenu aux épaules par une corde et à la taille par une ceinture. Des manches séparées lui recouvraient, en outre, les bras.

On dépeint généralement les anciens Cris comme des gens honnêtes et hospitaliers ; mais on s'accorde aussi à les regarder comme d'une lascivité répugnante. L'échange de femmes en signe d'amitié était presque de rigueur chez eux lorsqu'ils recevaient quelque visite importante.

La polygamie florissait naturellement dans la tribu, ainsi que la loi du lévirat, ou cette prescription renouvelée du code mosaïque qui voulait qu'une veuve fût adoptée pour femme par le frère survivant de son défunt mari. Quant au divorce, il n'était accompagné d'aucune formalité. C'était surtout le fruit de quelque passion criminelle ou de l'incompatibi-

[1] « De toutes les nations que j'ai vues sur ce continent, les Kristeneaux ont les plus belles femmes », écrit-il, p. CXLIV de sa *General History of the Fur Trade* (réimpression de Toronto, s. d.)

lité de caractère. Il se faisait toutefois bien plus rare lorsqu'une naissance était venue cimenter l'union contractée entre l'homme et la femme.

En ce qui était de leurs morts, les Cris les déposaient d'habitude dans des fosses peu profondes garnies au préalable de rameaux de conifères, et les recouvraient d'une couche de pierres par manière de protection contre la dent des fauves. Sur cet amas de pierres on élevait aussi parfois un abri contre l'intempérie des saisons. Enfin, si le défunt s'était distingué à la guerre, ses restes étaient souvent juchés sur un échafaudage, sur lequel les accompagnaient ses armes et ustensiles (en pierre et en racines tressées), dont on s'imaginait qu'il aurait à se servir dans l'autre monde.

Car, à l'instar de tous les Algonquins, et, l'on peut dire, de tous les aborigènes américains, les Cris croyaient en une vie future. Leur religion était, comme presque partout ailleurs sur notre continent, faite surtout de notions animistiques, sur lesquelles se greffait la foi en un bon et un mauvais esprit *(Kitchi Manitou* et *Mitchi Manitou).*

A côté de ce dualisme manichéen, ces Indiens avaient comme un héros national dans la personne d'un Grand-Lièvre, dans lequel plusieurs voudraient voir le créateur de l'univers, bien que, comme caractère, cet être n'ait été rien moins que vénérable, ou même simplement respectable. A l'instar de son double qu'on rencontre dans la mythologie d'une foule d'autres tribus américaines, son rôle était souvent celui d'un imposteur, ou tout au moins d'un individu pour lequel le mensonge et l'artifice ont beaucoup d'attraits.

Avec la délicatesse d'un savant de cabinet pénétré d'un mysticisme inconnu des Indiens, feu le Dr D.-G. Brinton s'était imaginé de ne voir dans ce funambulesque aventurier rien moins que la personnification de la lumière, basant son identification sur une ressemblance linguistique entre le nom du lièvre en algonquin et le mot qui sert à exprimer l'idée de lumière dans les mêmes dialectes. [1] C'est très beau, mais à mon sens beaucoup trop subtil pour être américain.

N'importe, que l'idée d'un être suprême correspondait chez les Cris à celle du Grand-Esprit, et que c'était souvent de lui qu'ils attendaient les faveurs dont ils avaient besoin, bien que beaucoup essayassent de propitier son antagoniste, qu'ils craignaient plus qu'ils n'aimaient le premier.

Ils honoraient ce Grand-Esprit par certaines fêtes périodiques, parmi lesquelles ce qu'on est convenu d'appeler la Danse de la Soif tenait facilement le premier rang. D'autres fois, les chefs et les vieillards le remerciaient publiquement de ses bienfaits. Après quelques chants sacrés exécutés avec accompagnement de tambourin, la cérémonie se terminait par un banquet et l'usage solennel du calumet, très longue pipe dont le tuyau était dirigé successivement vers le Sud, séjour de la Divinité, puis vers la terre, qu'ils appelaient leur mère, vers l'Orient, patrie du soleil, et vers l'Occident, où l'astre du jour se repose d'avoir éclairé le monde.

[1] Cf. *Essays of an Americanist*, p. 132 : Philadelphie, 1890.

Ce calumet, on le sait, était toute une institution en Amérique. C'était par excellence l'objet sacré de la nation, dont toute la vertu résidait dans le tuyau, roseau de deux pieds et demi orné de plumes de toutes couleurs, maintenues par des nœuds en cheveux de femme. Ils y attachaient les deux ailes de l'oiseau le plus curieux qu'ils pouvaient trouver, ce qui lui donnait quelque ressemblance avec le caducée de Mercure.

« Dans toutes leurs cérémonies civiles et religieuses, sa présence est indispensable », écrivait, il y a longtemps, le plus grand missionnaire que l'Ouest ait connu. « Une assemblée tenue sans ce fameux manche de calumet serait, par ce seul fait, radicalement illégale ; tout y serait nul et sans effet... On l'enveloppe toujours de quelque étoffe précieuse, et quand la tribu est en marche, quelques vieux chefs sont chargés de le porter. Son exhibition ne se fait que dans les circonstances importantes, telles que les réunions où il faut conclure la paix, etc. » [1]

A côté de la Divinité comme telle et du culte assez restreint qu'on lui rendait, il y avait, aux yeux des Cris, comme une espèce d'émanation multiple du pouvoir souverain dans une infinité d'esprits qui peuplent l'univers, et dont les uns sont bons, les autres nuisibles. Ces derniers sont réputés causer les maladies, les famines générales et les contretemps dans la nature, tandis que les premiers adoptent les individus et les protègent contre les artifices des forces perverses.

Tels sont les *totems* personnels, qu'on pourrait, *salvâ reverentiâ*, comparer aux anges gardiens du système catholique. C'est là une question qui pourrait m'entraîner loin, d'autant plus que les savants de cabinet sont loin de s'entendre sur la véritable nature du totémisme. Ceux d'Angleterre, en effet, prenant pour type général l'institution telle qu'ils la trouvent surtout en Australie, voudraient l'appliquer au système en vogue en Amérique, à l'encontre, naturellement, des sociologues de ce pays, qui constatent autour d'eux quelque chose d'assez différent portant le même nom.

Or, il ne devrait faire de doute à personne que ce sont ces derniers qui ont le droit de fixer clairement ce qu'on doit entendre par ce nom, puisque le système entier est désigné partout d'un mot qui est précisément sauteux, *ototeman*, ou cris, *ototema*.

Un esprit quelconque, celui de la loutre, du castor, du hibou, de la lune ou de toute autre entité naturelle, se manifeste en songe [2] à l'individu. De suite, celui-ci se croit lié avec lui par des liens de dépendance, comme ceux du protégé vis-à-vis du protecteur. Il en portera sur lui, ou en exposera désormais, la dépouille ou l'effigie dans sa loge, l'invoquera en cas de besoin ou aux jours du danger, et montrera de la déférence à tout ce qui peut le rappeler à sa mémoire.

Voilà pour le totem personnel. A la longue, et comme insensiblement, plusieurs individus ayant le même totem pour génie protecteur en viendront à croire non seulement à la relation indiscutable entre totem et

[1] A. LACOMBE, ap. *Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec*, mai 1870, p. 109.
[2] On sait que les songes ont pour les races primitives une importance psychique de tout premier ordre, d'autant plus qu'on les considère généralement comme le moyen usuel dont la Divinité se sert pour manifester ses volontés à l'homme.

cient, mais à une espèce de parenté entre eux-mêmes découlant de leurs rapports avec le même pouvoir. Il y aura désormais les gens de l'ours, les gens du castor, les gens du crapaud, etc., et cette connexion, qui était, à l'origine, de nature intime et d'ordre religieux, aura dégénéré, ou simplement évolué, par suite d'une similarité publiquement reconnue, en une institution sociale.

Des gens à totem identique se considèreront dès lors comme unis par les liens de la plus stricte parenté, et formeront ensemble ce qu'on appelle un clan ou une *gens*. Nous avons maintenant quelque chose de purement social, bien qu'avec un reste de sentiment religieux, puisque le totem au lieu d'être honoré et considéré par une personne, l'est par un groupe de personnes, qui ont dans sa représentation extérieure comme l'écusson de leur classe, le signe sensible de leur parenté.

L'organisation en clans totémiques ne paraît pourtant n'avoir jamais été bien remarquable parmi les Cris ; mais je ne connais point de race indienne sans le totem, au moins personnel.

Une autre institution tout aussi répandue, et qui découle du totémisme même, est celle du chamanisme qui, tout en étant le premier à l'origine, est d'ordre purement religieux. J'ai montré comment s'établissait cette relation entre l'individu et son génie particulier. Or il arrivait qu'à certains signes incontestables aux yeux de l'Indien, par exemple des accès cataleptiques ou certains dérangements physico-psychiques, cet individu s'apercevait que l'esprit avec lequel il avait jusqu'alors été en rapports s'était plus intimement uni à lui et ne demandait qu'à manifester son pouvoir par son intermédiaire.

Sous l'empire de cette persuasion, cet individu se faisait alors fort de déloger et mettre en fuite l'esprit, réputé moins puissant, qui occasionnait tel ou tel trouble pathologique dans un compatriote moins fortuné. Donc, affublé d'un costume spécial destiné à en imposer à l'intrus malfaisant, le docteur improvisé s'efforçait d'entrer, au son du tambour et avec accompagnement de chants spéciaux, dans une sorte de frénésie qui le faisait, croyait-il, communier avec son propre génie.

Tout en dansant furieusement et en criant comme un possédé, il conjurait alors l'esprit plus faible qui affligeait le malade, lui lançait de violentes objurgations et finissait par le mettre en fuite, ainsi qu'il le prouvait par quelque menu objet qu'il extrayait par succion du corps du patient, et montrait triomphalement à la foule des assistants.

Tel était, tel est encore, le chamanisme des Cris et autres aborigènes américains. Telle est ce que les Anglais appellent vulgairement la « médecine » indienne, terme par lequel les sauvages eux-mêmes désignent tout ce qui est mystérieux et au-dessus de leur entendement.

Le chaman était grassement rétribué pour ses peines, et l'imagination, qui a un merveilleux empire sur les âmes simples et primitives,[1] surtout sur les femmes, réussissait parfois à améliorer l'état des malades, amélio-

[1] J'ai connu des Indiens qui moururent uniquement parce qu'ils s'*imaginaient* avoir vu dans le bois quelque vampire, ou animal fabuleux, dont la rencontre passe pour donner la mort à brève échéance.

ration qu'on ne manquait pas de mettre au crédit des insufflations du docteur indien.

J'ai parlé de la femme chez les primitifs. Ajoutons en passant que son sort était loin d'être enviable chez les Cris, qui ne la maltraitaient pourtant pas plus que les autres sauvages. Jeune fille, elle n'avait presque rien à dire dans la question de son mariage, partant de son sort futur qui, après tout, malgré la licence de la société aborigène, pouvait être irrévocable. Épouse, elle était plus ou moins l'esclave de son seigneur et maître, tout le gros de l'ouvrage domestique lui revenant de droit. Mère, elle avait à subir, ainsi qu'au retour de chacune de ses menstruations, toutes sortes de formalités aussi gênantes que superstitieuses.

Elle était alors séquestrée de toute société, sous un misérable réduit élevé à distance de la tipi de son mari ou de son père, devait s'abstenir de certaine nourriture et surtout éviter de toucher, même accidentellement, à quoi que ce soit dont l'homme avait à se servir, sous peine de le rendre impur, souillé et impropre à l'usage pour lequel il était fait.

Ces pratiques étaient communes à toutes les tribus que nous avons passées en revue, ou qu'il nous reste à mentionner. Que dis-je ? Tout guerriers sans peur et sans reproche qu'ils pouvaient être, même les Pieds-Noirs, avec lesquels nous allons bientôt faire connaissance, avaient une crainte mortelle d'une femme menstruante. Avant d'introduire cette nouvelle tribu au lecteur, mentionnons à la hâte une division des Cris dont nous n'avons pas encore parlé, je veux dire la sous-tribu des Cris des Bois.

Ces Indiens diffèrent notablement des Cris des Prairies. Ils sont plus progressifs, c'est-à-dire moins strictement cantonnés dans le cadre des us et coutumes que leur ont légués leurs ancêtres, et plus portés à adopter les manières, comme les notions religieuses, de ceux qu'ils croient supérieurs. D'où il suit qu'ils n'ont pas tant à se faire violence pour courber le front sous l'eau régénératrice du baptême.

Même ceux qui sont restés païens ont toujours professé plus de considération pour les blancs et moins de suffisance, moins d'indépendance à leur endroit, que les nomades des grandes prairies. On l'a bien vu, par exemple, lorsqu'en 1885 la tribu entière s'étant insurgée contre les « faces pâles », avait commencé sa rébellion par le massacre de deux prêtres et de sept autres blancs dans une seule journée. Non seulement les Cris des Bois restèrent étrangers à tous ces excès, mais leurs congénères des prairies eurent toutes les peines du monde à les tenir jusqu'au bout sous l'étendard rebelle. [1]

Ainsi que l'indique leur nom, ces Indiens vivent plus ou moins sédentaires, à la lisière de la grande forêt subarctique. C'est dire qu'ils forment comme le trait d'union entre les Algonquins des Prairies et les Dénés du Nord.

En ce qui est des Pieds-Noirs, ou *Siksikas*, leur langue est si différente du cris et autres dialectes apparentés qu'on ne s'aperçut point de prime abord, des liens ethniques qui les rattachaient aux autres tribus algon-

[1] Cf. W.-B. CAMERON, *The War Trail of Big Bear, passim* ; Duckworth (1927).

quines. Mais beaucoup de ses racines appartiennent incontestablement à la même famille linguistique. Cris et sauteux, micmac et abénaqui se ressemblent tellement, que missionnaires et voyageurs, sinon ethnologues de profession, habitués à ces remarquables similarités, furent longtemps trompés par les apparences toutes particulières de la langue des Pieds-Noirs.

C'est ainsi que Mgr Taché, homme pourtant d'une intelligence peu commune, mourut sans avoir probablement jamais soupçonné la véritable connexion ethnique de ces farouches guerriers. Dans son importante *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord*, il divise les aborigènes de ce pays en cinq familles, celle des Algonquins comprenant Cris et Sauteux, celle des Assiniboines qu'il rattache à bon droit aux Sioux, celle des Pieds-Noirs, etc. [1]

Par ailleurs, je me souviens de l'espèce de stupeur avec laquelle l'un de nos missionnaires qui avait été chez ces derniers, accueillit ma déclaration qu'après tout ces indigènes n'étaient que les frères de leurs voisins cris. Le brave homme savait un peu la langue des Pieds-Noirs, mais il ne s'était jamais aperçu de la moindre ressemblance entre elle et celle des Cris qu'il possédait mieux.

Le nom de Siksika (« pieds-noirs » dans leur langue), viendrait de la couleur communiquée à leurs mocassins par les cendres d'une prairie dévastée par le feu. Ils sont divisés en trois branches, les Pieds-Noirs proprement dits, les Piéganes et les Gens du Sang.

Avec les Sarcis, petite tribu dénée qui leur est incorporée, ces Indiens forment une confédération dont les membres sont étroitement unis pour fins militaires. On en estime diversement la population. Du temps de Mackenzie, elle pouvait former un total de 9000 âmes ; mais des guerres incessantes et des visites réitérées de la petite vérole ont, depuis, considérablement éclairci leurs rangs. Mgr Taché [2] leur accordait encore 6000 âmes en 1868, chiffre que les rapports officiels avaient réduit en 1909, à 4635 individus, dont un certain nombre vivaient au Montana.

Le dernier recensement indien, celui de 1924, ne porte plus qu'à 3088 le chiffre de ceux qui sont stationnés dans l'Ouest canadien.

Sans être des géants, les Pieds-Noirs sont de beaux hommes, des indigènes physiquement bien pris, et l'on peut dire que leur principale caractéristique, au point de vue moral, est leur extrême bravoure. On les a toujours considérés comme les plus nobles des Indiens de l'Ouest, ceux dont le caractère ressemble le plus à l'idéal que les romanciers se sont fait des aborigènes américains.

De temps immémorial Cris et Pieds-Noirs furent ennemis jurés les uns des autres. Surprises et massacres suivis du scalpement précipité [3] du vaincu et de la danse triomphale du vainqueur paradant avec la chevelure

[1] *Esquisse*, p. 93.
[2] *Op cit.*, p. 100.
[3] On cite certains sauvages, entre autres, un Koutenay, dont la chevelure fut arrachée alors qu'ils étaient blessés, mais encore pleins de vie. De fait, le Koutenay auquel je fais allusion put non seulement retourner chez lui après avoir perdu la sienne, mais atteindre plus tard un âge assez avancé sans avoir autre chose sur la tête que la peau qui lui avait poussé après avoir été scalpé.

de celui-ci, furent à l'ordre du jour chez les uns et les autres jusqu'à une époque fort peu reculée de nous. Les Pieds-Noirs étaient beaucoup moins nombreux, mais ils suppléaient à la quantité par la qualité.

Et pourtant les Cris n'étaient pas leurs seuls adversaires. Ils étaient en guerre perpétuelle pratiquement avec tous leurs voisins, et ils allaient jusqu'à traverser les montagnes Rocheuses pour trouver dans les Koutenays un aliment à leur ardeur belliqueuse.

A côté du chef de tribu, ou de section, qui se voyait chez les Cris, il y avait le capitaine, ou chef de guerre. Il en allait de même chez les Pieds-Noirs. Mais ceux-ci étant une race rien moins que pacifique, se distinguaient, en outre, par une certaine organisation militaire, qui ne leur donnait, paraît-il, pas moins de sept espèces de soldats.

Vols de chevaux, affaires de femmes, agression indue ou affronts personnels à venger, telles étaient les causes les plus communes des conflits à main armée entre les Pieds-Noirs et leurs voisins. Mais, d'après Mgr Taché, « dans leurs guerres presque continuelles avec les Cris, on ne les accuse pas, généralement, d'être les premiers à violer les traités de paix conclus de temps à autre » [1].

Comparés à leurs congénères de l'Est, on peut dire que les Pieds-Noirs étaient plus riches, c'est-à-dire avaient de plus fortes bandes de chevaux. Ils étaient aussi moins malpropres.

Au point de vue religieux, tout en respectant le missionnaire qui savait se montrer leur ami, ils n'ont pas fait preuve de plus d'empressement à recevoir ses enseignements et à y conformer leur conduite. N'avaient-ils pas leur religion à eux ?

En plus de ce que j'ai dit de celle des Cris, les Pieds-Noirs se faisaient remarquer par le culte qu'ils rendaient au soleil. Ce culte consistait surtout dans une fête annuelle, appelée communément la Danse du Soleil, qui correspondait à la Danse de la Soif des Cris, tout en en différant par son objet. C'était une célébration trop compliquée dans ses détails pour que je puisse la décrire sans dépasser les limites dans lesquelles doit tenir un petit travail comme le mien.

Qu'il me suffise de dire que ce culte du soleil avait chez eux ses prêtres et même ses vestales, chose extraordinaire chez des Indiens nomades. Il comportait aussi l'existence et la garde d'un feu sacré; et était l'occasion de sacrifices réels et même sanglants, quelques enthousiastes allant jusqu'à immoler alors une partie d'eux-mêmes, en se coupant publiquement un ou plusieurs doigts, ou se faisant de cruelles incisions dans le corps.

L'habitat des Pieds-Noirs a varié. D'une manière générale, on peut pourtant le considérer comme coïncidant avec le coin sud-ouest de l'Alberta, à partir de la Saskatchewan du Sud, ou du moins la partie septentrionale de sa vallée, jusqu'assez loin dans le Montana, aux États-Unis.

Du Nord leur vint une bande de Dénés, autre famille ethnique tout à fait distincte de tout ce que nous avons vu jusqu'ici, qui quitta ses congénères [2] après une brouille de caractère trivial. Connus sous le

[1] *Esquisse*, p. 99.
[2] De la tribu des Castors.

nom de Sarcis, ces étrangers se sont, avec le temps, si bien fusionnés avec la masse des Pieds-Noirs, qu'on ne peut plus les distinguer que par la langue. Us et coutumes, et même mentalité, tout est pied-noir chez eux ; leur parler seul les rattache encore à la grande famille dénée.

Au commencement du XIXe siècle, les Sarcis n'avaient, d'après Mackenzie, pas moins de 120 guerriers vivant en 35 loges. En 1909, on comptait 197 âmes sur leur réserve non loin de Calgary. Le dernier recensement indien n'en a plus trouvé que 160.

Une autre tribu d'origine hétérogène qui a mieux conservé son identité sur les plaines et au pied des montagnes qui servent de frontière occidentale à l'Ouest Canadien, où elle a fini par s'implanter, par suite d'une scission analogue à celle des congénères du Sud, est celle des Assiniboines, « ceux qui font cuire à l'aide de pierres » (rougies au feu).

Cette peuplade est un rejeton de la grande famille siouse des États-Unis, à laquelle elle a voué une haine mortelle. Strictement parlant, ce ne sont donc que des Canadiens par adoption, tout comme le sont les autres bandes de Sioux qui se sont fixées dans notre Ouest depuis une cinquantaine d'années seulement. Les Assiniboines existaient déjà comme tribu distincte en 1640, époque où on les trouvait entre le lac Supérieur et la baie d'Hudson. Plus tard, nous les voyons au lac des Bois, dans l'Ontario ; puis ils gagnèrent insensiblement la vallée du lac Winnipeg, donnant leur nom à l'affluent occidental de la Rouge qui le porte encore.

En 1775, Alex. Henry, traiteur de fourrures avec lequel nous aurons à faire plus ample connaissance, les trouva éparpillés le long de l'Assiniboine et de la Saskatchewan, et on leur attribuait déjà une propensité incontestable à tirer sur l'Ouest dans leurs pérégrinations. Aujourd'hui leur pays s'étend d'un point dans l'Ouest, à la base, ou aux premiers éperons, des montagnes Rocheuses, tellement que ces Indiens sont connus des Anglais sous le nom de *Stonies*, ou habitants des Rocs.

Il y a longtemps qu'ils ont abandonné le bassin de la rivière qui porte leur nom.

Voilà donc un exemple aussi frappant qu'authentique (puisqu'il est attesté par des documents historiques) de la tendance d'un peuple, non seulement à se déplacer constamment, mais à suivre toujours une même direction dans ses migrations. En moins de trois cents ans, les Assiniboines ont poussé leur habitat près de deux mille milles vers l'Ouest.

Au commencement du XIXe siècle, on estimait leur nombre à 8000 ou 10 000 ; mais la petite vérole en emporta 4000 rien qu'en 1836. A part de 1234 qui sont maintenant retirés aux États-Unis, on n'en comptait guère plus de 1294 au Canada lors du dernier recensement indien (1924).

Ces aborigènes ont le faciès des Sioux : teint bistré, nez proéminent et assez large à la base, yeux plutôt petits, bouche dédaigneuse et lèvres charnues et sensuelles.

Mgr Taché, qui les connaissait bien, écrivait en 1868 qu'ils se divisaient encore à cette époque en Assiniboines des Prairies et Assiniboines des Bois, qualifiant ces derniers de « peuple bon, doux, mais excessivement pauvre ». Ils « portent sur leurs chétives personnes », ajoute-t-il,

« le cachet de la misère profonde et habituelle dans laquelle ils vivent. Les Assiniboines des Prairies, au contraire, sont de grands et vigoureux gaillards et de francs coquins ; c'est pourquoi on dit proverbialement : voleur comme un Assiniboine. Ils s'unissent avec les Saulteux pour combattre les Sioux et avec les Cris des Prairies pour donner la chasse aux Pieds-Noirs ». [1]

Somme toute, on peut dire que les Assiniboines, surtout ceux des prairies, sont de grands voleurs. Ils allaient même autrefois jusqu'à offrir des sacrifices pour réussir dans leurs brigandages. [2]

D'après les auteurs du petit article que leur consacre le *Handbook of American Indians*, ils enterraient autrefois leurs morts dans la posture d'un homme qui prie, c'est-à-dire à genoux. Leurs tombes étaient des excavations circulaires garnies de bandes d'écorce ou de fourrures ; puis, le tout était fermé au moyen de troncs d'arbres recouverts de terre.

M'arrêterai-je maintenant à l'étude de ces Dénés dont le nom est déjà plus d'une fois tombé de ma plume ? Comme ces excellents sauvages, aussi doux et bons chrétiens que leurs voisins du Sud sont souvent d'incorrigibles païens encroûtés dans leurs superstitions séculaires, ne font pas précisément partie de ce qu'on est convenu d'appeler les Indiens des Plaines, mais que ceux de leurs groupes qu'on trouve à la lisière de la grande forêt du Nord peuvent être considérés comme de simples échantillons de la grande famille dont l'habitat s'étend, dans le Nord, entre celui des Cris et celui des Esquimaux, on m'excuserait, je crois, de ne point répéter à leur propos ce que je viens d'accomplir au profit des Algonquins. Je me bornerai donc aux quelques faits généraux qui suivent.

La tribu dénée représentée dans le territoire que nous étudions, est celle des Montagnais, ainsi appelés non pas que leur pays soit extraordinairement montagneux, mais parce que les premiers Canadiens-français qui firent leur connaissance, crurent voir en eux des Indiens de caractère doux et de dispositions dociles comme les Montagnais de l'Est, division algonquine qu'ils avaient déjà rencontrée plus ou moins souvent dans leur pays.

Leur peu de hauteur, en effet, je dirai même leur pusillanimité, ne pouvait que créer dans l'esprit des nouveaux venus le plus grand contraste avec la fierté, la morgue et le courage que ces pionniers de notre race avaient constatés chez les Cris, dont ils avaient dû traverser les grandes plaines pour atteindre l'habitat de ces sauvages. On peut caractériser en deux mots ces derniers : de grands enfants, ou, pour être plus précis, un physique d'homme fait abritant une mentalité d'enfant.

Crédules au dernier point, ils sont superstitieux au delà de toute expression. Mais comme la superstition n'est, après tout, que la religion de l'ignorant, ils reçurent à bras ouverts les premiers missionnaires, écoutèrent avidement leurs instructions, adoptèrent sans discuter leur foi et s'efforcèrent d'y conformer leur conduite. Ils sont aujourd'hui tous chrétiens, la plupart catholiques.

[1] *Esquisse*, p. 98.
[2] *Ibid.* (19-21).

Sous d'autres rapports, c'est-à-dire sociologiquement parlant, les Montagnais, comme tous les Dénés du Nord, [1] sont le type le plus parfait du sauvage. Nomades et sans autres chefs que le plus vieux de chaque bande, ils vivent, dans un état d'anarchie mitigée, à peu près exclusivement de chasse et de pêche.

L'habitude de chercher, d'observer, qui correspond au premier terme, a développé leurs sens au point qu'ils voient, entendent et surtout remarquent (par exemple, les pistes ou tout ce qui peut accuser le passage du gibier), infiniment mieux que nous. Ils ont aussi l'odorat très fin, et alors qu'ils ne s'aperçoivent aucunement de l'odeur qui se dégage de leurs personnes, ils vont sentir dans le bois la fumée d'un campement à des milles de distance.

Nous avons déjà vu qu'à l'instar des enfants, ces Indiens sont naturellement crédules. C'est dire que chez eux le chaman jouissait originellement d'un empire sans limites. Ce chaman était, à leurs yeux, non seulement médecin, mais prophète et devin. Sa parole faisait loi, et il lui suffisait souvent de rejeter sur les artifices d'un tiers la mort d'une personne aimée pour que sa parenté cherchât immédiatement à s'en défaire. Œil pour œil, dent pour dent, telle était l'une des principales maximes de leur code criminel.

Plus moraux et plus progressifs, parce que plus simples et moins suffisants, que les Algonquins, les Montagnais étaient tout préparés d'avance à accepter la tutelle des blancs. Ils adoptèrent de leurs us et coutumes tout ce que leur permît leur milieu ; mais la nécessité les força à adhérer d'assez près à leur ancien régime économique, tout en empruntant ce que leurs moyens leur permettaient à celui des nouveaux venus parmi eux.

Dès 1892, j'estimais leur population totale, d'après les meilleures autorités du temps, à environ 3000 âmes. [2] Mais, de concert avec la plupart des tribus du Nord, leur nombre a considérablement diminué depuis De fait, le *Handbook of American Indians* [3] ne leur accordait plus qu'une population de 1581 individus en 1904. Vingt ans plus tard, l'autorité sur laquelle se basait ce manuel, le *Recensement des Indiens du Canada*, n'accuse plus qu'un chiffre total de 910 sauvages pour cette tribu, à part de ce qu'il peut y avoir de Montagnais dans les 150 personnes qu'il catalogue comme « Cris-Montagnais ».

La raison de cet extrême affaiblissement démographique se trouve dans la visite de la grande grippe en 1918 et dans l'effet sur les chasseurs du Nord du régime économique des blancs, même partiellement suivi : leur nourriture, ou à peu près, sans leurs précautions hygiéniques. Règle générale, aucune race indigène n'a gagné au changement de régime.

Et chez les autres aborigènes que nous avons étudiés, de quoi vivait-on

[1] Car il y a les Dénés du midi, de mœurs et de tempérament tout différents, dont les plus connus sont les Navajos, célèbres fabricants de couvertures et orfèvres émérites, et les Apaches, qu'il est bien inutile de caractériser.

[2] *Notes, archaeological, industrial and sociological on the Western Dénés*, p. 16; *ap.* Trans. of the Can. Institute, Toronto, 1893.

[3] Vol. I, p. 276.

originairement ? De rapine et de chasse chez les Assiniboines, de pêche et de chasse chez les Sauteux et les Cris des Bois, presque exclusivement de chasse chez les Cris des Prairies et les Pieds-Noirs, et cela pour la bonne raison qu'étant citoyens de plaines dénuées de lacs, le poisson était inconnu de ces derniers.

Toutefois, la Providence, qui a caché ses dépôts de charbon précisément là où le bois fait défaut, avait pourvu à l'absence de poisson dans cette partie de l'Ouest en l'enrichissant d'immenses troupeaux de bisons *(Bos americanus)*, superbe animal que d'aucuns appellent improprement buffles. [1]

Le bison était par excellence le soutien du nomade. Fraîche, sa chair était son grand régal ; séchée en minces bandes, elle se conservait sans sel et pouvait encore se déguster ; pilée et mêlée à de la graisse fondue, elle devenait, sous le nom de *pemmican*, un aliment aussi nourrissant que facile à transporter. Avec ses cornes, l'Indien se faisait des cuillers, avec ses nerfs, des cordes d'arc et du fil à coudre, avec sa peau garnie de son poil des lits portatifs et des tapis pour la loge, avec sa peau tannée des habits et des couvertures de tipi. Dans certaines régions, mais pas dans l'Ouest canadien, on utilisait même sa laine en la filant, puis en la tissant. [2]

Il serait bien difficile d'exagérer le nombre des bisons que nourrissaient les plaines américaines il y a seulement une centaine d'années. Je ne veux en donner qu'un exemple. A la date du 30 juin 1821, le premier ministre protestant de la Rivière-Rouge, le Rév. M. West, écrivait dans son journal : « Après avoir voyagé pendant environ trois heures, la scène autour de nous fut tout animée de bisons. Ils étaient si nombreux qu'il ne pouvait, je crois, y en avoir moins de 10000 en différentes bandes sous nos yeux. » [3]

Quarante-sept ans plus tard, Mgr Taché écrivait à son tour : « Depuis plus d'un quart de siècle, j'estime que pas moins d'un million de bisons ont été tués annuellement jusqu'à ces années dernières ». [4]

Indiens et métis chassaient généralement ce noble animal à cheval, c'est-à-dire à courre. C'étaient d'importantes opérations, minutieusement organisées et régies par des règlements scrupuleusement observés. La terre tremblait alors sous les sabots du troupeau en déroute ; l'Indien lui envoyait ses traits de ci de là, et il se trémoussait d'aise. C'était pour lui le bonheur par excellence, un ciel anticipé.

On capturait aussi le bison à l'aide de fourrières circulaires là où le permettait la présence de bois. On l'y pourchassait, puis on l'y massacrait sans pitié.

De fait, trop longtemps et trop souvent cette importante pièce de gibier fut-elle tuée uniquement pour sa langue, et sa carcasse laissée aux

[1] A cause sans doute de la consonnance entre « buffle » et l'anglais *buffalo*.

[2] Un moment seulement, les colons de la Rivière-Rouge, dont il va bientôt être parlé, s'imaginèrent d'employer cette laine à des fins commerciales. Mais l'entreprise ne réussit point.

[3] *The Substance of a Journal during a Residence at the Red River Colony*, p. 41 ; Londres, 1824.

[4] *Esquisse*, p. 140.

loups et aux oiseaux de proie. C'était là un gaspillage qui, avec le perfectionnement survenu dans les armes du chasseur, ne pouvait avoir qu'un résultat : l'extinction totale de cette précieuse source d'alimentation.[1]

Comme gibier, l'aborigène avait encore d'autres ruminants, économiquement moins importants, sans doute, mais dont la chair faisait, à l'occasion, une agréable diversion à son menu quotidien.

C'était d'abord l'orignal *(Alces machlis)*, grand cerf à bois plats, dont le muffle est la partie recherchée des gourmets, comme est la bosse du caribou *(Rangifer tarandus)*, son parent dont la viande est tout aussi estimée, la queue du castor *(Castor fiber)* et du porc-épic *(Erethizon dorsatus)* et les côtelettes de l'ours noir *(Ursus americanus)*, dont la valeur économique est double : sa fourrure est excellente, et sa chair, toute noire qu'elle soit, est très appréciée de ceux qui y sont habitués.

Le pays contenait encore d'autres quasi-congénères de l'orignal, comme, par exemple, plusieurs espèces de cerfs ou de chevreuils, auxquels l'Indien donnait la chasse en temps et lieu.

A côté de ce gibier dont la venaison avait naturellement une importance économique de tout premier ordre, il y avait les animaux à fourrure, de la dépouille desquels Cris et Pieds-Noirs se revêtaient. Nommons d'abord le plus humble, le rat musqué *(Castor zibethicus)*, qui produit la fourrure des petits et des pauvres ; le castor et l'ours déjà mentionnés, qui servaient au vêtement de l'homme aussi bien qu'à sa nourriture ; le lynx *(Felis canadensis)*, que quelques-uns mangeaient aussi, mais dont les femmes s'abstenaient scrupuleusement dans certaines tribus, avec diverses espèces de renards *(Vulpes fulvus, V. decussatus* et *V. argentatus)*, dont la pelleterie n'avait naturellement alors rien de la valeur folle qu'elle a acquise de nos jours.

Les Indiens de l'Ouest chassaient, en outre, différents loups, dont le loup gris *(Lupus occidentalis griseus)* et le loup des prairies, ou coyote *(Canis latrans)*, la peste du pays, aussi voleur que tapageur, bien que, sous le rapport de la malhonnêteté, il soit dépassé de cent coudées par l'archi-larrón connu en Amérique sous le nom de carcajou *(Gulo luscus)*, d'un mot emprunté précisément à la langue algonquine.

Doué d'un appétit de destruction et d'une sagacité vraiment diaboliques, cet animal est l'ennemi mortel du trappeur. Il recherche et sait s'approprier sans coup férir, tout gibier pris au piège ou au collet. Que dis-je ? il lui arrive même souvent de soustraire adroitement l'appât d'un piège sans s'y faire prendre. Il va sans dire qu'en cas de malchance, il doit payer tous ses méfaits et ceux de ses frères. S'il est trouvé vivant, des sauvages ne se feront pas faute de l'écorcher vif, puis de lui donner la clef des champs dans cet état de nudité parfaite.

[1] Heureusement que le gouvernement canadien a prévenu cette extinction en parquant à Wainwright, Banff et ailleurs ce qui en restait de représentants. Le seul parc de la première place en contient aujourd'hui plusieurs milliers, dont on est obligé de tuer périodiquement un certain nombre, faute d'espace. Le dernier expédient pour se débarrasser du trop plein qui s'était accumulé par procréation annuelle a été d'en emmener toute une cargaison dans le Nord, et de les y laisser en liberté. Mais on se plaint déjà que plusieurs sont revenus dans le pays qui les a vus naître, où, disent les fermiers, ils font des dégâts considérables.

N'oublions pas en terminant, deux animaux à splendide fourrure, la martre *(Mustela martes)* et la loutre *(Lutra canadensis)*, auxquels nous pouvons ajouter le pécan, espèce de grosse martre *(M. Canadensis)*. Les uns et les autres contribuaient de temps à autre à la garde-robe, jamais bien fournie, de l'Indien des grandes prairies occidentales.

Telle était la faune de l'Ouest. Ses éléments procurèrent à ses chasseurs préhistoriques le moyen de se garantir des intempéries des saisons, jusqu'au jour où ils devinrent l'objet d'un commerce effréné auquel ceux-ci n'avaient jamais songé.

CHAPITRE III

Historique.

Cette population primitive coulait ses jours dans une succession de paix et de guerre, sans soupçonner l'existence de sociétés différentes de la sienne au monde, quand l'idée se fit graduellement jour dans son esprit que, bien loin dans le Sud, des gens au visage pâle et barbu, qui avaient à leur disposition de merveilleux produits et de terribles engins de guerre, avaient fait leur apparition au milieu des Indiens.

Deux de ces étrangers devaient bientôt s'aventurer au pays des Cris dans la personne de Pierre-Esprit Radisson, natif de Paris, et Médard Chouart, dit Desgroseillers, originaire de la Touraine, partant deux Français et, qui plus est, deux catholiques, malgré ce qu'on en a écrit. [1] C'était en 1659-1660.

Quel point de l'Ouest atteignirent les deux aventuriers ? Est-il même certain qu'ils franchirent les limites du territoire dans lequel nous nous sommes cantonnés ? C'est ce qu'on ne peut que conjecturer, leur journal étant si vague dans ses détails géographiques. Par ailleurs, presque toute leur vie de traiteurs de fourrures s'écoula dans l'Est et sur les bords de la baie d'Hudson, où ils jouèrent quelques bons tours à des rivaux anglais, dont les compatriotes finirent pourtant par les embaucher.

De fait, c'est grâce aux renseignements qu'ils fournirent à Londres sur les riches pelleteries qu'ils avaient vues au cours de leurs pérégrinations que fut fondée à cette capitale (2 mai 1670) la fameuse compagnie de la baie d'Hudson pour la traite des fourrures dans l'Amérique du Nord, qui devait représenter les intérêts anglais dans nos immensités.

Le troisième blanc, à part des 27 compagnons de Radisson et de Chouart, qui visita ce pays fut un Anglais, un tout jeune homme du nom d'Henry Kelsey, qui, maltraité par son supérieur de la factorerie de York, sur la baie d'Hudson, s'enfuit en 1691 dans l'intérieur des terres, où il mena quelque temps la vie nomade de l'Indien.

Mais il est tout aussi difficile de le suivre aujourd'hui dans ses aventures que d'identifier les aborigènes avec lesquels il vint en contact.

Pendant ce temps, les Français établis dans la vallée du Saint-Laurent ambitionnaient de faire beaucoup plus. Ils voulaient non seu-

[1] L'abbé Georges Dugas fait à tort un huguenot du premier, et le Dr Bryce, de Winnipeg, conformément à ses habitudes d'inexactitude, attribue pareille foi à tous les deux.

lement s'étendre dans l'Ouest, mais l'explorer scientifiquement, s'y fixer définitivement et même découvrir la « mer de l'Ouest », ainsi qu'on appelait alors l'océan Pacifique. Un M. de la Noue était déjà parvenu, en 1717, jusqu'à l'embouchure de la Kaministiquia, sur le lac Supérieur, où il avait bâti un fort de traite.

La gloire de découvrir l'Ouest, de gagner ses premiers habitants à la cause de la civilisation et de commencer à en développer les ressources, tout en en poursuivant l'exploration, était réservée à un fils de Français né aux Trois-Rivières, le sieur Pierre Gaultier de Varennes de Lavérendrye qui inaugura sa marche vers l'Ouest en s'établissant d'abord (1727) au lac Népigon, puis de là sur les bords du lac la Pluie (1731), deux points de ce qui est aujourd'hui l'Ontario.

Accompagné d'un Jésuite et d'un certain nombre de Français, il arrivait l'année suivante au lac des Bois, sur une île duquel son fils Jean-Baptiste devait être massacré (8 juin 1736) par les Sioux, avec le prêtre, le P. Aulneau de la Touche, et chacun de leurs dix-neuf compagnons.

Malgré les rudes pertes qu'il venait d'éprouver, de Lavérendrye arrivait le 24 septembre 1738 à l'embouchure de l'Assiniboine,[1] qu'il appela d'abord la rivière Saint-Charles. Il venait de franchir les portes de notre grand Ouest, qu'il allait incessamment explorer et développer, par lui-même et par les enfants qui lui restaient. Ceux-ci concoururent à la fondation du fort la Reine, à ce qui est maintenant le Portage-la-Prairie, sur l'Assiniboine, et entreprirent des voyages de découvertes non seulement chez les Mandanes du Haut-Missouri et aux montagnes Rocheuses, en dehors du Canada actuel, qu'ils furent les premiers à voir, mais aux lacs Manitoba, Dauphin, Winnipegosis et Bourbon, dans les limites du territoire dont je dois maintenant donner un précis historique aussi succinct que possible.

De Lavérendrye s'était dévoué treize ans à l'exploration et à l'établissement de l'Ouest. Il mourut le 5 décembre 1749, après avoir récolté beaucoup plus de tracasseries de toutes sortes que de gratitude pour les services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France. Il avait fondé pas moins de six comptoirs de traite, dont le plus éloigné était celui du lac Dauphin, au cours de son administration.

Un lieutenant de Noyelles lui avait succédé, de son vivant même, dans l'exploitation de ces postes. Un bouillant soldat, Legardeur de Saint-Pierre, remplaça un moment ce dernier, mais ne put rester au pays. Il dut abandonner sa capitale, le fort la Reine, que les Indiens s'empressèrent de brûler sitôt qu'il l'eut quitté.

Un autre soldat, plus sensé et plus rassis, le chevalier Louis-Luc de la Corne, fut mis en sa place dans l'automne de 1753. Son administration survint en des jours mauvais. C'est pourtant sous son règne que furent faits les tout premiers essais d'agriculture dans l'Ouest. C'était au fort Poskoyac, sur la Saskatchewan inférieure, où la civilisation anglaise donna pour la première fois la main à la culture française dans la

[1] Là où s'élève aujourd'hui la grande ville de Winnipeg, où ces lignes sont tracées.

personne d'un Anthony Hendry, venu de la factorerie de York, sur la baie d'Hudson.

Cet Anglais passa à ce poste au cours de 1754. L'expédition qui l'y amenait finit par le conduire jusqu'au pays des Pieds-Noirs, dans ce qui est devenu l'Alberta. Il ne fut pourtant pas le premier blanc à pénétrer dans cette contrée : des Français envoyés par un M. de Niverville l'avaient précédé (1751) dans ces lointains parages.

Indépendamment des forts Poskoyac et de la Corne (ce dernier dû au chevalier du même nom), il y avait alors sur la Basse-Saskatchewan un poste du nom de Nipawi [1] — par où l'on voit que les activités françaises étaient passées de la vallée de l'Assiniboine à celle de la Saskatchewan.

Elles ne devaient pas aller plus loin. « Le Canada était assailli par les Anglais en nombres bien supérieurs. Incapable de conserver ce qu'il avait, il ne pouvait guère songer aux découvertes, et force lui fut d'oublier la mer de l'Ouest et le chemin qui devait y conduire. Graduellement sa détresse devint plus grande : la patrie avait besoin de tous ses enfants. Comme de la Corne était un officier de l'armée, il fut rappelé au cours de 1755, et, à la tête de troupes indiennes, il se distingua dans des batailles qui ne purent sauver le pays » [2].

Ainsi se termina ce qu'on appelle le régime français, qu'on pourrait regarder comme le prélude de la civilisation sur les plaines de l'Ouest. Il n'avait pas duré plus de vingt ans, mais son œuvre n'en avait pas moins été importante.

Les premiers habitants de ces immenses déserts avaient maintenant quelque idée de nos mœurs et coutumes, non moins que de notre religion, et, au point de vue démographique, cette première vague d'immigration, toute faible qu'elle avait été, n'en avait pas moins laissé des traces indélébiles de son passage : un certain nombre de métis, fruits d'unions matrimoniales ou autres, dont quelques-uns des contractants blancs étaient eux-mêmes restés au pays après la débâcle générale.

Le tour était maintenant aux Anglais, auxquels le Canada avait été définitivement cédé en 1763. Le premier d'entre eux qui atteignit la vallée de la Saskatchewan sous le nouveau régime fut un nommé Thomas Currie. La traite des fourrures était le mobile de sa visite. Il parut dans l'Ouest en 1770.

[1] Le mot « fort » appliqué aux maisons de commerce des premiers traiteurs de fourrures implique quelque chose de bien plus imposant que la réalité. Sans doute, les établissements similaires qui devaient se bâtir sous le régime anglais étaient assez bien nommés : un quadrilatère en pieux de quatre ou cinq mètres plantés en ligne les uns contre les autres, flanqué de deux bastions aux coins opposés, qui contenait au moins le magasin, l'entrepôt et la demeure du maître et des employés. Mais ceux des premiers Français étaient loin d'atteindre cet idéal, ainsi qu'on peut le voir dans la description qu'Hendry donne du « fort » Pasquea.

Cette maison, écrit-il dans son journal, « a 26 pieds de long, 12 de large et 9 du sol au faîte. Elle a un toit en pente et des murs en troncs d'arbres superposés. Elle est couverte en écorce de bouleau assujettie avec des saules, et est divisée en trois appartements, dont l'un est pour la traite, l'autre pour les fourrures et un troisième sert d'habitation » (*York Factory to the Blackfeet Country*, p. 352 ; Ottawa, 1907). On le voit, ce ne pouvait guère être plus humble.

[2] MORICE, *Histoire de l'Église Catholique dans l'Ouest Canadien*, vol. I, p. 77.

L'année suivante, un aventurier du nom de James Finlay l'y suivait, et passait l'hiver de 1771-72 au fort Nipawi. Puis vinrent, l'un après l'autre, deux Alexandre Henry, l'oncle et le neveu, qui, pendant un certain nombre d'années passées dans l'Ouest, écrivirent chacun un journal de leurs faits et gestes qui projette sur cette époque de transition un jour peu favorable à leur action sur la population indigène.

Du temps des Français, le commerce des boissons fortes, si fatales aux races primitives, était réglementé par des ordonnances du gouverneur de Québec, et les conditions auxquelles on était obligé de souscrire pour obtenir la licence nécessaire au traiteur de fourrures étaient une grande protection, pas toujours efficace pourtant, pour le pauvre Indien. Les nouveaux maîtres du pays abolirent ces restrictions, et il serait difficile d'exagérer les résultats qui s'ensuivirent.

Deux exemples pris au hasard dans le journal de ces aventuriers en donneront une idée.

« Wm. Henry a donné un baril de dix gallons de boisson alcoolique gratis. Pendant l'état d'ivresse générale qui s'en est suivi, le fils de la Queue de Porc-Epic a été tué par son beau-père, Courte-Oreille. Quelques jours avant cette affaire, le même Courte-Oreille avait tiré sur lui : mais comme son fusil était chargé à blanc, ce dernier en fut quitte pour quelques grains de poudre, qui se logèrent dans sa peau et ne lui firent aucun mal.

« Il y a une dizaine de jours, un Saulteur (*sic*) fut assassiné par sa femme, qui lui mit le canon de son fusil dans la bouche et lui fit sauter la cervelle... Les meurtres sont si fréquents parmi ces gens-là que nous y faisons peu attention. Leur unique excuse pour ces outrages est qu'ils sont ivres » [1].

C'était en 1808. Un autre traiteur, Roderick McKenzie décrit ainsi un incident analogue : « Ce soir-là, les Indiens eurent une partie de « boisson ». Ils crièrent, se querellèrent, se battirent et firent un si terrible tintamarre qu'on pouvait croire que toutes les furies de l'enfer étaient déchaînées dans le camp ; mais nos portes étaient naturellement fermées au verrou ».

Puis le traiteur ajoute avec l'indifférence d'un homme habitué à pareille chose : « Le matin, un des jeunes gens vint me dire que cinq des Indiens étaient morts. — Je tuai l'un d'eux, m'assura-t-il ; c'était votre ennemi, et il voulait vous tuer à la première occasion » [2].

Pendant ce temps, les représentants de la grande compagnie de la baie d'Hudson auxquels les Français avaient laissé le champ libre, en avaient profité pour quitter leurs plages glacées et s'avancer dans l'intérieur des terres, où ils n'avaient pas osé s'aventurer avant 1760 [3]. En sorte que les traiteurs libres, dont j'ai déjà nommé les premiers, sentirent le besoin de s'unir, eux aussi, pour se mesurer avec quelque chance de succès avec la corporation anglaise.

[1] *Journals of Alexander Henry and of David Thompson*, vol. I, p. 429 ; New-York, 1897.
[2] *Reminiscences of the Hon. Roderick McKenzie*, dans *Les Bourgeois du Nord-Ouest*, vol. I., p. 12.
[3] Date de la prise de Québec, qui détermina la cession du Canada aux Anglais.

Dans l'hiver de 1783-84, ils s'organisèrent donc à Montréal sous le nom de compagnie de fourrures du Nord-Ouest. De cette époque date une concurrence effrénée entre les deux corps commerciaux, dont les représentants, surtout ceux du dernier qui était le favori des indigènes parce qu'il se donnait comme le successeur des Français dans l'Ouest, se laissèrent aller à des excès qu'on croirait impossibles entre gens civilisés.

Les choses s'envenimèrent encore lorsqu'un noble Écossais, lord Selkirk, qui avait acquis de nombreuses actions dans la compagnie de la baie d'Hudson, voulut faire le premier essai de colonisation pratique du pays. La corporation rivale, déjà fortement établie là où l'on projetait la nouvelle colonie, vit dans cette tentative comme un défi à sa propre existence, et fit tout en son pouvoir pour l'empêcher de réussir.

Le premier contingent de colons envoyés par lord Selkirk, sous la conduite d'un catholique du nom de Miles Macdonell, comptait des Irlandais et des Écossais, au nombre de 105 individus à l'origine, c'est-à-dire au moment du départ. Quelques-uns étaient bien destinés aux forts de traite de la compagnie, mais la plupart avaient pour mission d'introduire la culture de la terre dans la vallée de la rivière Rouge, où ils arrivèrent le 30 août 1812.

C'était la seconde période de l'Ouest Canadien qui commençait.

Un autre parti venait exclusivement d'Irlande et formait un groupe de 71 colons, tandis qu'en 1814 un troisième enrichissait le pays de 93 forts montagnards écossais, honnêtes gens qui étaient fermement persuadés que le Pape était l'Antéchrist, ainsi qu'on le leur avait enseigné.

Ces étrangers furent assez mal reçus par la compagnie du Nord-Ouest, dont les employés métis déguisés en sauvages furent chargés d'effrayer, puis de molester dans leurs opérations agricoles, les nouveaux venus dont quelques-uns pouvaient être braves contre « l'Antéchrist » lointain, mais tremblaient de peur en présence d'un Peau-Rouge grimaçant.

Les choses en vinrent au point que, le 19 juin 1816, un combat fut livré en arrière du fort de la compagnie de la baie d'Hudson, au cours duquel les « Anglais », comme on appelait ses membres et leurs employés, eurent leur chef, Robert Semple, avec vingt de ses hommes tués par les métis français sous un Cuthbert Grant, qui ne perdit qu'un homme et n'en eut que quatre de blessés.

Tout étrange que cela puisse paraître, cette rencontre meurtrière, au lieu de sonner le tocsin de la civilisation dans ce pays lointain, devait en claironner l'approche définitive ; ce fut une catastrophe d'où devait sortir le salut de la nouvelle colonie. Son fondateur, en effet, sentant maintenant qu'aucun résultat durable n'était possible tant que la religion n'aurait pas apaisé les passions déchaînées par des années de luttes à outrance, fit appel au dévouement de Mgr Plessis, évêque de Québec, qui lui envoya deux missionnaires, les abbés Norbert Provencher et Sévère Dumoulin.

Ces premiers apôtres de la Rivière-Rouge, ainsi qu'on appelait dès

lors la colonie de lord Selkirk, arrivèrent au fort Douglas, quartiers généraux de la compagnie de la baie d'Hudson, le 16 juillet 1818, et commencèrent de suite leur œuvre de régénération près des métis, déjà assez nombreux, des Canadiens qui vivaient avec des Indiennes et des Irlandais catholiques amenés par Miles Macdonell et autres chefs d'émigrés.

Un peu plus de deux ans plus tard (14 octobre 1820), le Rév. John West arrivait lui-même d'Angleterre, pour remplir un semblable ministère parmi les Anglais et les Écossais du pays. Puis, pour mettre la mission catholique sur un pied de solidité qui en assurât la continuité, M. Provencher fut sacré évêque le 12 mai 1822, commençant alors un fructueux épiscopat qui ne devait se terminer qu'en 1853.

Le succès de cette mission devint encore moins problématique lorsque, plusieurs années après sa nomination, le 25 août 1845 pour être précis, ce prélat reçut sous son humble toit les deux premiers représentants d'un institut de missionnaires qui devait bien mériter de l'Ouest où ses membres allaient faire des prodiges de valeur près des blancs et Peaux-Rouges. C'était la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui venait faciliter le recrutement de son clergé et s'occuper sérieusement des indigènes, au salut desquels se consacraient déjà quelques-uns de ses prêtres, surtout depuis 1830.

Pendant ce temps, les progrès dans l'ordre séculier avaient marché de pair. En dépit d'une inondation désastreuse, qui avait fait perdre au pays quelques-uns des Suisses qui s'y étaient établis lors des troubles entre les deux compagnies, fusionnées en une seule sous le nom de la plus ancienne (1821), la population ne cessait de croître, bien qu'on ne fît aucun effort pour favoriser l'immigration à la colonie.

Juste en face de l'embouchure de l'Assiniboine, se trouvait Saint-Boniface, avec une église convenable, où siégeait Mgr Provencher ; tout près de cette embouchure, de l'autre côté de la Rouge, le long de laquelle s'échelonnaient les fermes des colons venus d'Europe, s'élevaient depuis 1832 les fières murailles de pierre du fort Garry, imposant successeur du pauvre petit fort Douglas, où demeurait maintenant le gouverneur de la colonie, assisté en tant que traiteur d'un nombreux personnel de commis et autres employés. Pendant ce temps, de nouveaux centres se dessinaient déjà sur la Rouge, où Saint-Norbert n'allait pas tarder à prendre naissance, et sur l'Assiniboine, où une colonie métisse existait depuis quelques années à un endroit appelé la Prairie du Cheval-Blanc, destiné à devenir la paroisse actuelle de Saint-François-Xavier.

Une autre localité, ou colonie métisse, était en outre en voie de formation depuis l'inondation de 1826 sur les bords du lac Manitoba — l'embryon du moderne Saint-Laurent.

Dès 1827, il y avait à la Rivière-Rouge un total de 1052 habitants, métis français et anglais pour la plupart, presque tous les blancs étant établis sur les fermes de la Rouge, ou au service de la compagnie de la baie d'Hudson, qui avait dès lors le monopole du commerce des fourrures.

En mars 1843, cette petite population avait quintuplé. Elle comptait alors 5143 âmes[1], dont 2798 étaient catholiques. Colons et métis se répartissaient en 870 familles, à savoir 571 métisses, 152 canadiennes-françaises, 110 écossaises et 22 anglaises. Deux familles étaient originaires de chacun des pays suivants : la Suisse, l'Italie, le pays de Galles, la Norvège, le Danemark et l'Allemagne, tandis que la Pologne et les États-Unis y étaient respectivement représentés par une famille.

La grande majorité des habitants étaient donc des métis. Ils avaient la plupart pour pères des Canadiens-français ou d'autres métis de descendance identique, bien que le pays contînt en outre un bon nombre de métis anglais, dont plusieurs parlaient aussi, et surtout, français — au point qu'à la longue des gens portant des noms comme Harrison, Frobisher, ou même Schmidt en vinrent à passer pour Français.

Les métis de la Rivière-Rouge étaient une belle race d'hommes : grands et droits comme une flèche, teint basané, yeux noirs, cheveux lisses et pommettes moins saillantes que chez leurs parents indiens. Leurs femmes, au visage doux et aux yeux grands et veloutés, se drapaient uniformément dans les plis d'un châle jeté sur la robe, qui leur servait en même temps de coiffure, ou capulet.

Les habits de leurs maris étaient le plus souvent de laine, quelquefois taillés dans une couverture. Une ceinture de même matière, mais de couleur voyante, retenait en été leurs pantalons parfois garnis de franges à la couture des jambes. Cette ceinture était passée en hiver par-dessus la veste ou chemisette. Des mocassins sauvages, que même les plus huppés parmi les blancs portaient alors, complétaient en tout temps leur costume. Pendant la saison froide, on ajoutait à cet accoutrement des guêtres, ou mitasses, retenues à la jambe au moyen de jarretières ornées selon le goût de l'individu, ou plutôt de sa femme[2].

Les métis formaient un peuple jovial, fort ami du plaisir et du grand air. On pouvait les diviser en trois classes distinctes, celle des chasseurs, de beaucoup la plus nombreuse, celle des pêcheurs, les moins entreprenants et les plus pauvres, et celle des manœuvres, ou hommes de peine. Il y avait en outre les guides, naturellement assez peu nombreux, sans lesquels les blancs n'auraient jamais osé entreprendre un voyage quelconque en dehors des voies qui leur étaient connues, la présence d'un métis étant une protection efficace contre le mauvais vouloir des maraudeurs indiens.

Quant aux chasseurs, leur objectif était surtout le bison, de la dépouille duquel ils remplissaient, à certaines époques de l'année, des centaines de charrettes, les fameuses « charrettes de la Rivière-Rouge », dans la composition desquelles n'entrait pas un seul clou, pas une seule pointe ou le moindre morceau de fer.

Les métis, pourvoyeurs de viande de la colonie, mais fort médiocres agriculteurs, étaient donc une véritable force à la Rivière-Rouge. Ils le sentaient eux-mêmes, et, malgré l'infériorité de leur position sociale, ils ne comprenaient pas très bien pourquoi ils étaient ostracisés lors-

[1] Y compris certains Indiens domiciliés au fort de traite, ou tout près.
[2] Cf. MORICE, *Histoire de l'Église*, vol. I, p. 267.

qu'il était question du gouvernement de leur pays. Ce gouvernement se trouvait alors presque uniquement entre les mains des représentants de la compagnie de la baie d'Hudson et de ceux qu'elle y nommait, dix ou douze personnages choisis parmi les colons les plus respectables et connus sous le nom de « conseillers ».

Institution tout à fait patriarcale, cette espèce de gouvernement, pour éviter les dépenses, n'avait presque d'autre moyen de sanction que l'opinion publique, qui était heureusement en faveur de l'ordre et du respect des lois.

Mais cette même opinion publique désapprouvait depuis longtemps un privilège trop exclusif, le monopole de la traite des fourrures en faveur de la compagnie de la baie d'Hudson, à l'observation duquel celle-ci veillait avec un soin qu'on trouvait excessif. Les métis, qui savaient que la force réside dans le nombre et étaient assez portés à croire qu'en certains cas cette force prime le droit, surtout un droit abusif tout en étant légal, n'attendaient qu'une occasion pour protester contre cet état de choses. Elle se présenta au printemps de 1849.

Un métis appelé Guillaume Sayer ayant été accusé d'avoir acheté des fourrures des Indiens, fut jeté en prison avec trois nationaux coupables du même délit. Lorsqu'arriva le jour fixé pour leur procès, le tribunal se trouva entouré d'une foule considérable de gens armés, Canadiens[1] et métis, sous la conduite d'un nommé Riel, qui demandèrent l'élargissement des prisonniers, le rappel immédiat du juge Adam Thom[2] et quelque reconnaissance de la population métisse dans les nominations futures aux charges publiques, sinon au Conseil colonial.

Bon gré mal gré, chacune de ces demandes dut être accordée en pratique. Dès l'année suivante, trois métis étaient nommés magistrats pour le district de la prairie du Cheval-Blanc, tandis que deux autres, dont l'un François Bruneau, homme apprécié même des Anglais, étaient élevés à une semblable position pour ce qu'on appelait alors le « district d'en-haut » (de la rivière).

Peu d'années après, même l'enceinte enchantée du Conseil de la colonie s'ouvrait à un métis, le réellement honorable F. Bruneau déjà mentionné. C'était en 1855. Le 19 septembre 1857, trois autres métis, ou Canadiens-français, étaient eux-mêmes élevés au rang de représentants de leurs compatriotes, dont les familles nombreuses augmentaient de jour en jour l'importance.

Au point de vue religieux, les Anglicans avaient alors à leur tête un évêque dont le siège, érigé en 1840, était à l'église Saint-Jean, non loin du fort Garry, avec une ou deux autres paroisses de blancs et quelques missions sauvages, tandis que les méthodistes, venus plus tard, concentraient leurs efforts sur la population indigène. De leur propre aveu, les résultats de ces efforts n'étaient pas brillants. Les premiers colons

[1] C'est-à-dire Canadiens-français, les seuls qui passassent pour Canadiens à cette époque.

[2] Ou *recorder*, comme on disait alors. C'est lui qu'on accusait d'être l'instigateur des mesures odieuses prises par la compagnie, dont il était l'aviseur légal, aussi bien que juge en chef de la colonie.

écossais étaient presbytériens ; mais ils avaient été desservis par un ministre anglican jusqu'à l'arrivée au pays (1851) d'un M. Black, qui organisa le premier groupe de sa secte dans la vallée de la rivière Rouge.

En ce qui est des catholiques, Mgr Taché, évêque depuis 1851, succéda à Mgr Provencher à la mort de ce dernier (7 juin 1853). C'était un homme supérieur, très zélé et aussi affable que capable, dont l'influence sur tous les cercles de la société, surtout, naturellement, sur les métis français, n'allait pas tarder à prendre des proportions prodigieuses. Son diocèse comprenait alors considérablement plus que le territoire que nous avons décrit sous le nom d'Ouest canadien.

Pour en revenir aux événements d'ordre civil, la compagnie de la baie d'Hudson, considérée comme puissance politique, entrait alors dans une ère de transition qui devait la laisser simple corporation commerciale. Nous avons vu les atteintes portées à ses privilèges en 1849. On lui disputait maintenant, et l'on révoquait en doute, jusqu'à la légalité de ce qu'elle avait constamment tenu pour ses droits incontestables. La question ayant été soumise à un comité spécial des Communes d'Angleterre, ce comité reconnut, le 31 juillet 1857, qu'il était « essentiel de faire droit aux justes et raisonnables désirs du Canada, afin qu'il pût s'annexer toutes les parties du pays touchant à son territoire ».

C'était là, sans aucun doute, un rude coup porté au prestige de la compagnie qui avait jusque là joui d'un droit souverain, sous la Couronne d'Angleterre, au pays lui-même, ou du moins au bassin de la baie d'Hudson, qui allait en certaines latitudes jusqu'aux montagnes Rocheuses. Sa position privilégiée devait bien durer encore treize ans, mais on commençait à sentir que son règne touchait à sa fin.

La situation de l'antique compagnie allait encore devenir plus critique par la fondation, le 28 décembre 1859, du premier journal du pays, le *Nor'wester*, qui n'allait pas cesser de battre en brèche son gouvernement de la colonie, pourtant maintenant assez débonnaire, et même beaucoup trop faible, en même temps qu'il travaillerait à l'immigration dans l'Ouest de gens de langue anglaise hostiles à l'état de choses existant dans la vallée de la Rouge.

Cette vallée n'était déjà plus la seule où l'homme essayât d'emprunter à la terre ses principaux moyens de subsistance ; encore moins était-elle la seule où blancs et métis eussent établi leur demeure. Loin, bien loin dans l'Ouest et légèrement au Nord, se trouvait, sur la Saskatchewan, le fort Edmonton qui, dès 1845, n'avait pas moins de quatre-vingts bouches à nourrir.

A quelque neuf milles de là, le P. Lacombe avait établi un bon nombre de métis en une colonie à laquelle il avait donné le nom de son saint patron — il s'appelait Albert — les formant le mieux qu'il pût à la vie des champs, les aidant de toutes manières et leur construisant même le premier pont qui ait jamais existé dans l'Ouest.

Peu après, les bases d'une nouvelle place se jetaient non loin de la rivière Rouge, par l'établissement de quelques métis et Anglais sur l'Assiniboine, à l'endroit même où s'était élevé le fort la Reine de La-

vérendrye. Tels furent les commencements de la ville appelée aujourd'hui Portage-la-Prairie.

Avec l'éparpillement de la population en groupes éloignés les uns des autres, il fallut penser aux moyens de communication périodique. Le premier service postal entre la colonie de la Rivière-Rouge et l'étranger fut inauguré en 1862. Les bateaux de la compagnie s'en étaient jusque-là chargés ; mais leurs si rares voyages ne pouvaient plus suffire. Ce nouveau service était hebdomadaire, et il se faisait entre le fort Garry et Pembina, juste de l'autre côté de la ligne internationale.

Peu après l'adoption de cette mesure, qui accusait un progrès réel au point de vue civil, le Dr Anderson, premier évêque anglican du pays ayant donné sa démission (1864), un Dr Robert Machray lui succéda. De l'autre côté de la Rouge, les catholiques avaient été rudement éprouvés par l'incendie de la fameuse cathédrale de Saint-Boniface. Mgr Taché put la rebâtir sur un modèle un peu plus modeste, grâce à la générosité de ses coreligionnaires. Pendant ce temps, nombre de missionnaires oblats se dépensaient sans compter au service de Cris et Pieds-Noirs, sans compter les Sauteux, pourtant toujours sourds à la voix du prêtre.

Les extraordinaires travaux de ces ministres de l'Évangile, les incroyables privations et souffrances qu'ils enduraient de gaieté de cœur et les dangers mêmes auxquels ils s'exposaient ne sauraient être passés sous silence. Même la plus incomplète esquisse de l'histoire de l'Ouest doit à leur mémoire un mot de reconnaissance pour le bien qu'ils firent à notre propre race, tout en s'efforçant d'améliorer celle des aborigènes de ce vaste pays. Que de conflits sanglants n'empêchèrent-ils pas entre les représentants de ces deux races !

Ils prévinrent autant qu'ils le purent les massacres même entre tribus indiennes, et cela parfois au péril de leur propre vie.[1] Le vaillant P. Lacombe, incontestablement le plus grand missionnaire qu'aucune confession ait jamais donné à l'Ouest, faillit lui-même tomber victime de ces conflits. Comme peinture de mœurs, je ne connais rien de mieux que la relation de ce qui lui arriva une nuit qu'il était campé avec un détachement de Pieds-Noirs dans la vallée de la rivière Bataille.

C'était le 5 décembre 1865, et il pouvait être deux heures du matin lorsque son camp fut assailli par un millier de guerriers cris, assiniboines et sauteux. La plupart des hommes étant absents, il aurait pu paraître que ceux qui restaient étaient voués à une destruction complète. Vainement, au travers des balles qui sifflaient de tous côtés, voulut-on faire comprendre aux assaillants que le prêtre était là ; si vive était la fusillade dans les ténèbres de la nuit, qu'on ne put s'en faire comprendre.

A droite et à gauche, hommes et femmes tombaient sous des coups qu'on ne pouvait parer. Le P. Lacombe revêtit alors le surplis et l'étole, et se mit à courir sur le champ de bataille pour administrer les mourants. Dans l'exercice de ce ministère de charité chrétienne, il fut lui-même atteint au front d'une balle qui avait fait ricochet, et tomba évanoui sur le sol. De tous côtés s'éleva le cri : « Vous avez tué le prêtre ! » A quoi

[1] Témoins les meurtres des PP. Aulneau, S. J., Fafard et Marchand, O. M. I., sans compter celui d'un abbé Darveau tué sur les bords du lac Winnipegosis.

l'on répondit qu'on ignorait sa présence parmi les Pieds-Noirs. Et la bataille cessa.

Mais les Pieds-Noirs avaient déjà perdu quinze hommes,[1] et douze des leurs sortaient blessés du combat, pendant qu'au moins deux cents de leurs chevaux avaient été capturés ou massacrés. Du côté des Cris et autres, il y avait dix tués et une cinquantaine de blessés, dont plusieurs mortellement.

Tels étaient les charmes de la vie du missionnaire sur la plaine, quand celui-ci n'avait pas peur de partager la mauvaise comme la bonne fortune de ses ouailles.



Fig. 1. — Le P. Lacombe dans ses vieux jours.

Et si je ne craignais de donner lieu à des comparaisons implicites, qui sont toujours plus ou moins odieuses, combien d'actes du plus pur héroïsme ne devrais-je pas mettre au crédit des mêmes missionnaires catholiques en temps d'épidémie, alors que les sauvages tombaient comme des mouches! N'ayant ni femmes, ni enfants pour le retenir, le prêtre volait alors au secours des varioleux, les soignait en l'absence de leurs proches apeurés, leur administrait les derniers sacrements et les enterrait, au risque de contracter lui-même la maladie qui convertissait en déserts les localités les plus populeuses.

Au Nord de la région où se déroulait la dangereuse aventure du P. Lacombe, des missionnaires d'un autre genre signalaient différemment leur présence. Un Rév. James Nisbet, ministre presbytérien, arrivait le 6 juin 1866 sur les bords de la Saskatchewan, non loin de la jonction de ses deux branches, accompagné d'une suite nombreuse et de tout ce qui était nécessaire à la fondation d'un grand établissement industriel autant que religieux. Le côté matériel de l'entreprise devait être abandonné six ans plus tard, et la mission elle-même, était destinée à disparaître pour faire place à la ville connue aujourd'hui sous le nom de Prince-Albert.

Mais n'anticipons pas. De graves événements allaient auparavant agiter l'Ouest pour le laisser distinctement canadien, mais sujet à toutes sortes de vicissitudes par suite de l'altération apportée à sa complexion politique et des changements radicaux qui allaient renouveler sa population.

La consolidation des Haut et Bas-Canada avec les provinces de l'Acadie en une confédération unique sous le nom de Puissance, ou Dominion,

[1] Ou, pour être plus précis, douze plus trois blessés mortellement.

du Canada s'effectua le 1er juillet 1867. La même année, les États-Unis acquéraient l'Alaska, avec l'arrière-pensée fort probable d'attendre ou de provoquer quelque éventualité qui ferait tomber entre leurs mains le territoire situé entre cette lointaine région et leurs propres frontières.

Cette supposition est d'autant plus vraisemblable que, le 6 mars 1868, la législature du Minnesota passait la résolution suivante :

« Nous regrettons d'apprendre l'intention de transférer le territoire qui s'étend entre le Minnesota et l'Alaska à la Puissance du Canada, par un ordre en conseil de Londres, sans un vote des colons de Selkirk et de ceux qui se sont établis sur les sources de la Saskatchewan, lesquels sont en grande partie des émigrants des États-Unis,[1] et nous pressons respectueusement le président et le congrès des États-Unis, de représenter au gouvernement de la Grande-Bretagne, que pareille transaction sera une contravention aux principes du gouvernement autonome (*self-government*), et ne peut être regardée avec indifférence par le peuple des États-Unis ».[2]

Impossible d'admettre en termes plus explicites la convoitise des Américains pour notre Ouest. Raison de plus pour que le Canada, qui, lui aussi, y pensait depuis longtemps, se pressât de se l'annexer. Après certains pourparlers entre le gouvernement d'Ottawa, d'une part, et celui de Londres, ainsi que la compagnie de la baie d'Hudson, de l'autre, il fut conclu que la nouvelle confédération s'agrégerait cet immense territoire, moyennant la somme de 300.000 livres sterling qu'elle verserait à la dite corporation en compensation de droits séculaires qu'elle proclamait bien haut.

Malheureusement les représentants que le Canada envoya à la Rivière-Rouge pour y préparer les voies au transfert, en indisposèrent fortement les habitants par leur maladroite arrogance et les craintes qu'ils se firent un plaisir de susciter pour l'avenir final des colons et métis, qu'on n'avait même jamais pensé à consulter sur le changement projeté. Ces gens formaient alors une population de 11 500 âmes, dont la partie française surtout, en nombre un peu supérieur à celle de langue anglaise, se voyait menacée dans ses droits civils et religieux.

Les choses en vinrent au point que, en vue d'affirmer ces droits, les métis français et quelques Canadiens de même langue formèrent un comité national, dirigé par un nommé Louis Riel, fils du tribun de 1849, défendirent l'entrée de la colonie au gouverneur que le Canada y dépêchait avant même qu'elle eût été effectivement cédée, s'emparèrent du fort Garry et s'organisèrent en un gouvernement provisoire, qui fut reconnu par l'ancien gouverneur, — le dit gouvernement représentant, du reste, les deux races de la Rivière-Rouge.

Ces événements s'accumulaient en ce petit pays vers la fin de 1869. En

[1] Prétention sans fondement. Les « sources de la Saskatchewan » ne connaissaient alors d'autres habitants que de rares bandes d'Assiniboines et de Dénés. Par ailleurs, nous avons déjà vu qu'en 1843 les États-Unis n'avaient encore contribué qu'une seule famille à la population même de la Rivière-Rouge. Même lors du Transfer en 1870, les Américains, qui avaient pourtant joué un certain rôle dans les troubles qui l'accompagnèrent, n'étaient encore qu'au nombre de 69 dans la colonie.

[2] Livre bleu, p. 28.

même temps, ses représentants, anglais aussi bien que français, réunis en convention au fort Garry, préparaient une liste de leurs droits qui fut soumise aux autorités fédérales et donnée comme condition de l'entrée de la colonie dans la confédération canadienne.

Ces conditions, dont l'une demandait la reconnaissance du français à l'égal de l'anglais dans les actes publics de la future province et une autre réclamait la faculté d'organiser des écoles catholiques pour les enfants catholiques, furent admises avec de légères modifications, puis l'arrangement fut ratifié par la convention du fort Garry, qui continuait à siéger et à légiférer.

L'Ouest devint par là partie intégrante du Canada, la colonie de la Rivière-Rouge sous le titre de province du Manitoba, avec des limites assez restreintes qui devaient être élargies par deux fois, et le reste du pays comme les « Territoires du Nord-Ouest », qui devaient aussi être sous la juridiction du gouverneur du Manitoba. Mais cette organisation ne fut point consommée avant qu'un incident pour le moins intempestif fût venu jeter une semence de discorde dans bien des cœurs.

Alors même que le gouvernement provisoire des métis avait été reconnu par les représentants du peuple anglais, dont plusieurs en faisaient partie, un groupe d'irréconciliables du Portage-la-Prairie, pour la plupart nouvellement arrivés au pays, s'étaient soulevés contre lui, se rendant au fort Garry dans le but avoué de s'emparer de son président, L. Riel. Ces rebelles, qui allaient ainsi contre le vote de leurs propres députés, avaient été capturés et emprisonnés. Comme c'était le second soulèvement en trois mois des partisans de l'abolition des droits des premiers habitants du pays, et que l'un d'eux, Thomas Scott, traître à ses propres serments, se livrait à des violences qui avaient les plus pernicieux effets sur les autres prisonniers, le chef métis crut devoir autoriser son exécution telle que décrétée par un conseil de guerre régulier.

Or, ce Thomas Scott, homme sans culture dont le passé n'était pas édifiant, appartenait à la société secrète des orangistes, groupe de fanatiques protestants dont même les coreligionnaires ont toujours condamné les excès. D'où ressentiment intense parmi ses co-associés, qui ont depuis tellement dénaturé les faits pour mettre les métis dans leur tort, que les écrivains de langue anglaise n'ont presque jamais[1] traité ces événements avec l'impartialité à laquelle ont droit ceux qui y furent mêlés.

Dès lors, Riel et les siens furent traqués comme des bêtes fauves, et les Canadiens de langue anglaise les ont constamment représentés comme des rebelles, sans qu'ils aient jamais pu dire contre quelle autorité ils s'étaient révoltés.

Ce qui n'empêcha pas ces prétendus rebelles de sauver l'Ouest au Canada en se levant, Riel en tête, contre les Féniens des États-Unis qui envahissaient le pays en octobre 1871. « Si les métis avaient agi différemment, je ne crois pas que la province fût maintenant en notre pou-

[1] A l'exception de ceux qui ont écrit après l'apparition de ma grande *Histoire de l'Église*, comme Isaac Cowie, de Dr Black, etc.

voir », déclara plus tard, sous serment, le gouverneur du Manitoba, l'Hon. Adams-Geo. Archibald,[1] lui-même.

Cet homme était sensé, juste et conciliant, précisément ce qu'il fallait à cette époque troublée. Il se montra toujours l'ami de Mgr Taché, élevé au rang d'archevêque le 22 septembre 1871, pendant que son coadjuteur, le saint qu'était Mgr Vital Grandin, Français qui s'était jusque-là dévoué au service des sauvages les moins favorisés de la fortune dans les neiges du Grand-Nord, était nommé évêque de Saint-Albert, dans ce qu'on appelait déjà l'Alberta.

Quant au Manitoba proprement dit, la nouvelle province comptait en 1870, 6247 catholiques, la plupart de race, ou du moins de langue, française, contre 5716 protestants anglais. Avec l'entrée de ce petit peuple dans la confédération, commence pour lui une troisième période bien distincte, celle de l'immigration qui allait bientôt en altérer essentiellement la complexion. Mais c'est là une question que je me réserve de traiter plus à loisir dans un nouveau chapitre.

En attendant, l'une des conséquences de l'évolution politique que l'Ouest venait de subir étant la juxtaposition d'éléments hétérogènes aux côtés de ses aborigènes, la création d'un corps semi-militaire destiné à protéger les premiers contre l'hostilité possible des seconds devenait une mesure de nécessité première. L'organisation de ce qu'on appela la « police à cheval », date de septembre 1873. Un peu plus tard, cette milice envoyait plus de deux cents de ses membres aux forts Qu'Appelle, Pelly et Ellice, d'où ils devaient ensuite rayonner sur tout le pays.

Ces différents postes se trouvaient dans les « territoires » du Nord-Ouest, qui, sous les noms d'Assiniboia, au Sud, d'Alberta, à l'Ouest, de Saskatchewan, au centre, et d'Athabaska, au Nord, devaient être, le 7 octobre 1876, organisés pour fins d'administration avec un lieutenant-gouverneur unique, M. David Laird, distinct de celui qui était préposé au Manitoba.

Un nommé Alex. Morris avait succédé en 1872 au gouverneur Archibald à Winnipeg, ainsi qu'on appelait maintenant le village à la porte du fort Garry. En octobre 1877, un Canadien-français, Joseph Cauchon, qui avait beaucoup fait pour populariser l'idée d'une confédération, prit sa place à la tête de la nouvelle province.

Par ailleurs, en vue de rendre possible la colonisation du pays tout entier, sinon par un sentiment de justice envers ceux qui y avaient le premier droit, des traités étaient conclus en 1871, 1873 et chacune des années suivantes jusqu'en 1876 inclusivement avec les différentes tribus indiennes, qui se défaisaient par là des terres qu'elles tenaient de leurs aïeux, en retour d'allocations pécuniaires et autres avantages matériels dont elles devaient chaque année bénéficier, sans compter d'assez vastes réserves dans lesquelles elles auraient dès lors à se cantonner.

Cette question de justice élémentaire une fois réglée, on tourna son attention vers la jeunesse qui devenait chaque jour plus nombreuse parmi la population blanche. Le pays était neuf, et il fallait se créer une

[1] *Report of the Select Committee* (1874), p. 153.

classe dirigeante. Aussi l'année 1877 vit-elle la fondation de l'université du Manitoba, qui se composa du collège de Saint-Boniface (catholique), de celui de Saint-Jean (anglican) et du « collège Manitoba » (presbytérien).

En 1878, le Manitoba passa sous la gouverne d'un nouveau premier ministre, M. John Norquay, métis anglais fort capable qui en dirigea habilement les destinées, bien qu'il ne sût pas s'opposer comme il aurait dû aux tentatives de ses nationaux de langue anglaise contre les droits constitutionnels de la population française, depuis quelque temps déjà en minorité dans la province.

Jusque-là, le Canada manquait de cohésion et le Manitoba, malgré son titre politique, était encore isolé de l'Est au double point de vue commercial et social. La tâche d'effectuer une union plus effective dans le pays tout entier était réservée à la grande ligne de chemin de fer transcontinentale qui, après des travaux gigantesques, fut inaugurée en novembre 1885. Ce fut ce qu'on appelle encore aujourd'hui le chemin de fer du Pacifique-Canadien, qui allait non seulement déverser sur les prairies de l'Ouest des flots d'immigrants, mais contribuer, dès les premiers jours de son existence, à la défense du pays contre de nouveaux insurgés qui, cette fois, ne pouvaient plaider légalité pour leur soulèvement.[1]

Il n'y avait, en effet, pas moins de deux gouvernements régulièrement établis pour leur bénéfice, l'un à Régina, dans la Sud, pour les « territoires », et l'autre à Ottawa, pour le Canada tout entier, d'où ils ressortissaient en ce qui était de l'acquisition de terres à cultiver. C'était précisément cette question des terres cultivables qui allait occasionner la conflagration dont il nous reste à dire un mot.

Ayant en vain réclamé les titres légaux de celles qu'ils avaient prises dans la vallée de la Saskatchewan, les métis des environs de Batoche, Saint-Laurent et lac Canard, secrètement poussés par des blancs de Prince-Albert, étaient allés chercher Riel, qui s'était retiré dans une humble localité du Montana.

Après quelque temps d'une agitation contenue dans les bornes de la légalité, celui-ci sentit de nouvelles attaques d'une maladie mentale que lui avait autrefois causée l'anxiété due aux recherches et embûches dont il avait été l'objet aux mains de ses ennemis, — le gouvernement de l'Ontario, qui n'avait pas la moindre juridiction sur lui, avait mis sa tête à prix après les troubles de 1870.

Il finit par s'exciter indûment contre les prêtres effrayés de ses audaces croissantes, et, après avoir formé, à Batoche, un gouvernement provisoire pour une région qui avait déjà une administration définitive, il provoqua une rencontre à main armée entre ses adeptes et 140 hommes de troupes, qui furent honteusement battus au lac Canard (26 mars 1885).

Puis vint, le 2 avril suivant, le massacre du lac la Grenouille, où les PP. Fafard et Marchand perdirent la vie avec sept autres blancs aux mains des Cris sous le chef Gros-Ours. Le Canada dépêcha de suite à la

[1] Bien qu'on puisse invoquer les circonstances atténuantes en leur faveur, sans faire violence aux droits de la justice.

rescousse des partisans de l'ordre — pendant que Riel, maintenant hors de ses gonds, faisait passer les siens à une religion de son invention — toute une armée, sous un général Middleton, dont une partie subissait avec les métis un premier choc, pas tout à fait à l'honneur des nouveaux venus, à l'Anse-aux-Poissons. Plus loin, d'autres troupes se mesurèrent avec les Cris du chef indien Faiseur-de-Fourrières, sur la butte du Couteau-Coupé, sans y cueillir beaucoup de lauriers.

Mais la victoire ne pouvait manquer de rester au nombre, à la discipline et aux engins de guerre perfectionnés. Batoche fut pris après une charge qui suivait quatre journées d'un combat assez délusoire ; Riel et plusieurs autres métis, sans compter les Indiens coupables de meurtre, furent pris, jugés et le premier pendu ainsi que les derniers, aux applaudissements des orangistes et autres Canadiens anti-français, qui ne croyaient pas se déshonorer en approuvant l'exécution d'un fou.[1]

Ces événements eurent sur le pays un double effet. Le sort qu'on fit à Riel le divisa profondément, en excitant chez métis et Canadiens-français, des ressentiments qu'on ne saurait dire entièrement disparus, même aujourd'hui ; mais ils furent aussi une réclame qui attira l'attention publique sur les plaines où ils s'étaient déroulés. D'où redoublement d'immigration et partant développement considérable de l'Ouest.

Quelque temps après, des troubles d'un genre différent éclatèrent au Manitoba. Le gouvernement Norquay étant tombé à la fin de 1889, un Dr Harrison, conservateur comme lui, fut chargé de former une nouvelle administration. Mais, son secrétaire-général ayant été défait, parce que le représentant du parti opposé s'engageait à ne point toucher aux écoles catholiques et à retenir l'usage officiel du français, qu'on accusait les libéraux de vouloir abolir, Harrison dut céder sa place à Thomas Greenway, qui dota la province du premier gouvernement libéral[2] qu'elle ait jamais eu.

Deux ans plus tard, ce même gouvernement fit adopter une loi qui prétendait abroger ce double droit, que la population tenait non pas d'une législation antérieure, mais de la Constitution même de la province, à laquelle une autorité inférieure n'avait pas le droit de toucher.

De bruyantes protestations et d'interminables litiges s'ensuivirent, qui mirent tout le Canada en émoi. Ses plus hauts tribunaux donnèrent gain de cause aux catholiques, et, après un premier jugement adverse,

[1] Nous lisons dans la *Review of Historical Publications relating to Canada* publiée par l'université de Toronto : « Le Dr C.-K. Clarke, attaché à l'asile de Toronto pour les aliénés, est une autorité sur l'aberration mentale et sa *Study of the Case of Louis Riel* a peut-être un cachet de finalité » dans ses conclusions. « Le jugement du Dr Clarke est à l'effet que Riel était fou, son hallucination principale étant des révélations spéciales du Ciel relativement à une mission pour son peuple ».

La même revue termine son appréciation en disant que le Dr Clarke « n'hésite pas à appeler l'exécution de Riel un meurtre politique dû aux passions enflammées du temps » (*Op. cit.*, vol. X. pp. 137-38). Du reste « tous les aliénistes qui eurent le temps d'examiner sérieusement le prisonnier sur la politique et la religion déclarèrent que, sur ces deux points, il n'était pas sain d'esprit » (MORICE, *Hist. de l'Église*, vol. III, p. 105).

[2] Lorsqu'on parle politique, il n'y a guère, au Canada, qu'une différence de nom entre conservateur et libéral, et l'un des principaux gouvernements qui se sont succédé à Ottawa, celui de sir John Macdonald, était même officiellement connu comme le gouvernement libéral-conservateur.

la Cour suprême de l'Empire Britannique finit aussi par leur donner raison — les Anglais ne sont pas toujours logiques![1] Mais les autorités du Manitoba s'entêtèrent dans leurs menées persécutrices et illégales. Ni écoles séparées, ni usage officiel du français n'ont encore été rétablis.

Bien plus, l'administration des Territoires du Nord-Ouest voulut marcher sur les traces du Manitoba. Mais, profitant de l'expérience de ses devanciers, elle fut moins brutale et déguisa mieux son jeu. En 1892, un M. Haultain, premier ministre, fit passer par la Chambre, qui devait son existence à un arrangement conclu en 1888, une loi qui créait le spectacle étrange d'écoles appelées catholiques qui étaient dirigées par des protestants, et dans lesquelles était seul permis l'usage de livres approuvés par des protestants.

M. Wilfrid Laurier, devenu premier ministre de tout le Canada en 1896, tenta bien, en conformité avec les promesses qui avaient amené son parti au pouvoir, de remédier aux torts faits aux catholiques du Manitoba, mais n'effectua (1897) qu'un compromis qui, laissant pratiquement intacte la spoliation de leurs droits, ne put être agréé des intéressés.

Il faut admettre, qu'en dépit d'une reculade peu honorable, le même homme d'État fit mieux en 1905, alors que tout le pays entre le Manitoba et les Rocheuses fut constitué en deux grandes provinces autonomes, sous les noms de Saskatchewan et d'Alberta. Son premier plan de constitution pour ces deux nouvelles entités politiques était la perfection au point de vue religieux, fort important dans un pays à population divisée comme est celle de l'Ouest. En ce qui était du français, il ne s'arrêta jamais beaucoup à la question de ses droits.

Ayant reculé devant les criailleries des fanatiques de son propre parti, il fit adopter une refonte de son premier projet, par laquelle plusieurs crurent, en exagérant quelque peu, qu'il lâchait la proie pour l'ombre.

A la tête des nouvelles provinces il y a, comme d'habitude au Canada, un lieutenant-gouverneur qui représente le gouverneur-général nommé par le roi d'Angleterre. Elles sont, comme le Manitoba, effectivement régies par un cabinet composé d'un certain nombre de ministres responsables à une Chambre de députés élus par le peuple.

La première école érigée dans une localité, qu'elle soit catholique ou protestante, a le titre d'école publique, et est entretenue aux frais de toute la population. Mais s'il se déclare dans la place une minorité de confession différente qui se croit assez forte pour assumer un tel fardeau, elle peut, après certaines formalités, se donner une école de son choix, aux dépenses de laquelle elle aura à pourvoir, sans avoir à contribuer au support de l'autre.

En ce qui est du français, un cours élémentaire peut se donner, à la demande des contribuables représentés par des commissaires élus par le district d'écoles ; après quoi on consacre une heure de classe par jour à l'étude de cette langue.

La ville de Régina, qui s'élève sur une belle plaine à blé, près d'un long

[1] Et ils s'en font gloire ! Liberté avant tout, même celle de se tromper !

lac artificiel, resta la capitale de la Saskatchewan après l'avoir été de tous les Territoires du Nord-Ouest, tandis que celle d'Edmonton, qui s'était insensiblement formée autour du fort du même nom, fut choisie pour la capitale de l'Alberta, au grand chagrin de Calgary, coquette cité sise au confluent de la rivière à l'Arc avec celle du Coude, dans le Sud, qui était plus populeuse.

Cette dernière ne fut même pas dédommagée de son désappointement par le choix de son enceinte comme siége de l'université provinciale, ainsi que Saskatoon, nouvelle place très entreprenante à cheval sur la Saskatchewan du Sud, devait bientôt l'être (3 avril 1907), pour la province du même nom.

Naturellement, cette organisation définitive de l'Ouest Canadien trahissait un progrès dans sa population, que les pages qui précèdent ont à peine fait entrevoir. Avant de compléter notre précis historique de ce pays, il nous reste donc à revenir sur nos pas, pour étudier un peu les phases de la colonisation de cette vaste contrée, et constater dans quelles proportions les différentes nationalités d'Europe et d'ailleurs y contribuèrent.

CHAPITRE IV

Colonisation.

On peut dire que la colonisation systématique de l'Ouest Canadien date de l'entrée de la colonie de la Rivière-Rouge dans la confédération canadienne. Des efforts individuels avaient bien été faits peu auparavant par les Anglais qui s'y étaient rendus ; mais, étant donné le grand isolement du pays et son manque de communications avec le monde civilisé, rien d'officiel ou de coordonné n'avait été tenté avant 1871.

Dès les commencements, ce territoire, encore presque inhabité, fut l'objet des convoitises des Anglais de l'Ontario, les plus proches voisins des nouveaux Manitobains, qui voulaient en faire un pays anglais et protestant, ainsi que le confessent les auteurs de cette langue qui n'ont pas peur de parler. [1]

D'un autre côté, les Canadiens-français, dont les ancêtres y avaient joué le rôle de pionniers, ne pouvaient entièrement se désintéresser de son avenir. C'étaient des Français qui avaient découvert, et les premiers essayé de développer, ces immensités ; leurs premiers prêtres et leur premier évêque avaient été de leur race ; leur premier établissement

[1] « Le parti d'Ontario était tout aussi résolu d'empêcher la formation d'un nouveau Québec dans le Dominion, et se mit avec une hâte au-dessus de tout raisonnement à assurer la haute main (*ascendancy*) aux protestants et aux Anglais » (CHARLES MARSHALL, *The Canadian Dominion* ; Londres, 1871 ; cité par G.-MERCER ADAM, *The Canadian North-West, its History and its Troubles*, p. 200 ; Toronto, 1885).

religieux y avait été fondé par des Français, dont l'un avait été le premier clerc promu à la prêtrise dans les limites de ce territoire ; ils avaient établi la première école à ses deux extrémités opposées (Saint-Boniface et Edmonton), ainsi que le premier collège, celui de Saint-Boniface ; ils y comptaient les premiers martyrs de la férocité indienne ; [1] des missionnaires de leur race y avaient tracé le premier chemin carrossable, [2] y avaient bâti le premier moulin, [3] et nous avons vu que le P. Lacombe y avait construit le premier pont.

Que dis-je ? On peut même ajouter que la toute première langue européenne apprise par un indigène de l'Ouest avait été le français, qui, en 1870, était encore celle de la majorité de sa population civilisée. [4]

Peut-on blâmer après cela les anciens colons de n'avoir pas vu d'un très bon œil les flots d'émigrés étrangers à leur race qui se précipitèrent bientôt sur leur pays naguère si tranquille et leur enlevèrent cette majorité numérique qu'ils devaient plutôt à leur forte natalité qu'à des accessions du dehors ? Et leurs congénères de l'Est, n'avaient-ils pas quelque droit d'empêcher que la race qui avait tant fait pour ces lointaines plaines y perdît toute influence ?

On a reproché à Mgr Taché de n'avoir rien fait pour établir un courant d'immigration française vers sa patrie d'adoption avant 1870. Il n'y a guère de doute que, malgré sa perspicacité native, ce prélat ne soupçonna point d'abord le parti qu'on pouvait tirer des déserts de l'Ouest au point de vue de la culture. Le quart de siècle qu'il avait passé dans la sauvagerie, ou à côté, quand la civilisation vint frapper à sa porte, ne peut que l'excuser de n'avoir pas immédiatement compris toutes les possibilités de ces vastes plaines.

Mais dès qu'il eut vu accompli le changement politique qu'il n'avait point appelé de ses vœux, il fit tout ce qu'il put pour s'acquitter des devoirs que semblait lui imposer sa charge de *leader* de la population française dans l'Ouest. L'insurrection de la Rivière-Rouge était à peine terminée, qu'il fit venir de l'Est une petite phalange de jeunes compatriotes, capables et dignes de confiance, qui s'acquirent, dès les premiers jours de leur résidence à Saint-Boniface, une place enviable dans le gouvernement de leur nouveau pays.

Tels étaient M. Joseph Dubuc, alors un tout jeune avocat qui, après avoir été député et ministre provincial, devait passer par tous les degrés de la judicature pour mourir, estimé des protestants autant que des catholiques, retraité de la position de juge en chef de la province du Manitoba ; M. Marc-Amable Girard, ancien condisciple de Mgr Taché, qui fut, lui aussi, élu à la première législature de cette province, où il devait parvenir au poste de premier ministre ; M. Joseph Royal, ancien journaliste qui, non seulement fit plusieurs fois partie du gouvernement provincial, mais devint lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

[1] V. le chapitre précédent.
[2] Cf. MORICE, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest Canadien*, vol. II, p. 66.
[3] *Ibid.*, p. 185.
[4] Cf. JOSEPH ROBSON, *An Account of Six Years Residence in Hudson's Bay*, p. 62, Londres, 1752.

Je pourrais encore citer nombre de Canadiens-français éminents, comme MM. Alphonse Larivière, Félix Chênier, L.-Arthur Prud'homme, Thomas-A. Bernier, J.-E.-Pierre Prendergast, plus Français qu'Irlandais en dépit de son nom, etc., que le grand archevêque de Saint-Boniface attira plus tard dans l'Ouest, où ils brillèrent dans les cercles politiques et judiciaires.

Parmi les colons de langue anglaise qui s'établirent à la Rivière-Rouge, aux premiers jours du régime canadien, il me faut citer un certain nombre de soldats de Wolseley, envoyés d'Ottawa accomplir « une mission de paix », ainsi que le proclama bien haut leur chef, et nullement pour combattre Riel, [1] comme la plupart des auteurs anglais l'ont prétendu. Ces ex-militaires qui, malheureusement, ne devaient guère contribuer à la pacification du pays, se fixèrent soit à ce qu'on appelait déjà Winnipeg (215 habitants), soit sur des terres qu'on leur donna pour les récompenser de leurs services.

Ils avaient traversé les déserts rocailleux et boisés qui séparaient l'Ouest de l'Est ; mais cette voie étant reconnue comme impraticable, [2] les nouveaux colons gagnèrent dès lors la vallée de la Rouge par Saint-Paul, Minnésota. De cette ville, on se dirigeait ensuite vers cette rivière, qu'on suivait alors en charrette ou en diligence, sinon en bateau, jusqu'au fort Garry.

Nombre d'Américains et d'Anglais se mirent à prendre cette voie détournée et grossirent bientôt les rangs de leurs congénères de mêmes langue et religion ; en sorte que, pour ne pas voir son troupeau submergé par cette inondation d'un nouveau genre, Mgr Taché persuada aux évêques de la province de Québec d'essayer d'orienter vers l'Ouest l'émigration de trop de Canadiens-français qui se portait déjà vers les filatures et usines malsaines de la Nouvelle-Angleterre, où des fils de vigoureux cultivateurs habitués au grand air des champs allaient s'étioler physiquement et acquérir une mentalité rien moins qu'orthodoxe.

On ne saurait nier que si l'on avait bien tenu compte de la gravité de la question, même au point de vue religieux, dans l'Est, des milliers de personnes qui s'en allaient annuellement se perdre parmi les chercheurs de travail, sinon des flâneurs au Sud du Québec, auraient pris le chemin de l'Ouest Canadien et seraient restés fidèles à leur nationalité. Cette émigration eût rendu impossible au Manitoba la spoliation des droits que j'ai dû enregistrer et le pays y aurait gagné de robustes gaillards taillés expressément pour l'ouverture de nouvelles terres à l'agriculture.

Quoi qu'il en soit, il serait injuste de mettre au compte du clergé supérieur l'apathie, sinon l'opposition formelle, qu'on manifesta à cet endroit dans l'Est Canadien. Dès le 23 octobre 1871, l'épiscopat français de l'Est publia en faveur de l'émigration vers les plaines de l'Ouest, une lettre collective qui ne put que déterminer un certain nombre de départs de bons cultivateurs québecois.

[1] Cf. Morice, *Hist. de l'Église*, vol. II, p. 302.

[2] Excepté à des troupes capables de se frayer elles-mêmes un chemin, les États-Unis ne permettant pas à des soldats d'une puissance étrangère de défiler au travers de leur territoire.

Leur arrivée au Manitoba permit l'ouverture de quelques paroisses françaises en 1872-1875.

En ce qui est des Anglais, ils avaient naturellement pour promouvoir l'émigration des leurs des ressources dont les gens de langue française ne pouvaient se vanter. Leur apostolat national, si je puis m'exprimer ainsi, s'exerça surtout par la dissémination d'immenses quantités de brochures-réclames, dont la première fut celle d'un Thomas Spence, greffier du Conseil législatif[1] du Manitoba.

La préface de sa première édition est datée du 5 juin 1871 et ce factum de 36 pages fut approuvé par le gouverneur Archibald lui-même le 26 dé-



FIG. 2. — EN ROUTE POUR L'OUEST.

cembre suivant, après avoir été chaudement recommandé par un comité des deux chambres provinciales.[2]

Toutefois, on ne peut dire que le gouvernement de ce temps-là, qui, du reste, était partiellement français, se désintéressât de l'immigration non anglaise. Même les autorités fédérales publiaient peu après une brochure de propagande par un M. Shantz, dont une traduction française paraissait en 1873 sous le titre de *Relation d'un voyage à Manitoba.*[3]

Six ans plus tard, le ministère de l'Agriculture dans le même gouvernement d'Ottawa, faisait imprimer, également en français, un autre factum plus important que les précédents. C'était une brochure de 68 pages ayant pour titre : *Province de Manitoba et Territoire du Nord-Ouest du Canada* ; *Information à l'usage des Émigrants.*

Toutes ces publications étaient supposées s'adresser aux Canadiens domiciliés aux États-Unis, vu que ni les autorités civiles, ni surtout

[1] Ou sénat. Cette chambre haute fut abolie en 1876.

[2] Cette brochure, à laquelle il est difficile de trouver rien de remarquable aujourd'hui, était intitulée *Manitoba and the North-West of the Dominion.*

[3] Petit ouvrage publié à Ottawa.

les curés de l'Est Canadien ne pouvaient admettre qu'on dépeuplât leur pays pour peupler l'Ouest. Dans au moins une place de la Nouvelle-Angleterre, ces appels furent non seulement bien reçus, mais honorés d'une réponse des plus pratiques. Les Canadiens de Worcester, Massachussetts, se signalèrent par leur empressement à entrer dans l'esprit de cette croisade d'un nouveau genre.

A une grande assemblée, tenue le 19 décembre 1874, en présence de Louis Riel, victime de l'ostracisme orangiste, ils offrirent une prime de cent dollars à chacun des six premiers colons Canadiens-français de leur paroisse qui iraient s'établir au Manitoba. Ajoutons que le curé de cette patriotique paroisse, un abbé Primeau, voulut lui-même s'inscrire pour la somme de cent dollars en faveur de la bonne œuvre.

Quelle bonne fortune pour la race française dans l'Ouest Canadien si cet excellent prêtre avait eu parmi ses confrères des imitateurs, au lieu de gens à courte vue qui ne pouvaient comprendre que l'émigration des leurs dans ce pays était, ultérieurement, un principe de force plutôt que de faiblesse pour leur race ! [1]

Les Anglais le savaient, eux, et graduellement, mais sûrement, ils envahissaient nos plaines de leurs bataillons serrés. En sorte que, fort peu d'années après le transfert, leur minorité des premiers jours s'était changée en une notable majorité. Dès 1875, la représentation française à la Chambre provinciale était tombée de douze à dix sur vingt-quatre, et l'on peut dire que la diminution proportionnelle dans les rangs de leurs électeurs était encore plus considérable.

Alarmé de cet état de choses, Mgr Taché fit nommer officiellement, par les autorités fédérales préposées à la disposition des terres de l'Ouest, un agent de colonisation du nom de Lalime, qui fit bientôt venir cent cinq colons des États-Unis (mai 1876). Puis, comme les Canadiens, gens pleins de foi et quelque peu soupçonneux des laïques, n'avaient guère de confiance que dans le prêtre, on eut recours à cet homme à tout faire qui était connu sous le nom de Père Lacombe. On calcule que si efficace fut alors son action sur ses compatriotes, qu'au cours de 1876 il ne procura pas moins de cinq cents Canadiens-français aux divers embryons de paroisses du Manitoba.

L'année suivante, le même missionnaire se surpassa encore. Entre le mois de mai et la fin de juillet, six cents nouveaux colons vinrent, sur ses instances, prendre place parmi les pionniers de l'Ouest agricole.

Ces différentes accessions permirent la fondation de nouvelles paroisses dans la vallée de la Rouge, comme Saint-Jean-Baptiste, ruche qui a depuis mainte et mainte fois essaimé, Saint-Joseph, centre moins important et partant moins fécond et Saint-Pie, aujourd'hui Letellier.

Un autre genre d'immigration que personne n'avait brigué, mais qui s'imposa alors (1877-1878) aux plaines de ce qui est maintenant la Saskatchewan, fut celle de hordes siouses qui, après avoir taillé en pièces

[1] La représentation législative de la province de Québec étant fixée à 65 députés aux Communes d'Ottawa, et celle des autres provinces lui étant proportionnée, il s'ensuit que la première ne perd aucun de ses droits; mais en gagne au contraire, si les autres sont en mesure d'élire des députés de langue française, qui feront probablement bloc avec les siens sur les questions d'ordre national.

les troupes de l'Américain Custer,[1] avaient passé la frontière et auxquelles, pour l'amour de la paix, on se crut obligé d'octroyer des réserves, comme on venait de le faire pour les sauvages canadiens.

Plus à l'Ouest encore, dans la lointaine Alberta, l'heure de la grande immigration n'avait pas encore sonné. Mgr Grandin et ses prêtres se contentaient d'accueillir quelques épaves apportées par la vague qui se déferlait sur le Manitoba et atteignait déjà la Saskatchewan.

En attendant que cette vague se fût étendue jusqu'au *Far West*, une autre invasion, pire encore que celle des Sioux en Saskatchewan, avait désolé les plaines si fertiles du Manitoba. C'était d'innombrables bataillons de sauterelles, qui retardèrent momentanément les progrès de la colonisation du pays. La capitale du Manitoba n'en croissait pas moins d'une manière merveilleuse. Cette année 1876 vit même y arriver un colon canadien dont un exploit mérite d'être signalé : il venait du Montana avec une bande de 640 têtes de bêtes à cornes, auxquelles il avait fait parcourir à pieds la distance qui séparait Winnipeg de Frenchville !

Peu après, la construction d'un éperon de chemin de fer reliant la première localité à la frontière américaine venait encore donner un nouvel essor au peuplement de l'Ouest. En 1879, les journaux de cette ville qui, l'année suivante, devait déjà compter 6178 habitants, annonçaient l'arrivée, en un jour, d'environ cinq cents colons anglais, auxquels on offrait 65.000 acres de terres à vendre. « L'hégire de l'Est a maintenant commencé pour tout de bon ». écrivait-on alors.[2]

L'année précédente, M. Lalime avait lui-même amené au pays 423 Canadiens-français, qui se rapatriaient ainsi. En avril 1880, arrivait à Saint-Boniface l'une des meilleures recrues, dans la personne de ce M. Bernier que nous avons déjà présenté au lecteur. Il devait payer de sa personne et soutenir tous les droits, scolaires comme nationaux, de ses compatriotes manitobains, puis mourir sénateur du Canada.

Malheureusement, la transformation trop rapide du pays, par l'arrivée de colons, qui ne pouvaient le faire produire qu'au bout d'un certain temps, colons qui accouraient en nombres auxquels on n'aurait jamais osé s'attendre, tourna la tête à plusieurs des dirigeants du Manitoba qui, souffrant d'une espèce de fièvre de spéculation, firent inconsciemment hausser, d'une manière inconsidérée, les prix de la propriété foncière (1882), et, après quelque temps de prospérité factice, devinrent victimes d'une réaction qui les ruina.

C'est ce qu'on appelle localement le grand *boom* (ou inflation financière), suivi de l'inévitable débâcle, qui éprouva le pays à cette époque. L'un de ceux qui eurent le plus à souffrir de cette crise fut l'ancien gouverneur Cauchon. Il avait fait bâtir sur la grand'rue de Winnipeg un superbe hôtel, dont les dimensions et l'architecture étaient de près de cinquante ans avant leur temps. Dans l'espèce de banqueroute générale qui frappa alors le Manitoba, Cauchon perdit tout, et finit par aller mourir, pauvre et ignoré, dans une famille de Whitewood, Saskatchewan, qui avait eu la charité de le recueillir.

[1] Officier qui, surpris par ces Indiens en révolte, fut tué avec chacun de ses 264 hommes.
[2] *Ten Years in Winnipeg*, p. 212 ; Winnipeg, 1879.

Pire encore que ces désastres personnels, la colonisation, et partant le développement des campagnes qui alimentent les villes, se ressentirent de cette crise financière. Nombre de fermiers, incapables de faire face à leurs obligations, désertèrent le pays pour le Sud, et allèrent chercher aux États-Unis, sinon la fortune, qu'on ne trouvait pas aisément, du moins les moyens de gagner honnêtement leur vie.

L'émigration, surtout celle de gens de langue anglaise, ne devait guère reprendre qu'en 1898, alors qu'elle entra dans une ère d'activité qui dure encore.

Tout étrange que cela puisse paraître, la colonisation française souffrit un peu moins. Elle commençait même à étendre son champ d'action au delà des limites du Manitoba. Un M. Élie Tassé avait publié en 1882 une réimpression d'une importante brochure [1] sur le Nord-Ouest, qui ne put manquer de valoir à ce territoire quelques nouvelles recrues.

Le gouvernement canadien entretenait alors des agents de colonisation, non seulement aux États-Unis, où l'ami Lalime faisait de bon travail depuis 1876, mais en Angleterre, en Écosse et en Irlande, sans compter plusieurs places dans l'Est canadien, où malheureusement ses employés étant tous de langue anglaise, ne s'occupaient que de leurs nationaux.

Les immigrants qui se dirigeaient sur le Manitoba avaient, en outre, à se garer alors des filous américains, qui paraissaient former une organisation régulière destinée à contrecarrer autant que possible la colonisation canadienne. Un de leurs trucs est trop typique pour être passé sous silence. J'en emprunte l'exposé à la brochure d'Élie Tassé, et laisse la parole à l'agent canadien d'émigration stationné à Duluth, sur le lac Supérieur.

« Les voleurs de billets de passage à Chicago m'ont causé beaucoup de désagréments, sans compter la perte d'argent qu'ils ont fait subir à mon agence. Voici la manière dont opèrent ces misérables.

« Un particulier bien mis, appartenant à cette association de filous, pénètre dans les chars [2] au moment où un train entre dans Chicago par les faubourgs. Il a promptement distingué les émigrants, canadiens ou anglais, des passagers ordinaires. Il s'adresse alors à eux comme s'il appartenait au personnel, en criant: « Les voyageurs en route pour Manitoba? »

« Tous s'empressent de répondre à cet appel et de lui tendre leurs billets, que l'individu demande à voir et qu'il empoche en faisant la remarque qu'ils doivent être échangés contre de nouveaux *tickets* à Chicago, après quoi il s'empresse de filer, pour ne pas plus reparaître que les billets eux-mêmes. Les émigrants ainsi floués sont obligés, en arrivant à Chicago, de se procurer de nouveaux billets pour continuer leur voyage, ce que souvent ils n'ont pas le moyen de faire ». [3]

L'œuvre de propagande de beaucoup la plus importante fut une brochure publiée pendant ces années de répit et d'inaction relative pour la colonisation anglaise qui précédèrent l'avènement de l'administration Laurier. Ce factum n'avait pas moins de 144 pages et était dû à la plume alerte et au cœur patriotique de M. T.-A. Bernier, alors surintendant

[1] Plus de 90 pages imprimées à Ottawa.
[2] C'est ainsi que les Canadiens appellent les vagons de chemin de fer.
[3] *Op. cit.*, p. 78.

de l'Instruction publique (section catholique) au Manitoba. Il portait en titre *Le Manitoba champ d'immigration.* [1]

Bien écrite et richement documentée, cette production était plutôt un livre non relié qu'une simple brochure. Elle dut révéler à un bon nombre de Canadiens leur vocation au rude mais glorieux métier de pionnier.

Plus directement efficace fut pourtant la venue dans l'Ouest canadien d'un prêtre français, jeune alors et animé d'un patriotisme aussi éclairé que persévérant. C'était l'abbé Jean Gaire, qui vint au pays expressément pour renforcer la population française, alors répartie en une douzaine de paroisses au moins.

A ses frais et dépens, il fonda en 1888 celle de Grande-Clairière, au Manitoba, puis, peu après, Saint-Raphaël et Saint-Maurice dans ce qui est maintenant la province de la Saskatchewan. Il devait mourir, plein de jours et de mérites, avec la réputation d'un homme qui se prive pour que les autres ne manquent de rien, à une quatrième fondation, française malgré le nom de Wauchope dont il n'était point responsable.

L'œuvre de l'abbé Gaire [2] fut d'autant plus méritoire que, contrairement aux autres colonisateurs, il ne reçut pas un sou pour ses peines, mais dut, au contraire, engouffrer toutes ses petites économies dans les diverses entreprises que son patriotisme lui fit mener à bonne fin. En second lieu, il allait jusqu'en Europe pour recruter les éléments des centres qu'il fonda.

C'est ainsi que nous le voyons rentrer à Saint-Boniface le 9 avril 1890, à la tête de quatre-vingts émigrants, tant français que belges — un vrai tour de force, si l'on considère les difficultés surmontées : opposition du gouvernement, coût de déplacement des futurs colons, la distance à parcourir, l'éloignement presque définitif des siens qui en résulte, ainsi que l'hésitation forcément causée par ces désavantages.

Avouons que les années 1883-1898, qui furent, sinon stériles, du moins peu productives au point de vue de l'immigration anglaise dans l'Ouest, formèrent l'une des époques les plus fécondes en résultats pour la colonisation française.

C'est alors, en effet, que, en plus des localités déjà nommées, furent fondées celles de Wolseley, anglaise dans son centre, mais française dans sa campagne ; Fannystelle, avec une origine tout originale, due à des éléments laïques de France ; Saint-Alphonse, paroisse belge sur la montagne de Pembina ; La Salle, à quelques milles de Saint-Boniface, centre dû à la générosité d'un parti de la province de Québec ; Saint-Eustache, un peu plus loin ; Saint-Malo, résultat d'un démembrement de Saint-Pierre Jolys, sans compter Sainte-Rose du Lac (Dauphin), centre important du Nord manitobain, Bruxelles, qui groupe nombre de Belges à côté de Saint-Alphonse, etc.

Naturellement, les meilleurs agents de colonisation dans un pays neuf ont toujours été les lignes de chemins de fer, dont les stations deviennent immanquablement des noyaux de villages desservant les fermiers qui ne manquent jamais de s'établir à côté. Le C. P. R., ou Pacifique-

[1] Ottawa, 1887.
[2] Qui mourut décoré de la prélature romaine, partant avec le titre de Monsignor.

Canadien, qui traverse le Canada presque tout entier, était depuis longtemps en pleine opération dans l'Ouest. En 1891, on en inaugura une branche importante qui, par extraordinaire, reliait le Nord au Sud, c'est-à-dire Edmonton à Calgary.

Comme écho à cette inauguration eut lieu la fondation, un peu au Nord de Saint-Albert, de Morinville, centre ainsi appelé du nom de son fondateur, l'abbé Jean-Baptiste Morin, qui s'occupa quelque temps d'en assurer le succès en jetant les bases de quelques places avoisinantes. [1]

Avant d'aller plus loin, voudrait-on quelques détails sur l'établissement et le genre de vie du colon sur nos vastes plaines ? Qu'on me permette d'en emprunter l'exposé à l'un de mes propres ouvrages.

« Le pionnier n'était point difficile. Comme il commençait souvent seul son apprentissage de la vie de colon, une petite cabane en bois de tremble à peine équarri lui suffisait d'abord ; puis il défrichait et semait, jusqu'à ce qu'une bonne récolte ou deux lui permissent de s'établir ou de faire venir sa famille.

« En prévision de cet événement, il agrandissait et appropriait sa maisonnette, puis se munissait de cet attirail du ménage qui paraît nécessaire à la vie civilisée. Plus tard, quand la prospérité s'était assise à son foyer — ce qui arrivait presque toujours si le père de famille ne faisait point d'excès dans le boire, pas plus que la mère et les filles dans la toilette — une troisième maison, relativement vaste, bien agencée et construite avec de meilleurs matériaux, finissait par remplacer le provisoire des premiers jours.

« Mais le colon canadien n'attendait point cette aisance pour s'assurer un voisinage qui le mît à l'abri de l'ennui. Dès les premières années de son établissement dans l'Ouest, il pensait à ses amis d'enfance et en faisait venir autant qu'il pouvait, pour partager avec lui la liberté, comme le grand air, des plaines occidentales ». [2]

Arrivons maintenant à 1896, année qui devait préluder à la colonisation à outrance caractéristique du règne de Wilfrid Laurier. Tout fraîchement parvenu au pouvoir suprême, cet habile politicien se promettait d'éclipser tout ce qui s'était fait en matière d'immigration. On se plaignait de la stagnation des affaires du ministère qui s'occupait de la disposition des ressources provinciales, comme on appelait officiellement l'administration des terres en pays neuf ; l'émigration britannique ne répondant point aux efforts qu'on avait faits pour la promouvoir, on résolut de s'adresser aux autres races européennes susceptibles de faire plus de cas des appels des agents canadiens.

Laurier fit certainement beaucoup pour le peuplement des grandes plaines de notre Ouest ; fit-il toujours bien ? Il est permis d'en douter. Ayant plus en vue la quantité que la qualité, il les inonda des éléments les plus disparates, qui en ont complètement changé la face, transfor-

[1] Lui aussi eut recours à la presse pour seconder son œuvre. Il publia même dans ce but plusieurs brochures, comme : *Renseignements sur le Nord-Ouest*, s. l., 1891 ; *La Vallée de la Saskatchewan* : Joliette, 1893 ; *Le Nord-Ouest Canadien et ses ressources agricoles*. Ottawa, 1894 ; *La Terre promise aux Canadiens-Français ; le Nord-Ouest Canadien*, Ottawa, 1897. Par où l'on voit que cet abbé était aussi bon publiciste que colonisateur.

[2] Morice, *Hist. de l'Église dans l'Ouest*, vol. III, p. 263-64.

mant ces étendues en une véritable mosaïque ethnique, en un pot-pourri démographique qui prendra un temps infini à digérer, à convertir en un tout national un tant soit peu homogène.

Le résultat de cette lente opération ne sera plus une race canadienne à double branche, française et anglaise ; ce sera un mélange germano-slavo-scandinavo-roumano-franco-anglais, dans lequel les ethnologues trouveront, sans chercher, un aliment toujours nouveau à leurs savantes disquisitions.

Mais il est temps d'en venir aux faits. Négligeant partiellement la Grande-Bretagne comme champ de colonisation, on se tourna vers une race de paysans, gens de mentalité et de culte orientaux, rudes et sans culture, mais laborieux et ménagers, qui végétaient alors dans l'empire de François-Joseph, le grand malchanceux d'Autriche.

Comme conséquence, vers la mi-novembre 1896, les journaux de Winnipeg signalaient le passage de neuf familles, soit cinquante-cinq individus, que personne ne comprenait, mais avec les nationaux desquels on ne devait pas tarder à se familiariser. Partiellement vêtus d'habits en peau de mouton, gens à faciès étrange et à traits grossiers pour la plupart : large bouche et nez retroussé, yeux bleus et cheveux très blonds chez les hommes, et chez les femmes un embonpoint encombrant qui faisait disparaître toute trace de taille, ces nouveaux venus excitèrent d'abord une curiosité peu sympathique parmi les anciens habitants de l'Ouest.

J'ai nommé les Ruthènes, plus connus sous le nom de Galiciens, parce que leurs premiers représentants venaient surtout de la Galicie. Cette avant-garde de ce qui allait incessamment devenir une grande armée destinée à envahir des régions entières — car les Ruthènes possèdent, au suprême degré, un esprit de corps qui les porte à se grouper ensemble — sonnait en passant par Winnipeg le glas de l'ancien système de colonisation et carillonnait la naissance d'un régime jusqu'alors inconnu.

A l'arrivée de ces étrangers, le pays contenait déjà des échantillons de la plupart des peuples d'Europe. C'est ainsi que, pour me borner aux catholiques d'une seule localité, Mgr Grandin avait, le 25 août 1895, consacré à Lethbridge, dans l'Extrême-Sud albertain, une église à l'érection de laquelle avaient contribué des Anglais et des Irlandais, des Français et des Italiens, des Allemands et des Flamands, des Slaves et des Hongrois, des Polonais et autres Européens. Mais ce qui faisait alors l'exception allait maintenant devenir la règle.

Dès le mois d'avril 1896, un grand nombre d'Allemands arrivaient à Winnipeg, où quelques-uns s'établissaient, pendant que d'autres poussaient jusqu'à Régina et que la majorité, mieux avisée ou plus fortunée, prenait des terres dans la Saskatchewan, où ces gens allaient bientôt former ce qu'ils appellent des « colonies », c'est-à-dire d'importants territoires peuplés exclusivement d'Allemands. [1]

Puis vinrent, presque en même temps, des Polonais, qui s'arrêtèrent généralement à Winnipeg, quand ils n'avaient pas déjà fait halte à

[1] C'est ainsi qu'ils ont la colonie de Saint-Pie, la colonie du lac Tramping, etc., grands territoires sans villages, mais avec les églises nécessaires à la desserte des fermiers qui les cultivent.

Beauséjour — place qui n'a de français que le nom — ou bien allèrent grossir les rangs de la main-d'œuvre à Brandon, ville de l'Est manitobain, à moins qu'ils ne se rendissent former d'importants groupes de fermiers au Nord de la capitale.

On ne peut faire un crime à l'administration Laurier d'avoir fait venir ces étrangers, surtout les premiers, qui font d'excellents colons. Mais que dire de deux autres catégories, les bizarres Doukhobors et les fantasques Mennonites ?

Les premiers sont une secte de mystiques russes à tendances communistes, qui ne veulent guère admettre des lois du pays que celles qui leur conviennent, et sont sujets à des attaques d'hallucination qu'ils prennent pour l'inspiration du Saint-Esprit et qui leur font rejeter leurs habits, partir pour de longs pèlerinages en commun, etc. Leurs objections aux lois et règlements du pays devaient finalement les forcer à aller chercher fortune ailleurs, après avoir été longtemps l'objet de la risée publique.

« Mes doukhobors deviennent fous par excès de perfection », écrivait un missionnaire de l'Ouest. « Ils renoncent au beurre, au lait, aux œufs maintenant et abandonnent à la prairie vaches, chevaux et moutons; dont ils ne veulent plus se servir ; à la place, ils s'attellent eux-mêmes à leurs voitures. Ils ne veulent plus d'esclavage, même pour leurs animaux. Liberté pour tous ! » [1]

Les Mennonites ne peuvent se glorifier de pareilles inspirations. C'est une secte allemande qui combine dans sa foi et ses pratiques les caractéristiques des baptistes et des quakers. Ils refusent de prêter serment et de porter les armes ; ils ne veulent remplir aucun office public, prétendant que ces positions sont en contravention avec l'esprit de l'Évangile. Par contre, ils sont d'excellents cultivateurs et leur extrême économie les fait réussir là où d'autres pourraient à peine vivre.

Ils s'établirent en groupes nombreux, surtout dans le Sud du Manitoba, et ne consentirent à devenir citoyens du Canada qu'à condition qu'ils n'auraient point à porter les armes pour sa défense.

Un autre point de leur exclusivisme portait sur leurs intérêts scolaires, et, sous ce rapport, il semble qu'ils aient eu le beau rôle dans leurs démêlés avec les autorités. En les décidant à venir coloniser le Canada, le gouvernement de ce pays leur assura formellement la possession d'écoles de leur langue et religion. Je ne prétends pas qu'ils aient eu raison de réclamer ce privilège, puisqu'ils venaient s'établir dans un milieu qui jouissait déjà de deux langues officielles. [2] Mais si l'on avait été assez imprudent pour leur donner à entendre qu'ils n'auraient à apprendre ni l'une, ni l'autre, n'était-on pas tenu de respecter ses engagements ?

Quelques chiffres donneront maintenant une idée des proportions que prit l'afflux étranger dès les premiers jours de la nouvelle politique de colonisation. On calcule que, du mois de juillet 1897 au 30 juin 1899, pas moins de sept mille trois cents Doukhobors s'abattirent, nouvelle nuée de sauterelles, sur les plaines de l'Ouest, tandis que, pendant le même espace de temps, au moins onze mille cinq cents Galiciens

[1] *Les Cloches de Saint-Boniface*, année 1902, p. 326.
[2] A savoir le français et l'anglais.

se précipitèrent sur le centre et l'Extrême-Ouest du même pays. Ces hordes d'étrangers pas trop civilisés passaient naturellement par Winnipeg, en face de Saint-Boniface, dont l'archevêque, Mgr Langevin, titulaire du siège depuis 1895, se faisait remarquer par un ardent patriotisme. Leur arrivée ne pouvait que lui rappeler la nécessité de faire quelque chose près des siens, [1] dans l'intérêt de son propre troupeau. Il eut donc recours aux services du P. M. Blais, O. M. I., qui, par lui-même et au moyen d'une petite brochure [2] qu'il publia alors, obtint quelque succès. Malheureusement ce religieux, très remuant et d'une extrême vivacité, ne pouvait s'assujettir longtemps à l'exécution de la même tâche. Il fit quelque chose pour la paroisse de Saint-Maurice ; puis il lui fallut changer d'ouvrage.

Un autre centre, celui-là du Manitoba, progressait tout aussi sûrement, bien qu'assez lentement, au point de vue de la population. C'était N.-D. de Lourdes, paroisse due au zèle d'un homme de tout premier ordre, Dom Paul-Benoît, auteur-philosophe qui, à l'instar des moines du moyen âge, ses modèles, se trouvait aussi bien avec sa hache dans la forêt qu'avec sa plume au milieu de ses livres.

Français lui-même, il avait amené avec lui, ou fait venir depuis, un bon nombre de compatriotes et d'excellents Suisses, qui formaient, dès 1900, un groupe de 714 âmes sur la « montagne » de Pembina.

Il n'entre évidemment pas dans mon plan de même simplement mentionner la fondation de tous les centres français de l'Ouest Canadien. Nommons seulement à la course Saint-Louis et Domrémy, sur la Saskatchewan du Sud ou dans sa vallée, Saint-Isidore de Bellevue, tout à côté, ainsi que l'humble paroisse à population mixte décorée du nom gracieux de Bonne Madone, non loin de là. Le lac Canard, dans la même région, mais à quelque distance de l'autre côté de la rivière, était déjà une localité prospère, où les blancs devaient affluer avec l'arrivée du chemin de fer.

Ces différentes places se fondèrent, ou se développèrent, surtout vers 1900-1902. Et les étrangers venus d'Europe ? Ils rivalisaient d'ardeur à se tailler un bon morceau dans le riche gâteau que leur offrait le gouvernement canadien sous la forme de fermes dans notre Ouest. Le tableau suivant nous apprendra quels étaient alors et leur nombre et leur nationalité.

Nationalités	1898	1899	1900	1901
Des États-Unis.........	9.119	11.945	15.500	17.987
Anglais et Gallois.......	9.475	8.576	8.184	9.401
Irlandais	733	1.337	765	933
Écossais..	1.400	717	1.411	1.476
Doukhobors	—	7.350	—	—
Galiciens	5.509	6.700	6.593	4.702
Scandinaves	563	780	705	984
Français et Belges	545	413	483	492
Hongrois	—	—	—	546
Autrichiens	—	—	—	228
Russes et Finlandais. ..	—	—	—	1.726
Autres nationalités	3.832	5.169	8.676	8.924

[1] Il était Canadien-français.
[2] *Le Manitoba* ; Ottawa, 1898.

Soit un total de 170.289 colons pour ces quatre années. Ou plutôt ne faudrait-il pas notablement majorer ce chiffre pour arriver à la réalité ? Il est, en effet, constant que beaucoup des nouveaux venus, surtout de ceux qui arrivaient des États-Unis, n'étaient que les avant-coureurs de leur famille, qui devait les suivre dès qu'ils lui auraient bâti un logis.

Dans tous les cas, le total des émigrants du 1er janvier 1902 au 31 octobre suivant, atteignait 64.035, chiffre, on le voit, assez satisfaisant si on le compare à ceux des années précédentes, qui n'avaient guère que des centaines là où nous trouvons maintenant des milliers. Mais quelque chose de mieux encore se préparait.

Un certain nombre de catholiques allemands du Minnésota ayant fait reconnaître la place par des éclaireurs, formèrent une compagnie qui acheta cent mille acres de terre juste au Sud du lac Lenore, dans la Saskatchewan centrale, pour les revendre à des colons qu'on se proposait d'y envoyer. Les premiers, au nombre de vingt-six, arrivèrent sur place le 10 octobre 1902. Puis vinrent leurs prêtres, curés bénédictins, sous la conduite de mon ami feu Dom Bruno Dœrfler (1903), dont l'un des premiers soins fut de lancer un journal, pour susciter et activer l'émigration des siens vers la nouvelle terre promise. On le voit, rien de pratique comme un Germano-Américain.

Cette colonie, toute allemande, forme aujourd'hui, au point de vue religieux, un territoire de cinquante cantons, ou *townships*, [1] soit 1800 milles carrés, exempt de toute juridiction épiscopale, et ne comprend pas moins de 26 paroisses ou missions, dont le chef-lieu est Muenster, résidence du P. Abbé, où s'élève un collège classique muni de toutes les commodités modernes. La population totale de ce quasi-diocèse est de 10.000 âmes environ.

Naturellement, la race française, qui ne pouvait guère compter que sur les Canadiens et quelques Français jouissant les uns et les autres d'une certaine aisance, ne pouvait rivaliser avec des nationalités regorgeant de miséreux, dont le départ était plutôt un soulagement pour leur pays. En 1903, une espèce de syndicat local imitait pourtant en Saskatchewan les bénédictins allemands ; résultat : fondation de Montmartre, 54 milles à l'Est de Régina.

L'année suivante, une autre fondation, celle de Saint-Brieux, était le fruit d'efforts individuels à une assez faible distance de la colonie de Muenster.

Avec l'organisation des deux nouvelles provinces de l'Ouest, on comprendra que la colonisation dans leur territoire respectif ne pouvait que redoubler d'intensité. Les flots de l'immigration qu'elle provoquait arrivaient, dès lors, presque aux pieds des montagnes Rocheuses. C'est dire que commençaient déjà à se former des embryons de villes comme Edmonton, qui n'avait encore que 2626 habitants en 1901. Cinq ans plus tard, au lendemain de sa promotion à la dignité de capitale de l'Alberta, cette place en comptait 11.167, indépendamment de Strathcona, qui en fait aujourd'hui partie et qui en avait alors 2921.

1 On appelle canton au Canada un agrégat de 36 « sections » de terrain, soit 36 milles carrés. V. le chapitre suivant.



Qui plus est, la nouvelle ville, tout en devenant capitale politique d'une province, n'avait point abdiqué ses droits à être considérée comme la métropole commerciale des pays sauvages, surtout en ce qui était de la traite des fourrures. Il lui en arrivait de tous les points du Nord et l'on estime qu'il s'en faisait un commerce au montant d'un million de dollars par an.

Il me semble en avoir assez dit maintenant pour donner une idée adéquate de la manière dont notre Ouest s'est peuplé. J'inviterai pourtant encore mes lecteurs à assister à la naissance de deux ou trois autres centres français que je ne puis décemment laisser dans l'ombre. Le premier cas est celui de Gravelbourg, dans le Sud de la Saskatchewan, le centre français le plus populeux de tout l'Ouest. [1] Cette petite ville qui, à l'exclusion de sa campagne, comptait déjà 1201 habitants au dernier recensement officiel, est ainsi appelée en l'honneur de son fondateur, l'abbé P. Gravel, qui en fit venir les premiers colons au cours de 1908.

Gravelbourg possède aujourd'hui, non seulement un beau collège classique, avec une salle d'asile, mais un superbe pensionnat logé dans un édifice monumental. Il va incessamment se doter d'un hôpital, ce palais de la souffrance en Amérique, et pourra alors se glorifier de la présence de pas moins de cinq communautés religieuses dans son sein.

Au point de vue civil, cette place est le chef-lieu d'un district judiciaire, avec un juge résident et un beau palais de justice. De plus, indice par excellence de la prospérité de sa campagne, pas moins de neuf de ces monstres d'architecture, qu'on appelle élévateurs dans le pays, se dressent fièrement le long de sa voie ferrée. Il me faudra revenir sur le chapitre de ces horreurs, sans au moins une brève mention desquelles on ne connaîtrait point notre Ouest.

Au moment où se jetaient les fondations de cette ville, un autre prêtre, celui-là originaire de France, [2] s'implantait avec un certain nombre de compatriotes, à une soixantaine de milles de là, sur un site plus pittoresque, mais de sol moins riche. Appelée d'abord N.-D. d'Auvergne, cette paroisse se transforma en Ponteix lorsqu'elle transporta son centre sur la ligne de chemin de fer qui venait de se construire.

Par suite de circonstances extérieures qu'il serait trop long d'énumérer, Ponteix n'a pu progresser comme ses commencements l'avaient fait prévoir. Il n'a encore que 588 habitants, mais sa campagne est très étendue, ce qui rend le chiffre de ses affaires respectable.

Transportons-nous maintenant au Nord-Ouest de là, à quelque soixante milles au Nord de la Saskatchewan du Nord et à plus de cent à l'Est d'Edmonton ; nous nous trouverons en face d'un autre bourg français, capitale d'un petit district de même langue, avec une histoire assez originale pour mériter d'être brièvement relatée.

Prêt à toutes les bonnes œuvres et toujours fécond en plans, le P. Lacombe, connu des Indiens sous le nom d'« Homme au bon Cœur », avait,

[1] Saint-Boniface contient beaucoup plus de Canadiens-français, ou de Français, mais sa population est aujourd'hui très mêlée, et on se demande si les gens de langue anglaise n'y ont pas la majorité. Gravelbourg est pratiquement français et dans son centre et dans sa campagne.

[2] L'abbé Gravel était Canadien.

en 1896, essayé d'établir sur quatre cantons qu'il s'était fait octroyer les métis sans ressources exposés aux dangers de corruption, ivrognerie et autres vices, par leur contact avec des blancs sans principes qui leur avaient déjà soutiré leurs terres.[1]

Leur condition était pire que celle des Indiens. Ceux-ci avaient, du moins, leur réserve, où l'on prenait soin d'eux et de leurs enfants : ces victimes de notre soi-disant civilisation n'avaient plus rien. Voulant les faire bénéficier des mêmes avantages, le bon missionnaire avait, grâce aux aumônes qu'il avait mendiées, élevé église et école pour ceux d'entre eux qui avaient écouté son appel.

Ils ne furent jamais nombreux. Deux clauses du contrat qu'ils devaient consentir en s'établissant à Saint-Paul, comme on appelait la nouvelle colonie, n'étaient point du goût de gens qui, habitués à faire flèche de tout bois, ne voulaient point s'engager à ne jamais hypothéquer les quatre-vingts acres de terre qu'on leur donnait, ni promettre de ne point introduire de boisson dans les limites de leur réserve.

Ceux qui avaient accepté ces conditions s'en fatiguaient et se retiraient peu à peu. Leurs enfants allèrent même jusqu'à brûler l'école qu'on leur avait si péniblement bâtie. L'avenir de la colonie s'annonçait décidément sombre !

Pendant ce temps, un abbé Joseph-A. Ouellette, colonisait les environs du territoire réservé aux métis, qui n'avaient pas l'air de s'en soucier, et ses Canadiens jetaient des regards de convoitise sur ses belles terres, quand ils ne s'y établissaient point subrepticement. Il fallut donc constater la nécessité de changer de plans.

Après entente préalable avec les autorités civiles, « le matin du 11 avril 1909, environ six cents Canadiens-français encombraient littéralement le quartier d'Edmonton où se trouvait l'agence des terres. Ce jour-là, les quatre cantons de la réserve métisse étaient ouverts à tout venant et leurs terres données aux premiers arrivés. Cette foule était là pour en profiter. Les premiers entrés dans le local du gouvernement avaient le premier choix.

« La colonie du P. Lacombe avait vécu ».[2]

En sa place naissaient, ou allaient prochainement prendre naissance, la localité, maintenant blanche, malgré son nom de Saint-Paul des Métis, qui n'a, aujourd'hui, pas moins de 933 âmes, Saint-Édouard et Saint-Vincent, à côté, Sainte-Lina, au Nord et Lafond, au Sud, avec Bonnyville et Saint-Joseph, à quelque distance à l'Est-Nord-Est.

[1] Les leur achetant parfois pour quelques dollars, dans un moment de détresse au point de vue pécuniaire — l'offre du blanc étant souvent irrésistible si elle était accompagnée d'une bouteille de whiskey.
[2] Morice, *Hist. de l'Église*, vol. IV, pp. 94-95.

CHAPITRE V

Notes démographiques.

Pour montrer que le mouvement de colonisation dont j'ai esquissé l'exposé au chapitre précédent ne s'est pas ralenti avec le temps, commençons ce dernier par quelques chiffres. D'avril à juillet 1927, ce pays a reçu 89.722 émigrants, sans compter 3530 Canadiens qui, las de la vie des États-Unis, sont revenus à leurs foyers, ou sont rentrés dans une autre partie du Canada, rien qu'en juillet dernier.

Les détails suivants donneront une idée de l'universalité de l'action des agents du Canada en pays étrangers. Les nouveaux venus d'avril à juin de cette année se répartissent ainsi : 27.483 Anglais, 7.663 Américains, 6.178 Ruthènes, 5.812 Allemands, 4.809 Polonais, 3.731 Magyars, 3.079 Hollandais, 2.907 Slovaques, 2.825 Norvégiens, 2.008 Finlandais, 1.950 Danois, 1.547 Suédois, 1.349 Belges, 1.333 Italiens, 1.140 Juifs, 1.125 Yougoslaves, 361 Suisses et 183 Japonais — ces derniers venant au Canada sans y être appelés, bien entendu.

Le lecteur n'aura pas manqué d'observer le rôle capital que le clergé catholique a joué dans le peuplement de l'Ouest. Va sans dire que les membres de ce clergé étant de langue française, n'ont rien eu à faire dans la venue des immigrants que je viens d'énumérer, excepté, partiellement, en ce qui est des Allemands. Un missionnaire oblat, le R. P. Auguste Kierdorf, est aujourd'hui chargé de provoquer, seconder et faciliter la colonisation de nos plaines par ses compatriotes catholiques.

Avant d'aller plus loin, donnons juste un mot de reconnaissance pour les bons services que rendirent à la cause de la colonisation française dans l'Ouest Canadien les prêtres suivants que le souci de la brièveté m'a empêché de même simplement nommer au cours du précédent chapitre : les RR. PP. Vachon et Giroux, O. M. I., et les abbés A. Royer, Bérubé, Normandeau et Boucher.

Pour en revenir à l'immigration actuelle des races européennes, il ne peut se concevoir rien de plus animé et de plus pittoresque à la fois que les abords des gares de Winnipeg, le lendemain de l'arrivée des trains qui en ont amené les innombrables hordes. C'est alors que deviennent décidément pâles et bien en deçà de la vérité les lignes d'un voyageur-auteur parlant de Winnipeg en temps ordinaire.

« C'est un spectacle inoubliable », écrit-il, « qui frappe les regards de quiconque parcourt les principales rues de son quartier commercial.

Vous êtes surpris des foules d'hommes de toutes sortes et de toutes conditions, ainsi que de l'absence de femmes et de vieillards. Vous regardez fixement quelques-uns des curieux types que vous rencontrez et vous vous demandez à laquelle des vingt-huit [1] nationalités (représentées dans la population de cette ville), appartient cet échantillon à la mine chafouine, ou ce barbare au bonnet de fourrure et à l'habit d'une longueur démesurée.

« La croissance de cette cité-champignon a été si récente et ses habitants forment une collection humaine si variée, qu'il ne sert pas à grand'chose de demander son chemin à un étranger ; invariablement il ne le connaît point. Probablement, n'a-t-il même aucune idée de ce que vous lui dites. Car les dialectes scandinaves et ruthènes, avec d'autres charabias étrangers, se font entendre sur la grand'rue chaque fois qu'il vous plaît de vous y arrêter et d'écouter le murmure de la foule autour de vous ». [2]

Où vont ces foules qui s'abattent momentanément sur la capitale manitobaine ? C'est là une question plus ou moins oiseuse pour qui connaît le proverbe : Qui se ressemble s'assemble. Va sans dire que, dans la grande majorité des cas, ces étrangers vont rejoindre des compatriotes qui, la plupart du temps, les ont fait venir et leur ont même choisi des terres.

En sorte que cette question équivaut à celle-ci : Comment sont réparties les différentes nationalités dans l'Ouest ? On comprend que ce problème qui se pose en quelques mots, demanderait autant de pages pour le résoudre d'une manière satisfaisante. Commençons par le cas le plus facile.

Il n'est pas de lecteur averti qui n'ait déjà deviné que les Juifs qui nous viennent d'Europe se groupent le plus souvent dans les villes, en particulier dans Winnipeg, où ils forment des quartiers bien à eux, et se livrent au commerce, sans lequel ils paraissent incapables de vivre. Ils n'étaient, au dernier recensement décennal (1921), pas moins de 16.669 rien qu'au Manitoba.

L'amour de la vérité me force pourtant à ajouter qu'une compagnie juive se forma, il y a quelques années, pour exploiter, par la vente du lait en gros, une assez grande étendue de terre achetée aux métis de Sainte-Anne des Chênes, à trente-cinq milles d'ici. Mais l'entreprise échoua. Par ailleurs, des Juifs ont, à ma connaissance, colonisé tout un petit district rural entre Lebret, dans la vallée de la Qu'Appelle, et Ituna, sur le chemin de fer Canadien-National, où ils paraissent assez bien réussir comme cultivateurs.

Les Suisses ne sont pas très nombreux dans l'Ouest : 3831 seulement. [3] La grande majorité, 2468, s'est fixée en Alberta, surtout à Edmonton.

[1] D'autres disent quarante.

[2] B. PULLEN-BURRY, *From Halifax to Vancouver*, p. 212 ; Londres s. d.

[3] Au dernier recensement. Des familles suisses allemandes, aujourd'hui de langue française, sont parmi les plus anciennes de tout le pays, étant descendues de soldats mercenaires d'un régiment appelé Meuron, du nom de son commandant. Ils vinrent à la Rivière-Rouge rétablir l'autorité de la compagnie de la baie d'Hudson, dont les commerçants rivaux avaient pris le fort Douglas, après la bataille de la Grenouillère.

et dans ses environs, dans le district de Lethbridge et dans celui de Medicine Hat. Une petite colonie s'en trouve également à une place que j'ai appelée Oisseau, dans la vallée de la rivière à la Paix, où ils ont défriché et cultivent de belles terres.

Nous en avons aussi déjà vu un certain nombre à N.-D. de Lourdes, Manitoba et d'autres sont dispersés un peu partout.

Les Allemands forment de très fortes colonies surtout en Saskatchewan, où ils étaient 68.202 il y a cinq ans. Grâce à leur colonisateur clérical, ils ont notablement augmenté depuis. Ils comptaient alors 35.333



Fig. 3. — Les battages en Saskatchewan.

âmes en Alberta et 19.444 au Manitoba, ce qui nous donne un total de 122.979 âmes pour tout l'Ouest Canadien.

Ils ont une importante paroisse à Régina, une autre à Winnipeg et un très grand nombre dans les campagnes de la Saskatchewan — indépendamment de celles de la colonie bénédictine de Muenster. L'importance de cet apport à la population du pays est attestée par le nombre de journaux de sa langue publiés à Régina, Winnipeg, Muenster et probablement ailleurs.

Quant aux Polonais, qui ont également un journal catholique à Winnipeg, ils sont plus nombreux au Manitoba que dans les deux autres provinces : 16.594 contre 8.164 dans la Saskatchewan et 7.172 en Alberta. Ils possèdent deux populeuses paroisses à la capitale de la première, une à Brandon, autant à Edmonton et peuplent surtout le Nord manitobain, où ils voisinent souvent avec les Canadiens-français et plus souvent encore avec les Ruthènes, dont ils comprennent la langue.

En ce qui est des races scandinaves, on trouve un peu partout de leurs représentants, et l'on peut dire que, somme toute, ils font d'excellents fermiers. Les Norvégiens sont beaucoup moins nombreux au Manitoba

(4.203) que dans les autres provinces : 21.323 en Alberta et 31.438 en Saskatchewan. Ce qui veut dire qu'ils sont venus plus tard que les autres nationalités européennes au pays.

Quant aux Suédois, qui ne diffèrent pas beaucoup de leurs cousins venus de Norvège, on les chiffre à 15.943 en Alberta, 19.064 en Saskatchewan et 8.024 au Manitoba. Suédois et Norvégiens se distinguent généralement par la propreté de leurs habitations et l'air d'aisance qui semble régner dans leurs fermes. Il est assez difficile de les différencier des Anglais.

Il n'y a pas jusqu'aux lointains Islandais qui ne soient représentés sur nos plaines. Les premiers spécimens de cette race subarctique s'y transportèrent sous le règne de lord Dufferin, gouverneur-général du Canada (1872-1878). Il y a une quinzaine d'années, on estimait déjà leur nombre à 3.000 rien qu'à Winnipeg, [1] tandis que leur chiffre total au Manitoba était de 11.043 il y a cinq ans — ce qui est fort considérable pour un petit peuple qui ne compte pas plus de 78.489 âmes dans son pays natal.

Les Islandais sont aisément reconnaissables à leurs belles têtes blondes, leur teint clair, leurs traits fins et leurs yeux bleus. Je ne connais point de femmes à figure plus délicate que les leurs.

Si des Scandinaves [2] nous passons aux Slaves, les chiffres que nous aurons à enregistrer seront encore plus respectables. C'est ainsi que, bien que la population russe proprement dite ne soit que de 14.000 au Manitoba, son nombre passe à 21.212 pour l'Alberta et à 45.343 pour la Saskatchewan.

Ce sont, presque sans exceptions, des orthodoxes en religion, et il n'y a guère d'occurrence plus frappante pour le voyageur attardé sur les plaines qu'ils cultivent, pas toujours intensément, que de tomber sur leurs églises aux formes étranges qui s'élèvent absolument seules, sans le moindre voisinage, pas même celui du plus humble presbytère, sur la prairie nue et silencieuse. Les villages russes sont si rares dans l'Ouest que je ne me rappelle pas en avoir vu, excepté à l'état embryonnaire.

Leurs frères, les Ukrainiens, parmi lesquels il faut compter les Ruthènes déjà mentionnés, ont une encore plus copieuse représentation sur nos plaines : 23.827 en Alberta, 28.097 en Saskatchewan et 44.129 au Manitoba.

Dans ces chiffres, il est difficile de faire la part exacte des Ruthènes catholiques, vu que le recensement officiel les divise, je ne sais pour quelle raison, en Ruthènes et en Galiciens. J'avais pourtant toujours compris que la première dénomination indiquait le rite, le culte et la seconde, la nationalité. Quoi qu'il en soit, les Ruthéno-Galiciens forment un total de 26.823 personnes dans l'Ouest ; du moins tel est le chiffre officiel pour les colons de cette branche de la grande famille slave, chiffre qui paraît extrêmement bas à quiconque a parcouru, comme je l'ai fait, les campagnes de l'Ouest Canadien [3] dans tous les sens.

[1] Howard-Angus KENNEDY, *New Canada and the New Canadians*, cité par Frank Carrel, *Canada's West and Farther West*, p. 216 ; Québec, 1911.

[2] Je néglige les Danois, qui sont aussi représentés sur nos plaines, et auxquels appartiennent, du reste, les Islandais.

[3] Les chiffres fournis par les autorités religieuses de ce rite sont aussi bien plus élevés.

Bien qu'ils aient trois églises uniates à Winnipeg, une à Edmonton et autant, je crois, à Calgary, c'est, en effet, surtout dans les districts ruraux qu'on rencontre les Ruthènes qui aspirent à devenir Canadiens. Impossible de se tromper sur leur identité : leur faciès tout spécial, et, à défaut des personnes, le style constant de leurs demeures, petites maisons blanches aux murs en torchis et au toit couvert de chaume, les trahissent invariablement.

Une autre particularité qui accuse ici leur présence et celle de la plupart des autres races slaves [1] et même germaniques fraîchement débarquées d'Europe, c'est le spectacle, insolite en Amérique, des femmes qui s'adonnent tout comme les hommes au rude labeur des champs. Une Canadienne ou une Américaine ne quittera jamais son logis à moins que ce ne soit pour aller rendre visite à une voisine. Dans le cas de la première, ses nombreux marmots, parfois dix ou douze dans une famille, l'occupent bien assez à la maison pour qu'elle puisse même aider son mari sur la ferme.

A propos de Canadiens et de Canadiennes, c'est-à-dire de gens de langue française dans l'Ouest, [2] les pages qui précèdent ont dû trahir l'intérêt que leur race m'inspire. Il est difficile de ne pas montrer quelque préférence pour ses propres congénères. On les trouve surtout juste au Sud de Winnipeg, dans la vallée de la Rouge, qui est presque toute française ; sur la montagne de Pembina et à côté, où quatre ou cinq paroisses font cortège à celle de N.-D. de Lourdes ; dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan, où nous avons déjà trouvé Gravelbourg, mais négligé d'autres places moins importantes, comme Laflèche, Meyronne, Coderre et Val-Marie ; dans la vallée de la Saskatchewan du Sud, où tout un district (sept paroisses contiguës, ou à peu près) est presque exclusivement français ; juste au Nord d'Edmonton (région de Saint-Albert : cinq paroisses) ; au pays de Saint-Paul des Métis (huit paroisses), etc.

Quant aux colons originaires de la vieille France elle-même, ils se sont établis surtout à la Grande-Clairière et aux alentours, ainsi qu'à N.-D. de Lourdes du Manitoba, puis à Saint-Hubert, Saint-Brieux, Ponteix et paroisses voisines de la Saskatchewan, tandis que d'industrieux essaims de Bretons se sont transportés à Saint-Claude et à Saint-Laurent, Manitoba, ceux de la première place restant à la développer, malgré certains désavantages, et ceux de la seconde finissant par s'éparpiller un peu partout où la langue française est parlée.

Voici maintenant les chiffres officiels pour la population française des différentes provinces : Manitoba, 31.035 ; Saskatchewan, 42.152 ; Alberta, 30.913 ; soit un total de 104.100.

Si à ces chiffres, déjà respectables, nous ajoutons celui des Belges au pays, nous obtiendrons un grand total de 115.487 âmes ; mais ce chiffre ne représenterait plus exactement la population de langue française dans l'Ouest Canadien, puisque beaucoup — probablement plus de la moitié —

[1] A part la forte odeur d'ail ou de musc qui les accompagne généralement, ainsi que les Doukhobors.

[2] Les colons originaires de France n'ont point de place spéciale dans les pages du recensement officiel.

des 11.387 colons portés comme Belges dans les tables du recensement officiel parlent surtout le flamand, bien que même plusieurs de ceux-là connaissent les deux langues.

Je n'ai encore rien dit des Italiens. Ils forment dans l'Ouest un élément assez peu important, excepté en Alberta, où ils comptent 4.028 âmes. Leur nombre est bien moindre dans la province attenante : 1.933 seulement et encore moindre au Manitoba : 689. Leur importance numérique est pourtant encore supérieure à leur influence sociologique au Canada, vu que la plupart de ces étrangers qui, contre toute vraisemblance, s'y font plus souvent Anglais que Français, appartiennent à la classe des manœuvres-ouvriers terrassiers la plupart du temps.

En ville, ils disputent aux Syriens et aux Grecs le commerce des fruits en détail. Un grand nombre des cireurs de bottes appartiennent aussi à cette nationalité.

Tous les chiffres qui précèdent sont puisés au recensement général du Canada, qui se prend tous les dix ans, dans la première année de chaque décade (celle qui finit en 1). Mais, en raison de leurs grandes variations au point de vue démographique et dans le but de déterminer au juste le nombre de députés et de sénateurs auquel chacune des provinces de l'Ouest a droit, un recensement supplémentaire a lieu cinq ans après, c'est-à-dire pendant les années finissant en 6.

Les résultats de celui de 1926 n'ont pas encore été publiés ; mais, grâce à l'obligeance d'un ami au palais législatif de Winnipeg, M. W.-J. Healey, [1] je suis en état de fournir les chiffres suivants, qui donnent l'idée la plus correcte possible, non seulement de la population actuelle de l'Ouest — à part les milliers d'étrangers arrivés l'automne dernier et au cours de la présente année — mais aussi de sa progression pendant les vingt dernières années, c'est-à-dire depuis que tout ce pays est définitivement organisé en provinces.

	1906	1911	1916	1921	1926
Manitoba	365.688	461.394	553.860	610.118	639.056
Saskatchewan.	257.763	492.432	647.835	757.510	821.012
Alberta	185.195	374.295	496.442	588.454	607.584
Totaux ..	808.646	1.328.121	1.698.137	1.956.082	2.067.682

Un point qui n'échappera à personne est la disproportion apparemment anormale entre la population du Manitoba et celle de la Saskatchewan, province beaucoup plus jeune. L'infériorité démographique du Manitoba tient à deux causes qu'il peut être bon de rappeler, pour obvier à la possibilité de toute interprétation injuste relativement à son évolution et à la qualité de son terrain. Militent contre le développement de cette province, ou plutôt contre l'augmentation proportionnelle de sa population, les faits que 1° son périmètre comporte une très grande étendue d'eau (pas moins de 13.500 milles carrés) et 2° la ligne isothermale commune aux trois provinces partant au Manitoba d'un point considérablement plus au Sud que ceux qu'elle traverse en Saskatche-

[1] Bibliothécaire de la Législature manitobaine.

wan et en Alberta, laisse beaucoup moins de terre cultivable à la première.

Comme l'Alberta est la province la plus éloignée des foyers qui alimentent notre population, il n'est que naturel qu'elle soit la moins peuplée. Mais elle a un superbe avenir devant elle, surtout sa partie septentrionale, dont les possibilités au point de vue de la culture font beaucoup plus que compenser l'aridité de ses plaines méridionales.

La Saskatchewan n'en reste pas moins pour le moment, et peut-être est-elle destinée à rester toujours, le grenier d'abondance du Canada, c'est-à-dire du monde entier. Son blé est simplement incomparable, par suite, paraît-il, de ses conditions climatériques autant que de l'excellence de son sol. L'âpreté de son air et le vif de ses nuits dotent les céréales qu'elle produit d'une fermeté qu'on ne trouve point ailleurs.

Voudrait-on avoir une idée de ce que les efforts des foules ci-dessus énumérées peuvent faire pour les différentes provinces de l'Ouest favorisées de ces conditions toutes spéciales ? Voici un tableau détaillant les diverses céréales produites l'année dernière (1926) dans nos trois provinces. Les chiffres représentent des boisseaux anglais, appelés minots au Canada. [1]

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
Blé	51.677.000	218.643.000	113.120.000
Avoine	52.517.000	110.726.000	57.210.000
Orge	50.808.000	21.896.000	8.910.000
Seigle	3.586.000	5.396.000	1.344.000
Graine de lin	2.043.000	3.706.000	82.000

Voilà donc, pour une année tout ordinaire, 383.400.000 boisseaux de blé récolté en trois provinces, dont une partie seulement est en culture ! Et dire que le chiffre officiel pour cette année 1927 est de plus de 450,000.000 de boisseaux !

Il est à remarquer qu'on n'utilise encore la paille d'aucune de ces céréales dans l'Ouest Canadien. Le lin y vient généralement assez court, peut-être parce qu'on le cultive là où les autres grains ne viendraient point. Mais on devrait pouvoir, dès aujourd'hui, tirer parti de ses fibres, ne fût-ce que pour la fabrication de la corde. Quant à la paille de blé, ou autres céréales, nos machines à battre ne la massacrent pas peu. Un jour viendra pourtant, et le sujet a déjà été mis sur le tapis, où l'on pourra s'en servir pour la fabrication du papier ou du carton.

En attendant, c'est, pendant les soirées de notre bel automne, un spectacle qui fait quelque peu penser aux nouveaux riches, que celui des nombreux foyers qui illuminent l'horizon de nos plaines : d'innombrables tas de paille qui brûlent de tous côtés, parce qu'on ne sait pas qu'en faire !

Ne pas oublier que les splendides résultats que nous venons d'enregistrer sont obtenus sur des terres que le gouvernement canadien a données pratiquement pour rien. De fait, l'apprenti colon n'a à payer que les frais d'enregistrement, à savoir dix dollars pour une terre de 160 acres. [2]

[1] Un de ces boisseaux est l'équivalent de 36,3472 litres.

[2] Un acre anglais fait 40,417101 ares, c'est-à-dire qu'il faut 2,47 acres pour faire un hectare.

Quelques détails sur la procédure suivie en pareil cas et sur les conditions requises pour l'acquisition finale d'un semblable domaine ne seront pas hors de place ici.

Tout d'abord, disons que l'Ouest a été arpenté en grandes divisions de six milles sur chaque côté, soit trente-six milles carrés, appelés cantons ou *townships*, qui, à la distance voulue, commencent quelques chaînes [1] plus à l'Ouest que le précédent, pour tenir compte de la rotondité de la terre. Ces cantons sont, à leur tour, divisés en trente-six « sections » ayant chacune un mille carré, soit 640 acres, numérotées comme il suit.

DIVISION D'UN CANTON

N

O — E

31	32	33	34	35	36
30	29	28	27	26	25
19	20	21	22	23	24
18	17	16	15	14	13
7	8	9	10	11	12
6	5	4	3	2	1

S

N. B. — Dans l'Ouest Canadien, toutes les divisions de terrain, grandes et petites, suivent exactement les points cardinaux. Ainsi une « terre » (160 acres) est un carré dont les cotes vont juste de l'Est à l'Ouest, etc. ; une « section » (un mille) est un semblable carré quatre fois plus grand et un « canton » est 36 milles carrés avec orientation identique. C'est dire que tous les chemins publics, à moins d'accidents de terrain qui le rendent impossible, sont parfaitement directs et se coupent à angles droits. Tout est aussi numéroté, même les cantons et les séries de cantons — les « rangs » comme on les appelle.

Chaque section est en outre subdivisée en quatre parties (ou quarts de section) de 160 acres chacune. C'est l'unité agronomique, si je puis ainsi parler, la terre qui est offerte au colon par les autorités du Canada.

Comme moyens de communication, des chemins publics de 66 pieds

[1] Une chaîne égale 20,116426 mètres.

de large sont laissés entre chacune des sections dans le sens de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire à un mille de distance lorsque vous allez du Nord au Sud, ou *vice versa*. Mais ceux qui sont tracés du Sud au Nord sont séparés par deux rangées de sections, c'est-à-dire que, dans ce sens on ne les trouve que tous les deux milles.

Parmi les sections d'un canton, celles qui sont marquées 11 et 29 sont réservées pour l'entretien des écoles. Elles sont vendues à l'encan lorsqu'on a un plus pressant besoin d'argent, ou que les terres avoisinantes ont pris de la valeur, alors que le produit de ces ventes est versé à la caisse des écoles.

D'autres, aujourd'hui vendues pour la plupart, étaient aussi originairement réservées soit pour la compagnie de la baie d'Hudson, en considération de sa cession des droits qu'elle avait au pays, soit au transcontinental C. P. R. (le chemin de fer Pacifique-Canadien), en guise de boni destiné à l'aider à ouvrir l'Ouest à la colonisation.

Pour en revenir au quart de section, ou concession gratuite, tout homme d'au moins 18 ans et toute veuve chargée d'enfants en bas âge peuvent en prendre un, au bureau des terres, où le paiement de dix dollars leur assure des droits de possession temporaires et conditionnels. Au bout de trois ans, le colon pourra y acquérir des titres définitifs s'il a, pendant ce temps, rempli toutes les conditions voulues.

Ces conditions ne sont nullement onéreuses. Il doit simplement s'y construire un logis d'au moins 16 pieds de long, résider au moins six mois par an sur sa terre, et cultiver un certain nombre d'acres, ou y élever une quantité déterminée d'animaux domestiques. Les trois ans révolus, un inspecteur s'étant rendu compte de l'exécution de ces conditions, le fermier reçoit ce qu'on appelle sa « patente », c'est-à-dire les titres légaux à sa terre, qui lui appartient dès lors irrévocablement.

Il arrive parfois que le prétendu colon n'est au fond qu'un spéculateur. Il n'est resté sur sa terre et ne l'a acquise qu'afin de pouvoir la vendre un bon prix. Il met alors ce domaine entre les mains d'un courtier d'immeubles, profession qui est, je crois, propre aux pays neufs comme le nôtre, dont les représentants pullulent dans toutes les villes de l'Ouest. Celui-ci publie alors une réclame des plus alléchantes dans les journaux, et est richement rémunéré pour ses peines lorsqu'il peut effectuer une vente : un dollar par acre, d'habitude, c'est-à-dire 160 pour une terre ordinaire.

S'il est bien payé, son client n'en est pas moins son obligé. Car les gains faits par ces spéculateurs sont parfois prodigieux. Un auteur anglais parle, par exemple, d'un gamin de ville qui n'avait jamais été dans une ferme de son pays natal, l'Angleterre. Après deux ans de menus services sur une terre de la Saskatchewan, pour lui un véritable cours d'agriculture dont il devait bientôt profiter, il prit un *homestead*, comme les Anglais appellent ces terres concédées par l'autorité publique, [1] puis le vendit à grand profit.

L'argent qu'il en retira lui permit d'acheter, à bon marché, d'autres

[1] Il faut naturellement un peu d'argent pour vivre sur pareille terre avant qu'elle ait commencé à produire.

terrains qu'il revendit très cher. En fin de compte, « à l'âge de trente-quatre ans, il retourna dans les vieux pays en possession de pas moins de 1000 livres de rentes », ajoute notre Anglais.[1]

Cette spéculation sur les propriétés immobilières a des résultats encore plus surprenants lorsqu'il s'agit de lots de ville, et le même auteur cite à ce propos le cas d'une dame de la Saskatchewan qui, ayant payé 3.700 dollars un terrain de 40 pieds sur 125 sur lequel était bâtie sa maison, en refusait froidement 15.000, disant qu'elle attendrait qu'on lui en offre 20.000.[2]

C'est là un cas tout ordinaire. On en cite de beaucoup plus frappants. Lorsqu'il est question de ces villes dont la croissance est phénoménale, des profits de deux mille pour cent sur des pièces de terre attirent à peine l'attention.

Il me vient maintenant à l'idée qu'après tous ces renseignements généraux, le lecteur aimerait peut-être faire connaissance avec quelques-unes des villes de notre Ouest. De courts détails sur les principales pourront dignement clore les pages que je viens de lui consacrer. Un mot auparavant sur les moyens de se rendre à ces villes.

Toutes fraîchement ouvertes à la civilisation que soient nos plaines occidentales, elles n'en sont pas moins déjà sillonnées des lignes d'un double réseau de chemins de fer aujourd'hui d'une longueur fort considérable. J'ai déjà parlé du premier, celui du C. P. R. ; inutile d'y revenir. Un autre système ferroviaire est tombé sous le contrôle complet du gouvernement fédéral. C'était originairement deux compagnies distinctes : celle du Nord Canadien (C. N. R.) et celle du Grand-Tronc-Pacifique, dont l'organisation remontait au temps de l'administration Laurier, qui en avait fait son œuvre de prédilection, ce grand Canadien-français ayant toujours eu à cœur le développement de la partie septentrionale du Canada Nord-Ouest.

Or ces lignes, qui, par ici, sont généralement parallèles et parfois si près les unes des autres que d'un train de l'une on peut voir le train de l'autre, se faisaient une compétition désastreuse. Pour éviter la banqueroute du C. N. R., le gouvernement l'acheta il n'y a pas très longtemps au nom du Canada tout entier, et le fusionna avec son système du Grand-Tronc-Pacifique, en faisant une compagnie unique sous le nom de *Canadian National Railway*.[3]

La corporation qui est sortie de cet amalgame fait aujourd'hui de meilleures affaires et son déficit annuel est considérablement réduit, ce qui pourra étonner quiconque examine une carte des chemins de fer de l'Ouest.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de relever une assertion d'un collaborateur à notre *Bulletin* qui est, je crois, de nature à donner le change. Page 36 de son tome XXV, on lit : « Un riche réseau de voies ferrées fait communiquer ces provinces (de l'Ouest Canadien) avec les

[1] B. PULLEN-BURRY, *From Halifax to Vancouver*, p. 214.
[2] *Ibid.*, pag. 213.
[3] Qui permettait de se servir des mêmes initiales C. N. R. — les lignes de chemins de fer n'étant jamais appelées par leur nom complet, dans ce pays trop affairé pour perdre du temps à écrire en toutes lettres ce qui s'exprime aussi bien en abrégé.

États-Unis, tandis que seules deux voies ferrées relient l'Est et l'Ouest. »[1]

Cette remarque paraîtrait donner à entendre que les lignes qui se dirigent du Nord au Sud sont bien plus nombreuses que celles qui vont de l'Ouest à l'Est — du moins c'est là une impression qui, pour plusieurs, pourrait se dégager de cette assertion. Or s'il y a une chose qui s'impose à l'attention de quiconque étudie le système ferroviaire de l'Ouest, c'est le très petit nombre de lignes qui pénètrent dans les États-Unis, ou simplement relient le Nord au Sud, comparées à celles qui parcourent nos plaines dans le sens de leur latitude.

Ces dernières ont au moins dix fois la longueur des premières, et cela est si vrai qu'un voyageur du Nord doit souvent faire de grands détours pour pouvoir se rendre dans le Sud du pays. Il ne faudrait donc pas prendre l'observation susmentionnée comme s'appliquant à notre Ouest.

En ce qui est des lignes qui mettent en communication le nouveau Canada avec l'ancien, c'est-à-dire l'Ouest avec l'Est, un esprit chicanier pourrait contester l'exactitude de l'affirmation de M. Forney en ce qui les concerne, vu que ce monsieur néglige une troisième ligne transcontinentale, celle du C. N. R., qui a le même objet, bien qu'une partie de son trajet se fasse en territoire américain.

Je me permettrai en outre de faire remarquer que, sur ces trois lignes, deux traversent une région absolument désertique et rocailleuse, ce qui rend excessivement coûteux et pas du tout profitable tout travail d'excavation et de déblaiement. Dans ces conditions, elles ne sauraient donc être regardées comme quantité négligeable. Elles suffisent en ce moment au trafic entre les deux grandes parties du Canada, d'autant plus que les contingents de voyageurs qu'elles accommodent sont proportionnément bien supérieurs à ceux qui passent journellement la frontière des États-Unis.

Je n'irais pourtant pas jusqu'à ajouter que les relations entre notre Ouest et ce pays sont rares et peu importantes. Je veux simplement signaler le fait que ceux qui ont présidé au tracé de nos lignes de chemins de fer ont évidemment eu en vue nos besoins domestiques plutôt que les rapports, sociaux et économiques, avec l'Union Américaine.

Laissant maintenant de côté tout sujet de controverse, nous allons « nous embarquer », comme disent les Canadiens (qui trahissent par là leur origine, ou location, maritime) dans les somptueux vagons de ces trains. Mais auparavant il convient de nous attarder quelque peu à la visite du centre commercial de tout le pays, Winnipeg, qui, tout paradoxal que cela puisse paraître, est situé dans son coin Sud-Est.

Je pourrais m'arrêter à des réflexions plus ou moins profondes sur son merveilleux développement. Qu'il me suffise de dire que c'est une ville de 191.998 habitants,[2] ou 206.185 si l'on compte avec sa population celle de Saint-Boniface, juste de l'autre côté de la Rouge, qui n'en est séparé que pour fins administratives. Détail qui en dira long sur le degré de civilisation (comme on entend aujourd'hui ce mot) qu'ont atteint

[1] Robert FORNEY, *Les Aspirations de l'Ouest Canadien*.
[2] L'année dernière.

ses habitants : ils font usage de pas moins de 45.117 téléphones !

La cause principale de la prodigieuse extension de Winnipeg, place qui ne comptait encore que 215 âmes en 1870, 5.522 six ans plus tard, 23.000 en 1888 et 92.195 en 1906, se trouve dans le fait qu'elle est le centre du commerce de blé au monde. Son *Grain Exchange*, ou Bourse du Grain, occupe un logis qui abrite, à lui seul, plus de deux mille personnes fort occupées, ce qui n'est pourtant rien en comparaison de ce que nous voyons dans l'un de ses magasins, ou bazars.

Paris est fier de sa Belle Jardinière, de son Louvre et autres magasins à rayons. Que penseraient ses habitants si je leur disais que ces divers établissements ne peuvent aucunement soutenir la comparaison avec l'un de ceux qui alimentent la vie commerciale d'une ville de l'Ouest Canadien qui n'a pas encore soixante ans d'âge ? Le magasin d'Eaton, dont les bâtiments et cours n'occupent pas moins de deux grands pâtés de maisons et demi, donnent de l'ouvrage en temps ordinaire à pas moins de 5.500 employés, dont le nombre est porté à 8.000 pour les fêtes de Noël.

Rien que l'édifice du bazar, ou magasin proprement dit, abstraction faite des entrepôts, d'un immense bâtiment à neuf étages pour le service postal, d'un autre immeuble de 60.000 pieds carrés pour l'imprimerie, des remises pour les voitures de toutes sortes qui servent à la livraison des paquets en ville, etc., forme par ses huit étages un total de 701.888 pieds carrés, soit, si je ne me trompe, quelque chose comme 6 hectares et 52 ares. Ce système de livraison à domicile requiert 160 chevaux, 86 voitures ordinaires et 74 traîneaux, plus, dans la classe des automobiles, 15 camions, 6 immenses voitures de déménagements et 10 solides fourgons pour le transport des matières postales.

Dans ce bazar, vous trouvez tout ce qu'il est possible d'acheter au monde, excepté... des pipes et du tabac, de la boisson et tout ce qui sert à ouvrir les bouteilles ! Ses propriétaires étant méthodistes, non seulement ne fument ni ne boivent, mais refusent de coopérer à ce qu'ils regardent comme répréhensible. Qui dira, après cela, que nous n'avons point de gens consciencieux dans notre Ouest naguère encore si sauvage, sinon licencieux !

La compagnie Eaton passe pour être pleine de sollicitude pour le bien-être de ses employés et de ses clients. Pour les premiers, qu'elle n'occupe que cinq jours par semaine en été tout en les payant pour six, elle possède de grands terrains, où peuvent se dérouler toutes sortes de sports, ainsi qu'un hôpital avec garde-malades dans le magasin même, qui est aussi à l'usage des clients qui se trouvent mal ; pour ces derniers exclusivement elle a une *nursery*, où sont gardés les petits enfants pendant que leurs mères font leurs emplettes, sans compter, en dehors, un grand enclos où restent en sûreté les automobiles de tous les autres qui s'adonnent à la même besogne.

Que dis-je ? le toit même de l'établissement, plat comme celui de la plupart des bâtisses de ce genre, a été converti en une espèce de jardin ou cour de jeu, où les enfants prennent leurs ébats.

Toujours pour nous borner au bazar lui-même, sa bâtisse (117 pieds de haut) comprend en outre dans ses murs un bureau de poste, des

stations de téléphones payantes à l'usage des clients, 470 autres téléphones pour les employés, 24 ascenseurs, un certain nombre d'« escaladeurs », ou escaliers mobiles qui montent les gens sans qu'ils aient un pas à faire, une salle de repos pour les acheteurs fatigués, plusieurs appartements où ils peuvent manger, etc.

A quelque distance de la maison Eaton s'élève le nouveau magasin que la compagnie de la baie d'Hudson vient d'ériger, au coût de plus de deux millions de dollars. Il est tout en pierre, de fort belle tenue et architecture ; de fait, d'apparence bien supérieure à celui d'Eaton, mais moins grand — six étages seulement, sans compter le soubassement. Il est vrai que la même compagnie a ailleurs en ville un immense entrepôt, en plus de l'immeuble qui logeait son premier bazar, et qui, hier seulement, passait pour quelque chose comme un palais commercial. [1]

Les deux superbes structures d'Eaton et de la compagnie de la baie d'Hudson se dressent sur la même rue, ou plutôt avenue, [2] celle du Portage, ainsi nommée du fait qu'elle n'est qu'un agrandissement du chemin qui menait autrefois du fort Garry au Portage-la-Prairie. Cette avenue, ainsi que la grand'rue qui va du Sud au Nord, [3] la seconde surtout, est d'une largeur qu'on pourrait taxer de démesurée. Cette critique implicite paraît d'autant plus à propos qu'étant les deux principales artères commerciales de Winnipeg, l'une et l'autre de ces voies sont naturellement sans le moindre arbre.

Les plus importants hôtels de la ville, véritables géants de pierre, hébergent surtout les clients des compagnies (C. P. R. et C. N. R.) qui les ont construits à grands frais. Quant aux églises, les catholiques de Winnipeg, contrairement à ce qui arrive ordinairement dans les villes de l'importance de la nôtre, n'en ont aucune qui soit digne de mention spéciale, pas plus, du reste, que les protestants, dont quelques temples, comme celui de Knox, sont en pierre, mais sans excellence architecturale.

Au point de vue monument, aucun ne peut se comparer à la cathédrale de Saint-Boniface (pop. 14.187, dont la moitié de langue française). Cet édifice, tout en blocs de pierre blanche massifs, est pourtant, lui aussi, un monument manqué : ni transepts, ni chapelles, ni dôme, bien qu'il soit de style byzantin. On a écourté et simplifié les plans dans le but d'épargner ; mais les résultats de cette économie ne sont pas brillants, malgré l'air de solennelle grandeur qui se dégage du tout ensemble : 312 pieds de long.

[1] Ces deux compagnies peuvent passer pour les types de deux civilisations distinctes ; la première a adopté les manières américaines, est très éveillée et prompte à profiter d'un avantage : la seconde est strictement anglaise, réservée et ce qu'on appelle par ici *slow*, c'est-à-dire plutôt en retard. A ma demande de renseignements exacts, la compagnie Eaton a répondu par le retour du courrier ; celle de la baie d'Hudson en est encore, apparemment à considérer avec le flegme britannique ce qu'elle doit faire à ce sujet.

[2] C'est ainsi que sont appelées toutes les voies qui vont de l'Est à l'Ouest.

[3] « Quelques-uns des anciens me dirent comment, il y a trente ans, *Main Street*, la rue principale de Winnipeg, n'était qu'un sentier de la prairie où mainte charrette de la Rivière-Rouge s'était embourbée dans les fondrières de glaise visqueuse, et quant à l'avenue du Portage, magnifique rue large bordée des plus belles bâtisses de Winnipeg, elle était à l'origine le grand sentier de la plaine allant du fort Garry à Edmonton, 1000 milles à l'Ouest, où l'on pouvait mener trente charrettes de front » (B. PULLEN-BURRY, *From Halifax to Vancouver*, p. 185).

Ce qui n'empêche qu'une publication anglaise de Winnipeg ne l'ait appelée « l'un des plus beaux exemples d'architecture ecclésiastique de l'hémisphère occidental ». [1]

Un autre monument, celui-là réel en dépit des critiques auxquelles sa construction donna lieu, [2] est le palais législatif du Manitoba, vaste quadrilatère surmonté d'une tour carrée à colonnettes, que domine une statue symbolique d'un personnage que rien ne protège contre les intempéries des saisons — ce qui semble vouloir dire qu'il vient de France... Comme la glaise de Winnipeg n'est rien moins que solide, mais cède presque comme le sable lorsqu'elle est humide, il a fallu, pour en poser les assises, aller jusqu'à la couche du roc, c'est-à-dire creuser des puits d'une centaine de pieds de profondeur.

L'effet de cet édifice est assez imposant — pas autant pourtant que celui que produit son équivalent de Régina, où tout le bâtiment étant en longueur sur le même plan, paraît plus vaste parce qu'il semble couvrir une plus grande surface. Les lignes architecturales de notre palais sont aussi plus sévères que celles de la structure analogue d'Edmonton, laquelle est en belle pierre crème de même style, mais un peu moins grand.

En ce qui est de l'industrie, Winnipeg a plus de 450 manufactures en opération, tandis que Saint-Boniface possède les plus vastes parcs à bétail de tout le Canada.

Mais je m'aperçois qu'il est grand temps de partir pour notre voyage d'inspection de l'Ouest urbain, si nous voulons terminer notre tournée avant d'arriver à la fin de ce chapitre. Il est vrai que Winnipeg et son satellite, Saint-Boniface, contiennent dans leur enceinte à peu près tout ce que nous aurons à signaler dans chacune de nos villes de province, qui se ressemblent pas mal : rues bien aérées tracées à angle droit, donnant comme résultat des pâtés de maisons, dont l'ensemble rappelle les carrés d'un damier, la plupart du temps sans statues ou monuments autres que ceux qui ont été élevés un peu partout aux victimes de la Grande Guerre.

Nous pouvons donc maintenant passer rapidement par les places que nous allons visiter.

A 56 milles à l'Ouest de Winnipeg, nous arrivons, par n'importe laquelle des deux lignes de chemins de fer, à Portage-la-Prairie, petite ville dont la population est, par extraordinaire, descendue de 6.766 habitants qu'elle était en 1921 à 6,513 l'année dernière. Sise au centre d'une plaine plate comme une table, elle n'offre de remarquable que quelques manufactures et briqueteries. C'est un centre anglais en dépit de son nom.

L'une des deux lignes qui y mènent, le C. N. R., branche de là pour le Nord et arrive à Dauphin, 122 milles du Portage. Dauphin est une petite ville de campagne : 3.580 habitants, dont un bon nombre sont de race slave — nouvelle preuve que, dans ce pays, on ne peut juger de la

[1] *Winnipeg Tribune, Tourist edition*, p. 46 (1927).

[2] Son entrepreneur ayant été condamné à la prison pour avoir fraudé dans les matériaux employés aux fondations, qui en auraient compromis la solidité si on ne les avait extraits et remplacés par d'autres.

nationalité par le nom ; ce n'est pas l'habit qui fait le moine. C'est le chef-lieu d'un district à culture mixte : céréales et pâturages.

Si nous continuons notre route par le C. P. R., nous arrivons, à 133 milles à l'Ouest de Winnipeg, à Brandon, ville de 16.443 habitants assise sur les méandres de l'Assiniboine. C'est un grand entrepôt pour le grain, qui s'élève au milieu d'une région peuplée de cultivateurs à l'aise. Bien bâtie, avec des rues propres et un peu plus accidentées que dans la plupart des villes de l'Ouest, cette place est fameuse par son exposition annuelle de produits agricoles, exposition dotée, entre autres, d'une bâtisse qui n'a pas moins de 250 pieds de long.

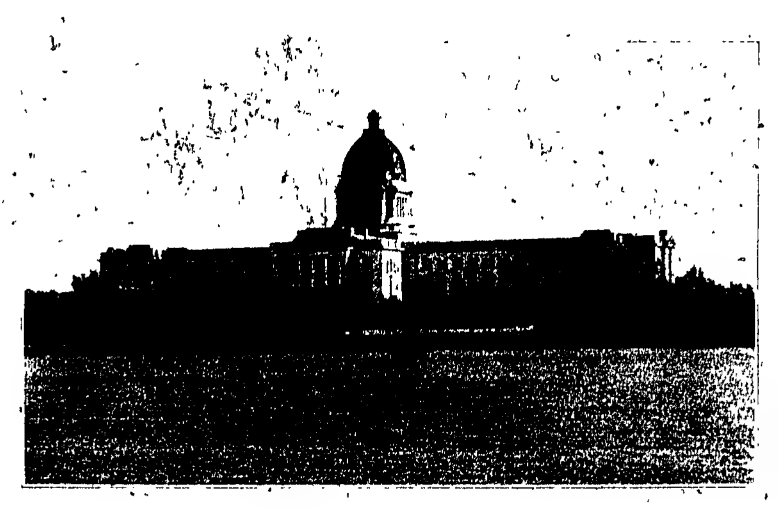


Fig. 1. — Palais législatif de Régina.

L'un des plus importants édifices dont les réclames négligent ordinairement d'entretenir le touriste, est celui de l'asile pour les aliénés qui s'élève à côté.

La ligne du C. P. R. ne passe par aucune place importante avant d'arriver à Régina, capitale de la Saskatchewan, qui n'avait que 200 habitants en 1882 et 6.169 en 1906, mais qui peut aujourd'hui se glorifier d'en avoir 37.329. C'est une ville qu'on pourrait dire faite sur commande, puisque là où nous la voyons aucun avantage naturel ne la prédestinait à devenir ce qu'elle est. La première capitale du Nord-Ouest était originairement Battleford (1.018 hab.), sur la Saskatchewan ; mais les autorités du chemin de fer ayant décidé de faire passer leur ligne au Sud, il fallut décamper et chercher ailleurs.

On choisit alors une plaine, à un point appelé par les Cris *Oskana*, ou « Tas d'ossements » (de bisons), près duquel coulait un humble ruisseau au fond d'un ravin qu'on coupa d'un barrage, avec le résultat qu'un lac étroit et très long s'y produisit, qu'on appela Waskana. Sur les bords de ce lac, on finit par élever le superbe palais législatif de la province

pendant qu'une ville des plus modernes, de forme très régulière et proprette, se formait insensiblement entre cette pièce d'eau artificielle et le chemin de fer.

La cathédrale catholique, dont les deux flèches gothiques sont un point de repère pour le voyageur errant sur la prairie d'alentour, est son principal monument. Régina possède en outre nombre d'édifices publics qui lui font honneur, entre autres une spacieuse école normale. C'est le siège d'un archevêché catholique, un centre vers lequel convergent maintenant une foule de voies ferrées, qui alimentent sa vie commerciale et sociale. Cette place doit son nom au marquis de Lorne, beau-fils de la « reine » Victoria et alors gouverneur-général du Canada.

Reprenant le train du C. P. R., nous tombons sur une de ces places au nom bizarre qui forment une des caractéristiques de notre Ouest. C'est Moose-Jaw, la « Mâchoire d'Orignal », ville de 19,039 habitants, à 42 milles seulement de Régina. En 1888, cette place n'avait encore qu'une population de 600 âmes, qui était montée à 1.700 lorsqu'elle reçut le titre légal de ville, c'est-à-dire en 1903. Elle doit sa prospérité présente, comme du reste son existence, au fait que les autorités du chemin de fer transcontinental la choisirent pour en faire ce qu'on appelle par ici un point de division.

Nos distances sont tellement grandes qu'il est nécessaire de changer de temps en temps non seulement de locomotive, mais de personnel — on sait qu'en Amérique le conducteur et son aide, le *trainman*, qui crie le nom des stations où l'on arrive, le marchand de fruits, friandises et journaux, etc., accompagnent les voyageurs, le chef de gare n'ayant rien à faire avec ce service.

Le point d'arrêt où ce personnel se relaie et le train prend une autre machine marque le commencement d'une nouvelle division, laquelle est dotée d'une administration distincte de celle que l'on quitte, où l'entretien et la réparation des locomotives et vagons nécessitent la présence d'un grand nombre d'ouvriers, qui aident considérablement à la prospérité d'une ville.

Moose Jaw passe pour avoir une trentaine de maisons de commerce de gros. A l'instar de Régina, elle possède un hôpital catholique. Elle est bâtie sur les bords d'une petite rivière du même nom qui coule au sein d'une contrée assez ondulée, ce qui lui donne l'aspect d'une ville reposant dans un bas-fond.

A 110 milles plus à l'Ouest, se trouve Swift Current — encore un drôle de nom pour une ville, qui trahit en même temps le voisinage d'un petit cours d'eau. [1] Cette place a aujourd'hui 4.175 habitants. Ce qui fait sa richesse, c'est sa campagne, le pays au blé dur par excellence, qui possède une colonie de Mennonites, dont un certain nombre viennent de revenir du Mexique, où ils s'étaient réfugiés pour se dérober à la tutelle des lois canadiennes.

Cette richesse rurale est trahie par la présence, près de sa gare, de six élévateurs à grain, particularité distinctive de nos campagnes dont il me faut maintenant dire un mot.

[1] Swift Current voulant dire : Courant rapide.

En Europe, l'approche d'un village est accusée par le clocher qui se dresse à l'horizon ; au Canada occidental, les clochers sont généralement plus humbles, mais on ne peut arriver nulle part sans avoir constamment en vue quelques « élévateurs ». Ce sont de très hautes bâtisses, comme des tours grossières à toit formant pignon, qui s'élèvent tout près de la voie et servent d'entrepôts au grain du pays.

Le cultivateur l'y mène dans des camions qu'on pourrait qualifier d'étanches, vu que ce produit est bien trop copieux pour qu'on puisse le mettre dans des sacs. On le charrie comme on fait en Normandie pour les

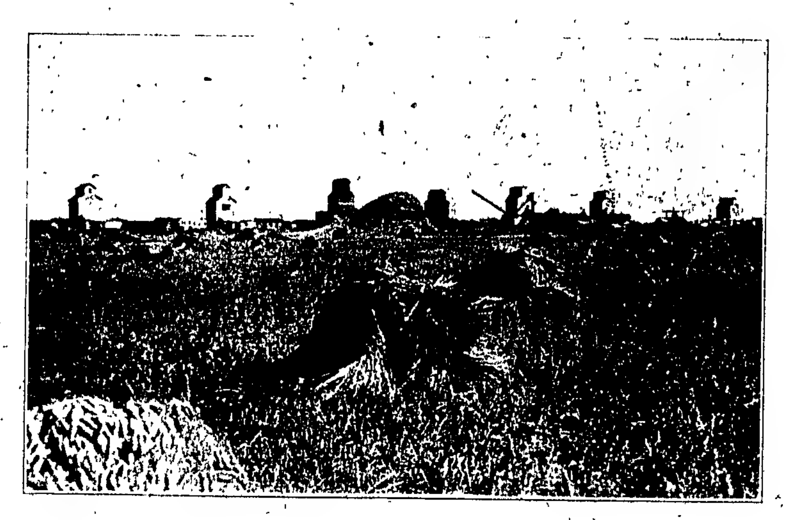


Fig. 5. — Élévateurs a grains.

pommes à cidre, et, une fois qu'on est convenu du prix, basé sur son dègré d'excellence et les fluctuations du marché, on le pèse et l'emmagasine au moyen d'un gros tuyau flexible qui l'*élève* dans l'entrepôt ; d'où le nom de ce dernier.

Plus tard, quand tout le grain précédemment accumulé a été charrié par des trains spéciaux, on le dirige sur Fort-William, lac Supérieur, d'où il sera distribué en Europe, aux États-Unis et ailleurs.

Mais la route est encore longue ; ne nous attardons pas avec les élévateurs de Swift Current. Les trois dernières places que nous avons visitées sont en Saskatchewan : nous entrons en Alberta avec une autre ville au nom baroque, Medicine Hat, le « Chapeau de Médecine », ou mystérieux, évidemment une traduction d'une expression indienne ayant trait à la coiffure d'un chaman.

Le centre si drôlement nommé se trouve sur les bords de la Saskatchewan du Sud, qu'on vient de traverser sur un beau pont en fer. Il a 9.536 habitants, et est un autre point de division du C. P. R., 257 milles à l'Ouest de Moose Jaw. Il est fameux pour son gaz naturel, que j'ai vu autrefois jaillir enflammé de son puits, alors que sa colonne lumineuse

éclairait ce qui n'était encore que l'embryon de la ville actuelle.

Medicine Hat est donc lui-même la créature du chemin de fer. Ses premières années furent pénibles et sa croissance fort lente. Ses environs sont faits plutôt de ranches, où l'on élève des animaux domestiques, que de fermes où l'on cultive le blé, vu que sa campagne commence déjà à se ressentir de l'aridité qui se dégage du voisinage du Grand-Désert Américain.

Près de là part l'embranchement qui conduit à Lethbridge, ville manufacturière de 10.893 habitants, au Sud de Calgary, c'est-à-dire pas très loin de la frontière américaine. Lethbridge est en même temps le centre d'un grand district carbonifère, ainsi que d'une région qu'on espère gagner à l'agriculture au moyen d'une irrigation méthodique. Elle a deux fonderies, dont une de cuivre, sept houillères, deux briqueteries, une fabrique de... macaroni (les Italiens diront si l'on y est civilisé !), deux crèmeries, etc.

A quelques milles de là, sur le même embranchement, est une moindre place de 1.716 habitants, Macleod, qui a un passé assez peu édifiant, et jouit d'une certaine importance par suite de ses gisements de gaz naturel, de charbon et d'argile.

Revenons maintenant à la grande ligne du C. P. R., et arrivons de suite à Calgary, la seconde ville de l'Ouest et, pour le moment, [1] la plus populeuse de l'Alberta : 65.513 habitants.

Siège d'un évêque catholique, dont la juridiction s'étend sur la partie Sud de cette province, Calgary possède dans son sein et ses environs tous les éléments d'un brillant avenir : site enchanteur sur deux rivières aux eaux limpides, qui permettent de développer à bon marché une énergie électrique fort puissante, gisements de gaz et de pétrole, et surtout des carrières d'une espèce de grès qu'on a déjà utilisé pour les principaux édifices de la ville, un hôtel gigantesque (Palliser), un hôpital catholique, écoles de toutes sortes et belles résidences privées.

En plus, c'est une place à l'air pur, partant très saine, à pas moins de 3.438 pieds d'altitude, d'où l'on voit très clairement les Montagnes Rocheuses, qui se dressent à l'horizon occidental comme un mur gigantesque d'une blancheur immaculée.

C'est aussi un centre que font vivre les grands ranches, ou fermes d'élevage, où le fameux *cowboy* a encore ses coudées franches. A dix milles au Sud se trouve Midnapore, humble village qui abrite le *Lacombe Home*, ou l'hospice pour les vieillards fondé par le P. Lacombe, qui y mourut en 1916.

De Calgary une importante branche du C. P. R. mène à Edmonton, population 65.163, en passant par deux places, Lacombe (1.151 hab.) et Leduc (832 hab.), dont les noms perpétuent la mémoire de deux excellents missionnaires catholiques.

Edmonton, que nous connaissons déjà un peu, se trouve à 194 milles au Nord de Calgary. C'est un centre de grande importance au point de

[1] Car il n'y a aujourd'hui que 350 de différence entre la population de Calgary et celle d'Edmonton, et celle de cette dernière ville augmente plus vite que celle de la première.

-vue ferroviaire, remarquable surtout par son palais législatif tout près de l'ancien fort, son grand hôtel Macdonald et son immense pont à double voie (en-dessous pour les piétons et les voitures, en dessus pour le chemin de fer et le tramway), qui relie ensemble non pas les deux rives de la Saskatchewan, mais chaque côté ou falaise, de sa vallée.

Edmonton est le siège d'un archevêque catholique qui a pour suffragants, avec l'évêque de Calgary, le vicaire apostolique de Grouard, place un moment prospère sur le Petit lac des Esclaves, [1] qui porte le nom de son titulaire actuel, prélat français qui a passé presque soixante-cinq ans chez les sauvages du Nord.

Pour revenir à notre point de départ dans l'Est, nous allons maintenant prendre la ligne du C. N. R., passer par Mundare (820 hab.), centre d'un district ruthène notable pour sa grande église aux contours orientaux, puis, par une contrée des plus riches au point de vue agricole, arriver à Saskatoon, à 322 milles d'Edmonton. Cette place entreprenante, la rivale de Régina comme Calgary l'est d'Edmonton, a aujourd'hui une population de 31.234 âmes, mais professe en avoir bien davantage! C'est pourtant plus de dix fois ce qu'elle en comptait il y a vingt ans.

Elle est à cheval sur les deux rives de la Saskatchewan du Sud, que traversent plusieurs ponts, possède les édifices de l'Université provinciale ainsi que de belles écoles, et se fait remarquer par son activité et son ambition. Saskatoon est le nom cris de l'amélanchier.

A 87 milles au Nord, sur une autre branche du C. N. R., nous pourrions visiter Prince-Albert, ville qu'une publication anglaise du pays appelle « ancienne », parce qu'elle fut conçue en 1866, ainsi que nous l'avons déjà vu, et naquit dix ans plus tard. Elle a maintenant 7.873 habitants, est le siège d'un évêque ressortissant de l'archevêque de Régina, et étale ses longues rues au sein d'une région boisée, au Nord et à l'Ouest de laquelle se cachent de petits centres français, parfois sous des noms anglais.

A propos de noms de places dans l'Ouest Canadien, je ne puis terminer cette étude sans en dire un mot. Je crois avoir déjà donné à entendre que les Anglais paraissent toujours embarrassés lorsqu'il s'agit de nomenclature géographique : les curieux noms qu'ils ont donnés à une multitude de localités dans ce pays neuf en sont la meilleure preuve. [2] Nous en avons vu quelques-uns ; en voici d'autres :

On se permit parfois de baptiser une place d'un nom chrétien comme Laura, Agatha, Isabelle, Margaret, Corinne, Narcisse, Théodore, Bruno, Alexander, Oliver, et même Léon et Joséphine. Nous avons même au Manitoba un village appelé Elie — tout comme si cette localité était un être humain !

D'autres fois, on a cru ne pouvoir mieux faire que de décorer certains lieux de titres rappelant les hiérarchies civile ou religieuse. C'est ainsi que nous avons dans l'Ouest des villages connus sous les noms de Consul,

[1] « Petit » lac qui n'a pas moins de 60 milles de long sur 12 de large.

[2] Lorsqu'il s'agit de trouver un nom pour le point terminal de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique à l'Ouest, on organisa un concours avec primes pour le meilleur qui aurait été suggéré. Sait-on combien mirobolant fut le résultat de tous les efforts anglais réunis ? Un nom en deux mots, nullement géographique, mais personnel et historique : Prince Rupert !

Admiral, Viscount, Marquis, Earl (Comte), Duke, Viceroy, Khedive, Monarch, Sovereign, Czar, ainsi que d'autres appelés Countess, Duchess, Princess et Empress, tandis que peuvent se réclamer de la hiérarchie religieuse ceux qui portent les noms d'Abbot, Prelate, Primate, ou même Pope, qui, par ici, désignent, non pas des dignitaires ecclésiastiques, mais des centres de population plus ou moins importants.

Quelquefois on était plus humble, et l'on se contentait d'un vocable qui rappelait la vie militaire. Tels sont les cas des places connues aujourd'hui sous les noms de Lancer, Fusilier, Ensign, Major, Hussar, Sentinel, Veteran, Rampart, etc.

D'autres localités encore étaient baptisées de termes tirés du règne animal, ou même végétal. Voilà pourquoi nos plaines comptent des centres de population appelés Antelope, Cabri, Beaver (Castor), Red-Deer (Biche), Osprey (Orfraie), Condor, Pélican, Curlew (Courlis), Albatross et Petrel; tandis que d'autres portent les noms tout aussi peu appropriés d'Amaranth, Cypress, Juniper (Genévrier) et Lilac (Lilas).

D'autres ont même emprunté leurs noms à des objets de manufacture humaine, ou à ceux dont l'ensemble constitue ce que nous appelons la nature. L'Ouest Canadien peut donc se glorifier aujourd'hui de posséder des villages qui s'appellent Aneroid, Magnet (Aimant), Amulet, Wampum, Diamond, Gem (Pierre précieuse), Sceptre, Throne, Mirror, non moins que Meteor, Snowflake (Flocon de Neige), Antler (Bois de Cerf), Ravine et Elkhorn (Corne d'Élan).

Bien plus, il y a, surtout en Saskatchewan, toute une catégorie de noms géographiques qui représentent des idées absolument abstraites. Tels sont, par exemple, Unity, Liberty, Plenty (Abondance), Patience, Conquest, Quarrel, Valor, Favor, Bliss (Félicité), Bienfait, Surprise, Coronation, Congress et Senate. Pouvait-on trouver pire pour désigner quelque chose de si concret qu'un amas de maisons ?

Plus extraordinaire encore, le nom d'autres localités de notre Ouest n'est autre chose qu'un simple adjectif sans le moindre substantif. Exemples : Tiny (tout petit, mignon), Fertile, Superb, Loyalist, Dauntless (intrépide).

Il est pourtant permis de se demander si des noms de lieux comme Westward (vers l'Ouest), Forward (en avant), Onward *(id.)*, Foremost (le plus avancé de tous), etc., ne sortent pas encore plus de l'ordinaire. D'autres, que portent certains points de nos plaines, sont composés d'une préposition préfixée à un substantif. A cette classe appartiennent Inwood, Outlook, Underhill, Grossfield, Overland et Hindville, dont je laisse au lecteur peu familier avec la langue anglaise de chercher le sens dans son dictionnaire.

Par contre, en face de ces ridicules anomalies que nous devons mettre au crédit des Anglais, nous avons d'excellents noms français, de vrais termes géographiques ceux-là, ou peu s'en faut, dont les pionniers de cette langue furent responsables. J'en ai compté près de 125.

CONCLUSION

A moins que je ne m'abuse, le lecteur devrait avoir maintenant une assez juste idée de l'Ouest Canadien. Il devrait savoir un peu ce qu'il était originairement, et ce que cinquante ans d'évolution naturelle et de colonisation l'ont fait. En d'autres termes, il est permis de croire qu'il a maintenant au moins une légère teinture de son passé, et n'est pas tout à fait ignorant de son présent.

Et son futur, son avenir, que sera-t-il ? Voilà un problème qu'il n'est pas oiseux de se poser, et qui est certes assez difficile à résoudre, problème qui a une importance capitale pour quiconque porte le moindre intérêt à cet immense pays, d'autant plus qu'aucun précédent n'est là pour nous éclairer et nous servir de point de comparaison, de fil d'Ariane qui puisse nous guider dans le labyrinthe de nos conjectures.

A moins pourtant que ce ne soit le cas des États-Unis, composés, eux aussi, de races distinctes, mais bien moins disparates. Sans compter que les apports étrangers, irlandais et allemands, qui ont si effectivement activé la croissance de leur Union, n'ont guère fait que de se superposer, s'ajouter à une population anglo-saxonne [1] déjà existante, tandis que, dans notre Ouest, ces apports hétérogènes, infiniment plus variés et proportionnellement plus nombreux, constituent par eux-mêmes le fond des éléments ethniques d'où doit sortir une nouvelle nation.

Cette nation sera-t-elle canadienne ? Beaucoup en doutent, bien que cette éventualité soit de tous points désirable.

Il n'y a pas à se cacher que les États-Unis exercent une forte influence sur le peuple de l'Ouest Canadien. Les mœurs et coutumes de nos concitoyens, leurs aspirations et manières de penser s'orientent assez du côté du Sud, qui leur a, du reste, envoyé bon nombre d'immigrants. Les idées et jusqu'aux particularités linguistiques de ce pays ne sont pas sans avoir leur écho sur nos plaines.

Les faibles liens politiques et administratifs, le sentiment national basé sur l'histoire et la langue, les enseignements du maître d'école et les fêtes officielles dictées par les autorités canadiennes suffiront-ils à retenir cette population, déjà plus ou moins américanisée, sur la pente qui pourrait l'entraîner à son insu dans les bras de l'Oncle Sam ? On en sait maintenant assez pour se rendre compte que, dans ce cas, l'histoire et la langue sont des facteurs inexistants de patriotisme et de fidélité aux insti-

[1] Dans laquelle je comprends les Hollandais qui, du reste, ne furent jamais nombreux.

tutions du pays : la première fait défaut aux nouveaux venus, la seconde, celle qu'on encourage et qui est pratiquement regardée comme la seule officielle, est celle des Américains.

Et puis il ne faudrait pas oublier que seule une ligne imaginaire, sans contre-partie dans la nature, ligne immensément longue et à peine jalonnée de quelques postes de douanes, la sépare de ces entreprenants voisins.

Je ne connais, pour conjurer le danger d'une absorption finale, qu'un remède, un préservatif, auquel nos gouvernants sont malheureusement loin de penser. De fait, ils opinent plutôt pour le contraire, et, avec un déplorable manque de prévoyance, le favorisent de toutes leurs forces.

Le salut de l'Ouest Canadien au point de vue national se trouve, à mon humble avis, dans une forte immigration française. Le passé devrait être une garantie pour l'avenir, et c'est un fait incontestable que si le Canada existe encore comme entité politique distincte, c'est grâce à son élément français.

Les Canadiens-français sauvèrent en 1776 [1] le Canada à la Couronne britannique, et, malgré tout ce qu'en ont écrit des Anglais aveuglés par un fanatisme sectaire, c'est Riel qui sauva en 1871 l'Ouest au Canada.

Or le Canadien-français est aujourd'hui tout aussi fidèle à la connection britannique. Même les auteurs anglais qui sont portés à lui être hostiles sont forcés de l'admettre. « Rien n'est plus incompréhensible pour le visiteur venant d'Angleterre que l'ardent attachement des Canadiens-français à la Couronne britannique », écrit l'un d'eux. « Je ne puis prétendre analyser pleinement ce phénomène ; impossible certainement de douter de sa sincérité. » [2]

« Avons-nous des raisons pour nous attendre à ce que les autres nationalités transplantées dans l'Ouest lointain suivront les traces des Français du Bas Saint-Laurent ? » se demande alors avec un souci qui l'honore le même écrivain. [3]

Un autre Anglais qui, du commencement à la fin, se montre carrément anti-français, affirme à son tour que « la dernière chose que le Canadien-français de nos jours désire est le retour politique à la France, car il parle la langue et professe la foi d'une époque antérieure à la révolution française », [4] ce qui revient à dire : Il se trouve bien comme il est ; il est en faveur du mince lien politique qui lui assure la liberté nécessaire à l'évolution normale de sa patrie canadienne.

Un personnage aussi haut placé dans l'échelle sociale que le duc d'Argyll lui-même manifeste indirectement une opinion identique lorsqu'il écrit que « si le visiteur à la province de Québec désire étudier les choses de l'État, il trouvera dans ses fils qui font partie du Cabinet fédéral des gens capables de lui dire comment et pourquoi le Canadien-

[1] Alors qu'ils résistèrent aux avances de Franklin, Charles Carroll de Carrollton et même son frère, le P. Carroll, S. J., qui devait être le premier évêque américain, que les colonies révoltées de la Nouvelle-Angleterre avaient députés pour les détacher de la cause britannique.

[2] JAMES LUMSDEN, *Through Canada in Harvest Time*, p. 159 ; Londres, 1903.

[3] *Ibid.*, p. 160.

[4] B. PULLEN-BURRY, *From Halifax to Vancouver*, p. 71.

français regarde le drapeau britannique comme le palladium de sa foi et de sa liberté en Amérique ». [1]

On pourrait décrire les ministres protestants de langue anglaise comme les ennemis naturels d'une race qui est éminemment catholique et superlativement française au point de vue de la langue. Mais un Rév. F.-A. Wightman, dans un volume qui abonde, du reste, en considérations les plus fines et les plus justes, a la loyauté de reconnaître que « le Canadien-français a abondamment prouvé sa fidélité et son dévouement à la Couronne britannique ». [2]

Même un écrivain que je pourrais appeler ultra-anglais admettait à ce propos que les Canadiens-français « sont alliés avec nous [3] pour le développement du Canada ; mais ils sont Canadiens-français d'abord et sujets britanniques ensuite, attitude tout à fait compatible avec une réelle, bien que non extravagante, fidélité au Trône et à la connection impériale ». [4]

Mais il y a mieux encore. Lord Dufferin, le plus grand des gouverneurs du Canada, esprit très lucide et homme qui ne disait jamais un mot de trop, de même qu'il était d'habitude sobre de louanges et pondéré dans ses actes, [5] proclamait un jour cette même fidélité dans un discours public où il disait : « Je n'ignore pas que, dans nulle partie de son vaste empire, notre Souveraine ne saurait compter sur un dévouement plus complet que celui des Canadiens-français ». [6]

Telle était l'opinion, mûre et réfléchie, d'un gouverneur du Canada dont personne ne pourrait dire qu'il n'était pas un excellent Anglais. Voudrait-on maintenant avoir celle de la femme, bas-bleu autant que grande dame, de l'un de ses principaux successeurs ? On verra qu'il n'y a pas grande différence entre les deux, et le lecteur pourra dire si les Canadiens-français de son temps étaient en voie de déroger à leurs traditions. La comtesse d'Aberdeen les appelle, dans un livre destiné au public des Iles Britanniques, « un peuple frugal, respectueux des lois et religieux », faisant remarquer aussitôt après que, « lorsque les Anglais conquirent Québec, ils eurent la sagesse de lui laisser ses propres lois et coutumes ». Le résultat en est, assure-t-elle alors, « qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs de sujets aussi fidèles à la Couronne Britannique ». [7]

Ces divers témoignages d'Anglais presque contemporains peuvent être considérés comme autant d'échos affaiblis de la fameuse déclaration de sir Georges-Étienne Cartier, l'un des principaux artisans du pacte de la Confédération : « Qui osera dire, s'écriait-il, que la

[1] *Yesterday and To-Day in Canada*, p. 2 ; Londres, 1910.
[2] *Our Canadian Heritage*, p. 221 ; Toronto, 1905.
[3] Quelle humilité vraiment britannique !
[4] H.-R. WHATES, *Canada the New Nation*, p. 235 ; Londres, 1906.
[5] Il refusa, par exemple, au cours d'une procession officielle à Victoria, Colombie Britannique, dont les habitants s'impatientaient de ne point voir venir le chemin de fer promis par lord Carnavon, de passer sous un arc de triomphe portant les mots : *Carnavon Terms or Secession* !
[6] Cf. GEO. STEWART JR., *Canada under the Administration of the Earl of Dufferin*, p. 89 ; Toronto, 1879.
[7] *Through Canada with a Kodak*, p. 19 ; Édimbourg, 1893.

dernière main qui fera flotter le drapeau britannique sur la terre d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien-français » ? [1]

Ce n'est pourtant pas que le Canadien soit dévoré d'un amour consumant pour l'Anglais en tant qu'Anglais. Oh ! non ; mais il a trouvé sous son régime, ou plutôt il lui a arraché, un degré de liberté religieuse et civile qui le porte à repousser toute idée de divorce politique avec lui. Ainsi que le disait à un voyageur français un membre éminent de l'Université Laval, qui fut longtemps comme le cerveau de la race française au Canada, « nous nous souvenons de la mère-patrie et nous sommes fiers de notre origine. Cependant nous devons nous féliciter d'être une colonie anglaise ». [2]

Le même Canadien-français continue, après avoir exposé ses raisons à l'appui de son opinion : « Une annexion aux États-Unis serait l'absorption de notre nationalité, et nous refuserions énergiquement de nous fondre avec une nation qui n'a ni nos vues ni notre tempérament ». [3]

Rien de plus naturel. Le Canadien-français est passionnément attaché à la langue de ses pères. Or cette langue n'a aucune chance de survivre dans le grand tout américain. L'un de ses États méridionaux, la Louisiane, était tout français lorsqu'il lui fut cédé : ce même État vient d'enterrer son dernier journal français !

Et l'espagnol parlé par les premiers blancs de la Californie, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona, sinon de la Floride et du Texas, où est-il aujourd'hui ? Enfoui sous la poussière des vieux souvenirs !

Qui ne voit dès lors que de fortes colonies françaises,[4] qui ne manqueraient pas de faire tache d'huile le long de la frontière Sud-Ouest du Canada, seraient le meilleur préservatif contre l'érosion américaine dans notre Ouest, le rempart le plus sûr de notre nationalité ? Pourquoi le Canada est-il encore distinct des États-Unis, contre lesquels aucune barrière d'ordre physique ne le protège ? Nous l'avons vu, c'est à cause des Canadiens-français qui, ayant une langue à part, une histoire empoignante (malgré ce qu'en dit l'ignorant lord Durham), partant des traditions bien à eux, des vues et une mentalité qui leur sont propres, répugnent à se laisser englober par les Yankees, qui n'ont rien de commun avec eux.

Cette répugnance, si elle existait au principe entre Anglais et Américains, serait vite vaincue par la similarité de langue et le commerce quotidien qui s'ensuivrait. Les premiers n'auraient pas de mal à s'assimiler inconsciemment les mœurs et coutumes des seconds.

Car enfin, je le demande, qu'est-ce qui les retiendrait sur la voie des mutations nationales ? Un Anglais n'est-il pas aussi bien chez lui aux États-Unis que dans les Iles Britanniques ? Il peut y vaquer à ses occupations journalières avec la même facilité, avec des gens qu'il comprend comme les compagnons de sa jeunesse, et il n'y a presque rien

[1] *Ap.* FRANK BASIL TRACY, *The Tercentenary History of Canada*, p. 969 ; New-York et Toronto, s. d.
[2] Baron ÉTIENNE HULOT, *De l'Atlantique au Pacifique*, p. 57 ; Paris, 1888.
[3] *Ibid.*, p. 59.
[4] Je veux dire de langue française, car on ne peut compter sur un courant appréciable venant de France.

que certaines particularités sociales, auxquelles on se fait vite, pour lui rappeler qu'il y est en pays étranger.

D'où la sagesse qu'il y aurait pour les autorités d'Ottawa d'abandonner radicalement la ligne de conduite qu'elles suivent en ce moment, et qui consiste à favoriser de toutes manières l'immigration de langue anglaise, ou du moins non française, au détriment de ces Canadiens que la détresse ou le mirage de conditions trompeuses ont portés à aller se fourvoyer dans les usines de la Nouvelle-Angleterre.

On facilite pécuniairement l'immigration de gens qui n'ont jamais mis la main à la charrue en Angleterre, et qui viennent grossir le nombre de nos désœuvrés, sinon de nos criminels, et l'on ne fait pas le moindre sacrifice pour promouvoir le rapatriement de Canadiens exilés, qui sont essentiellement cultivateurs et connaissent d'avance les conditions du pays. Ce n'est ni juste ni digne d'hommes d'État.

Et pourtant, à part les Anglais atteints de fanatisme chronique au double point de vue racial et religieux, il n'est personne qui ait le moindre doute rélativement aux aptitudes toutes spéciales de ces campagnards pour le rôle de pionniers et même de citoyens industrieux et entreprenants. Ainsi que l'écrivait naguères un homme public anglais qui a laissé un nom honoré de tous ses compatriotes, Sandford Fleming, « on trouve le Canadien-français au premier rang lorsqu'il est question, de quelque manière que ce soit, du progrès du Dominion entier ». [1]

En attendant l'inauguration d'une politique plus sage, plus prévoyante et plus nationale, les Canadiens-français qui ont transporté leurs pénates dans l'Ouest y sont pour y rester. Ils y continueront le rôle que leurs ancêtres et leurs amis ont joué dans la vallée du Saint-Laurent : perpétuer la nationalité, la civilisation et l'idéal français en Amérique. Leurs 104.000 âmes d'aujourd'hui seront 250.000 dans vingt ans, et tôt ou tard il faudra bien compter avec eux, d'autant plus que leur langue possède au Canada des droits légaux qui ne sont pas inférieurs à ceux de l'anglais.

Je ne verrai pas le résultat des luttes actuelles — car lutte il y a, plus ou moins ouverte, mais réelle, entre la population anglaise et les éléments français. Je n'en fais pas moins des vœux ardents pour le triomphe des petits-fils de ceux qui découvrirent, évangélisèrent et commencèrent à développer notre Ouest. Ils ont autant de droits à l'existence nationale que ceux qui sont venus après récolter là où ils n'avaient point semé.

[1] *England and Canada*, p. 436 ; Londres, 1884.
